

de la **Confédération Musicale de France**
enseignement, formation, pratique, diffusion

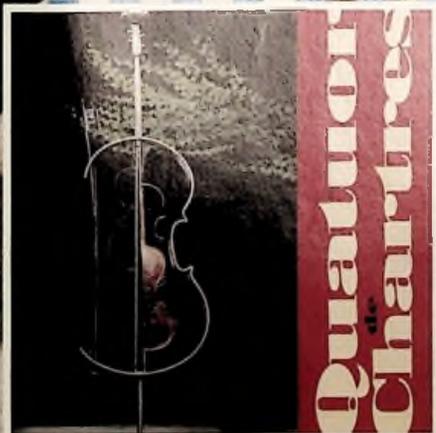
n° 469 - avril 1997

Journal

Besançon
Besançon
Besançon



CME
26^e Congrès



Le Quatuor de Chartres *L'esprit des cordes*

LES CUIVRES YAMAHA

Un cuivre pour chaque talent.

Premier fabricant mondial d'instruments de musique, YAMAHA offre la plus large gamme de cuivres.

Qu'il s'agisse d'équiper un soliste ou une formation complète (ensemble de cuivres, Brass Band), que vous soyez élève, amateur ou professionnel, il existe un instrument parmi plus de 100 modèles destiné spécifiquement à vos besoins.

Egalement concepteur du système révolutionnaire "Silent Brass", YAMAHA innove une fois de plus avec une toute nouvelle gamme d'embouchures : standard, GP (plaquée or), modèles "Signature" (Roger BOBO, Allen VIZZUTTI...)

Les cuivres YAMAHA, tout un univers à découvrir sans plus tarder.



Liste des distributeurs agréés Yamaha

36.15 YAMAHA

1,23 F la minute

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE
B.P. 70, 77312 Marne-la-Vallée, Cedex 2

Je souhaite recevoir gratuitement une documentation sur :

- Les trompettes/Cornets/Bugles Les Altos/Euphoniums/Tubas
 Les Trombones Le Silent Brass
 Les cors Les Embouchures

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Tél : _____

Coupon réponse à renvoyer à : Yamaha Musique France,
B.P. 70, 77312 Marne-la-Vallée, Cédex 2

C'est Besançon qui, cette année, a accueilli le congrès de la Confédération Musicale de France et rassemblé les responsables de toutes nos fédérations régionales et départementales.

Ces trois journées ont été pour tous les participants un moment de communication et d'information important. Outre les échanges concernant les actions et activités de la CMF au niveau national, les rencontres entre les congressistes ont permis à chacun de découvrir



Par Maurice Adam

le travail effectué dans les autres régions, et de repartir avec une énergie et des idées nouvelles pour continuer ses actions en faveur des sociétés musicales de sa fédération.

Le congrès a également été l'occasion de rencontrer élus et partenaires, qui nous ont renouvelé leur soutien. Souhaitons que l'exemple du dynamisme de la fédération musicale de Franche Comté et des bonnes relations qu'elle entretient avec ses partenaires continue de se développer sur l'ensemble du territoire.

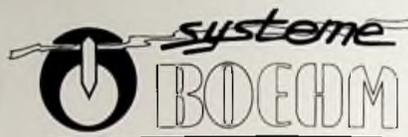
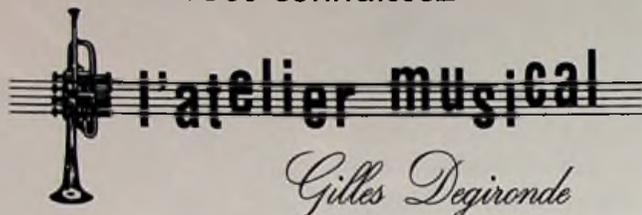
Cette année, la nouveauté résidait dans l'organisation d'un colloque sur la formation musicale. Cette initiative, qui répondait à la volonté d'ouvrir le congrès à un sujet au centre de nos préoccupations, a rencontré un vif succès auprès de l'ensemble des congressistes et des professeurs de formation musicale venus pour l'occasion, grâce à la qualité des intervenants et à la passion de la pédagogie qu'ils ont su transmettre à l'aide d'exemples concrets. Nous n'hésiterons pas à renouveler cette expérience lors de nos prochains congrès.

Je renouvelle mes remerciements à toute l'équipe de la fédération musicale de Franche Comté et à son dynamique et efficace président Gérard Scheid pour la qualité de l'organisation de ce congrès.

Par ailleurs, à l'occasion de la prochaine fête de la musique, j'invite toutes nos sociétés musicales à prendre contact avec leur fédération régionale, afin de créer, lors de rassemblements régionaux, l'œuvre *Paroles* de Willy Soenen, pour orchestre d'harmonie et chœur mixte, sur des poèmes de Jacques Prévert, primée au dernier concours de composition de la CMF. Ces manifestations seront pour tous l'occasion de découvrir une œuvre originale de qualité, et de participer ensemble à un moment musical fort.

Vous connaissez

et bien c'est aussi



6, place Saint-Roch
42100 SAINT ÉTIENNE

Tél. : 04 77 33 90 31 - Fax : 04 77 37 17 56

71, quai Pierre-Scize
69005 LYON

Tél. : 04 78 28 60 91

DEUX MAGASINS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Vente : un grand choix dans toutes les grandes marques

Réparation et service après-vente de qualité

Remise en état complète

Montage d'instrument sur mesure

Vernissage • Argenture • Vernis coloré

Fabricant de housses, de branches d'embouchures,
d'embouchures et de petits accessoires DEGIRONDE®

CATALOGUE
SUR DEMANDE



Maison d'Édition W. Halter GmbH

Gablonzerstr. 24

D - 76185 Karlsruhe

Tél. : 19 49 721 56 39 54

Fax : 19 49 721 56 26 74



*Le spécialiste des partitions pour Orchestre d'Harmonie
vous présente ses nouveautés*

3368 Con te Partiro - Time to say Goodbye
Musique : Sartori/Quarantotto
Arrangement : Wilfried Kornmeier
Niveau de difficulté : Facile à Moyen Prix : 287,00 Frs

3372 Living in America
Musique : James Brown
Arrangement : Steve McMillan
Niveau de difficulté : Moyen Prix : 287,00 Frs

3367 Largo
de la symphonie du „Nouveau Monde“
Anton Dvorák 1841 - 1904
(Version légèrement abrégée)
Arrangement : Norbert Studnitzky
Niveau de difficulté : Moyen à difficile Prix : 355,50 Frs

3366 National Emblem
E.C.Bagley
Arrangement : Norbert Studnitzky
Niveau de difficulté : Moyen Prix : 276,50 Frs

3378 Carmen in Pop
Musique : Georges Bizet
Arrangement : Herbert Russek
Niveau de difficulté : Moyen à difficile Prix : 276,50 Frs

Mor6 Don't cry for me Argentina
Andrew Lloyd Webber
Arrangement : Walter Tuschla
Niveau de difficulté : Moyen Prix : 333,00 Frs

3362 I will follow him (de Sister Act)
Musique : J.W.Stole/Del Roma
Arrangement : Harald Kolasch
Niveau de difficulté : Moyen Prix : 276,50 Frs

Pour avoir plus d'informations sur cette production,
demandez gratuitement notre cahier conducteur n° 32.
Les enregistrements de ces titres figurent sur le CD
„Westernhagen on Tour“
Prix : 88,00 Frs

Édité par CMF Diffusion,
BP 252 - 75464 Paris cédex 10
103, Bd de Magenta,
75010 Paris
Téléphone : 01 42 82 10 17
Télécopie : 01 45 96 06 86
N° de commission paritaire :
65172
N.C.B. Paris 381279637
Siret n° 38127963700015
APE n° 8607, BPRNP, Paris
Gare du nord, 130, rue du
Faubourg St Denis, 75010 Paris
SARL au capital de 124 000 F

Directeur de la publication
Maurice Adam

Rédaction et réalisation
Christine Bergna
Jean-Louis Majewski
Laurence Solnais

Abonnement
Alice Vandebossche
Abonnement 1 an (6 n°)
France : 160 F
Étranger : 220 F
Prix au n° : 35 F

Publicité
Au support.
Tél. 01 42 82 10 17

Impression
Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 18560

«Toute reproduction même partielle par quelque autorité que ce soit, du contenu de la présente revue, est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée».

1 Editorial

par Maurice Adam

4 Infos CMF

- La Fête de la Musique avec *Paroles*, œuvre pour chœur et orchestre d'harmonie de W. Soenen
- Une nouvelle commission pour les B.-F.

6 Plectres

- Profils et perspectives à travers l'enquête menée auprès des sociétés
- Master-classe de mandolines avec Ugo Orlandi

9 Communiqué

- Commission chorale : le prix de composition chorale de l'AGEC à Rudi Tas pour *Flowers of life*

10 Perspectives

- Assises nationales de la Musique
- Concours de composition de musique taurine à Dax et le concours de composition CISM

11 Dossier

- Interview : L'esprit des cordes avec le Quatuor à cordes de Chartres

14 Compte-rendu

- 96^e Congrès C.M.F. à Besançon

41 Parole de musicien

- Guy Dangain, chef d'orchestre



43 Lire

- Wagner, guide raisonné de Barry Millington
- Musique d'Hermann Hesse par Frédéric Robert

45 Échos/Musique

50 Nouveautés/CD

51 In memoriam

- Dernier hommage à Marcel Naulais

52 Disques

- La discothèque d'or de Francis Pieters
- Les CD de Jean Malraye

61 Infos biblio

64 Manifestations CMF

68 Petites annonces

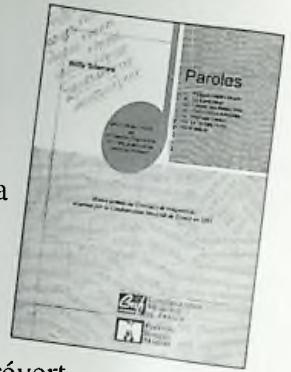
I - XVI Pages régionales

Les congressistes dans le hall d'accueil du Kursaal



Fête de la Musique

«Paroles» en musique!



Agenda

- 11 mars**
Réunion du conseil culturel de la CMF
- 15 mars**
Réunion du comité de la CISM à Bâle
- 20 mars**
Réunion de la commission Batterie-fanfares (voir ci-contre)
- 23 mars**
Centenaire de l'orchestre d'harmonie de Vichy
- 26 mars**
Réunion du bureau CMF
- 9 avril**
Entretien au ministère de la Culture
- 11 avril**
Conseil d'administration de la Coordination des associations musicales
- 17 au 20 avril**
Congrès de la CMF à Besançon
- 25 avril**
Réunion du comité de liaison avec les fédérations batteries-fanfares.

À l'occasion de la Fête de la Musique 1997, la Confédération Musicale de France créera en exclusivité mondiale, dans différentes régions de France, *Paroles*, œuvre pour chœur et orchestre d'harmonie de Willy Soenen, sur des poèmes de Jacques Prévert.

Cette œuvre primée au dernier concours de composition de la CMF est volontairement accessible au plus grand nombre autant pour l'orchestre que pour le chœur. Elle correspond à un niveau 2^e division.

Cette création permettra de réunir, à l'initiative des fédérations musicales régionales de la CMF, tous les instrumentistes et choristes amateurs qui souhaitent s'associer à ce projet, découvrir une œuvre originale de qualité, et participer ensemble à un moment musical fort.

Pour participer à un de ces rassemblements, les musiciens sont invités à prendre contact avec leur fédération régionale qui a en charge leur organisation.

La partition est éditée chez R. Martin. Offre spéciale de lancement : 20% de réduction jusqu'à fin juin pour les sociétés affiliées à la CMF.

Commission technique

Une nouvelle commission pour les batteries fanfares

La CMF a réuni, le 20 mars dernier, des personnalités du monde musical afin de reconstituer la commission Batterie-fanfare, suite au départ de son responsable M. Trémine. C'est Jean-Jacques Charles, Tambour major de la Musique des Gardiens de la Paix, qui a été désigné pour lui succéder. La commission batterie-fanfare est

désormais composée de : MM. André Julian, tambour major adjoint de la Musique des Gardiens de la Paix; Christian Leleu, directeur de la B.F. de

Loos (div. honneur groupe E); Christian Bellaigues, tambour à la B.F. de la Musique de la Police nationale; André Souplet, tambour major honoraire du 501^e; Michel Moisseron, chef de musique de la Gendarmerie mobile; Jack Hurier; Véronique Castelain.

La commission se réunira prochainement pour préparer les textes d'examens 1998 et procéder au choix des morceaux individuels et des morceaux de concours pour les différentes formations.



Les membres de la commission Batterie-fanfare

CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Président
Monsieur Maurice ADAM
"L'EDEN",
2 rue Paul Verlaine
73100 AIX LES BAINS
Tél.: 04 79 35 05 91
Fax.: 04 79 34 10 42

Vice-Présidents
Monsieur Jack HURIER
9, rue du Feu de St Jean
28190 CHUISNES
Tél.: 02 37 23 35 65
Fax.: 02 37 23 20 08

Monsieur Philippe FOURNIER
19, rue d'Antin 59800 LILLE
Tél.: 03 20 52 32 82 /
03 21 07 01 18/fax.: 03 20 53 88 85

Monsieur Gérard SCHEID
Hôtel de ville
25110 BAUME LES DAMES
Tél.: 03 81 84 07 13
Fax.: 03 81 84 31 05

Secrétaire Général :
Monsieur Daniel CHOPINEZ
22, rue Thiery
88000 EPINAL
Tél.: 03 29 35 55 37
Fax.: 03 29 33 04 22

Secrétaire Général Adjoint
Monsieur Michel PIERROT
29, Grande Rue
51400 LES PETITES LOGES
Tél.: 03 26 03 94 27

Trésorier :
Monsieur Marcel LORIEAU
128, boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél.: 02 51 05 59 43

Trésorier Adjoint:
Monsieur Thierry CLAIRON
5, rue des Acacias
35600 REDON
Tél.: 02 99 71 11 99 (prof.)

Membres :
Monsieur Bernard AURY
4 école Jules Ferry
43100 BRIOUDE
Tél.: 04 71 74 92 29

Monsieur Paul COURTIAL
4, Lot. Les Thuyas
83260 LA CRAU
Tél.: 04 94 66 74 55

Monsieur Bernard COURTIS
Rue du 11 Novembre
80270 AIRAINES
Tél.: 03 22 29 47 52

Monsieur Jean-Marie DAZAS
École municipale de musique
Place Robert d'Arbrissel
86140 LENCLOITRE
Tél.: 05 49 90 55 46
Fax.: 05 49 90 76 66

Monsieur J.-Claude FONDRIEST
67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
Tél.: 05 53 96 16 83
Fax.: 05 53 68 02 25

Monsieur Pierre DEIANA
Musique municipale d'Ajaccio
Rue Forcioli Corti
20000 Ajaccio

M. Charles GOETZMANN
44, Grand'Rue
67660 BETSCHDORF
Tél.: 03 88 54 44 41 (prof.)
/ 03 88 54 43 25 (privé)

Monsieur Claude HAFFNER
Chemin de l'Arbre Blanc
09500 MIREPOIX
Tél.: 05 61 68 28 09

Monsieur Claude LINON
14 Lotissement Costebelle
34290 LIEURAN LES BEZIERS
Tél.: 04 67 36 38 12

Monsieur Mario MONTI
Villa Marly
10/12 avenue du Petit Marly
95100 Argenteuil
Tél.: 01 30 76 57 12

Monsieur Philippe MORAND
34, avenue du 8 mai
95400 VILLIERS LE BEL
Tél.: 01 47 44 12 26 (prof.)
/ 01 34 29 16 32 (privé)

Monsieur André PETIT
100ter, Boulevard Herbert Fournet
14100 LISIEUX
Tél. / Fax.: 02 31 62 18 47 (privé)

Monsieur Henri-René POLLIN
7, rue Jeanne d'Arc
76420 BIHOREL
Tél.: 02 35 60 56 42

Monsieur André RICQ
6 avenue des Casseaux
87100 LIMOGES
Tél.: 05 55 33 53 78

Monsieur André SASTRE
10, rue Morel Retz
21000 DIJON
Tél.: 03 80 67 69 72

ALSACE
Monsieur J.-Jacques WEBER
F.S.M.A.Maison des Associations
IA, place des Orphelins
67000 STRASBOURG
Tél.: 03 88 35 11 25
Fax.: 03 88 35 11 27

AQUITAINE
Monsieur J.-Claude FONDRIEST
67, avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
Tél.: 05 53 96 16 83
Fax.: 05 53 68 02 25

AUVERGNE
Monsieur Bernard Aury
Fédération Musicale
B.P.114 43103 BRIOUDE CEDEX 3
Tél.: 04 71 74 90 82

BOURGOGNE
Monsieur Roger REMANDET
27, avenue Nicéphore Niepce
71100 CHALON SUR SAONE
Tél.: 03 85 48 89 87

BRETAGNE
Monsieur Thierry CLAIRON
5, rue des Acacias
35600 REDON
Tél.: 02 99 71 11 99 (prof.)

CENTRE
Monsieur Jack HURIER
Fédération musicale
Rue du 19 mars
28190 Courville
Tél.: 02 37 23 35 65
Fax.: 02 37 23 20 08

CHAMPAGNE-ARDENNE
Mlle Françoise HARBULOT
2 rue Jambon
08110 CARIGNAN
Tél.: 03 24 27 57 82
Fax.: 03 24 22 02 34

CORSE
Monsieur Pierre DEIANA
Musique municipale d'Ajaccio
Rue Forcioli Corti
20000 AJACCIO

FRANCHE-COMTÉ
Monsieur Gérard SCHEID
Fédération des Sociétés musicales
9 bis rue Charles Nodier
25000 Besançon
Tél.: 03 81 82 02 40
Fax.: 03 81 65 72 72

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Monsieur Claude LINON
14, Lotissement Costebelle
34290 LIEURAN LES BEZIERS
Tél.: 04 67 36 38 12/04 67 28 28 38

LIMOUSIN
Monsieur Jean LAROUDIE
6, rue Jean Moulin
87350 PANAZOL
Tél.: 05 55 30 38 60

LORRAINE
Monsieur J.-Marie GEORGIN
23, rue Mozart
57320 BOUZONVILLE
Tél.: 03 87 78 32 42

MIDI-PYRÉNÉES
Monsieur Claude HAFFNER
Chemin de l'Arbre Blanc
09500 MIREPOIX
Tél.: 05 61 68 28 09

NORD
Monsieur Philippe Fournier
Féd. du Nord Pas de Calais
121 rue Barthélémy Delespaul
59000 Lille
Tél.: 03 20 52 32 82
Fax.: 03 20 53 88 85

BASSE-NORMANDIE
Monsieur André PETIT
100 ter, boulevard Herbert Fournet
14100 LISIEUX
Tél./Fax.: 02 31 62 18 47 (privé)

HAUTE-NORMANDIE
Monsieur Henri-René POLLIN
7, rue Jeanne d'Arc
76420 BIHOREL
Tél.: 02 35 60 56 42

RÉGION PARISIENNE
Monsieur Jean-Claude ROGER
5, rue Daniel Sœur
93440 DUGNY
Tél.: 01 48 37 91 53
Fax.: 01 48 37 29 15

PAYS DE LA LOIRE
Monsieur M.-A. BELLANGER
6, rue Beauséjour
49570 MONTJEAN/LOIRE
Tél.: 02 41 39 05 17

PICARDIE
Monsieur Bernard COURTIS
Rue du 11 Novembre
80270 AIRAINES
Tél.: 03 22 29 47 52

POITOU-CHARENTES
Monsieur J.-Marie DAZAS
École municipale de musique
Place Robert d'Arbrissel
86140 LENCLOITRE
Tél.: 05 49 90 55 46

PROVENCE ALPES
COTE-D'AZUR
Monsieur Paul COURTIAL
4, Lot. Les Thuyas
83260 LA CRAU
Tél.: 04 94 66 74 55

RHONE-ALPES
Monsieur Maurice ADAM
Fédération Musicale de Savoie
96, rue du Nivolet
73000 CHAMBERY
Tél.: 04 79 62 51 05

GUADELOUPE
Mme G. LOSIO PAJANIANDY
Anquetil 3 Appt. 96 Esc. 6
97139 ABYMES
Tél.: 05 90 82 92 13
Fax.: 05 90 89 01 27

Les plectres: profils et perspectives

La Commission des orchestres à plectre a effectué une enquête auprès des 55 orchestres affiliés à la CME. Un questionnaire a été envoyé par l'intermédiaire des Fédérations Régionales aux 14 régions possédant des OAP. 78 % de ces Fédérations ont répondu en retournant 37 questionnaires. La commission les remercie chaleureusement ainsi que les sociétés qui ont répondu en ajoutant souvent une lettre amicale.

Onze régions ont répondu : Rhône Alpes, 7 réponses pour 8 orchestres affiliés ; Alsace, 6 réponses pour 10 orchestres affiliés; Ile de France, 5 réponses pour 5 orchestres affiliés; Languedoc Roussillon, 3 réponses pour 6 orchestres affiliés; Lorraine, 4 réponses pour 6 orchestres affiliés; Provence Alpes Côte d'Azur, 3 réponses pour 3 orchestres affiliés; Champagne Ardennes, 2 réponses pour 2 orchestres affiliés; Midi Pyrénées, 4 réponses pour 6 orchestres affiliés; Bourgogne, 1 réponse pour 2 orchestres affiliés; Pays de la Loire, 1 réponse pour 1 orchestre affilié; Bretagne, 1 réponse

○ Remarques de la commission

Le taux élevé de réponses relativement homogènes d'une région à l'autre témoigne de l'utilité d'une telle enquête et de l'intérêt suscité par le questionnaire. En effet les réponses très détaillées et précises sur chaque point et les nombreux compléments d'information ajoutés sur papier libre permettent d'avoir une vision assez complète et juste de la situation des sociétés. Elles permettent également de constater le besoin et le plaisir de s'exprimer et d'être entendu. Toutes ces constatations, riches d'enseignement, témoignent de l'importance de maintenir le dialogue et de poursuivre les investigations.

Profil des orchestres à plectre

● L'effectif :

- 6 % des sociétés ont moins de 10 musiciens
- 31 % des sociétés ont de 11 à 20 musiciens
- 40 % des sociétés ont de 21 à 30 musiciens
- 15 % des sociétés ont de 31 à 40 musiciens
- 8 % des sociétés ont plus de 40 musiciens.

● Nombre moyen de musiciens par orchestre :

-25 exécutants.

● Leur âge :

- 34 % ont moins de 25 ans
- 45,5 % ont de 25 à 60 ans
- 20,5 % ont plus de 60 ans

● Date de la création des orchestres :

- de 1890 à 1899 :11,5 %
- de 1900 à 1919 :8,5 %
- de 1920 à 1939 :28,5 %
- de 1940 à 1969 :28,5 %
- de 1970 à 1995 :23 %

○ Remarques de la commission

Le nombre moyen de musiciens par orchestre (25) s'aligne sur la moyenne européenne. Il y a encore 30 ans, l'effectif moyen des orchestres était supérieur à celui d'aujourd'hui.

D'après les réponses, nous pouvons l'expliquer selon deux raisons :

- pour certains, la volonté de maintenir un effectif réduit, mais régulier.
- pour la majorité, un problème de recrutement. Nous notons que les orchestres les plus nombreux sont ceux qui possèdent le plus grand nombre d'élèves. 66 % des musiciens sont des adultes, un sur trois a moins de 25 ans. Ce chiffre combiné au peu d'élèves traduit la difficulté du renouvellement des musiciens.

Nous avons 4 sociétés centenaires, l'orchestre à plectre de Toulouse (1886), l'Estudiantina Biterroise (1892), Châlon Estudiantina (1896) et l'orchestre à plectre de Romans (1898). La répartition équitable des dates de création d'ensembles et leur ancienneté témoignent de leur ancrage profond dans la société et la tradition musicale française.

Répétitions, répertoire et concerts

• Fréquence des répétitions :

77 % des orchestres répètent une fois par semaine, 23 % répètent 2 fois par semaine, 68 % ont des répétitions de 2 heures et plus, 32 % des répétitions de 1 h 30 à 1 h 45, 60 % détaillent pupitre par pupitre.

• Style du répertoire :

Les sociétés ont répondu en premier choix : classique (50 %), folklore (15,5 %), variétés (12,5 %), musique contemporaine (9,5 %), musique originale (9,5 %), bonne transcription (3 %).

• Nombre de concerts dans l'année :

- Dans le département :

1 à 5 fois : 20 %

6 à 10 fois : 54 %

11 à 20 fois : 20 %

plus de 20 fois : 6 %

- Dans d'autres départements : 77 %

- À l'étranger : 17 %.

• Le programme :

- 63 % des OAP changent de programme plusieurs fois dans l'année

• Sociétés ayant participé à un concours CMF :

- 52 % des sociétés ont déjà participé à un concours même caduc.

- 28 % ont concouru lors des 5 dernières années.

○ Remarques de la commission

La régularité et la durée des répétitions mettent en lumière le sérieux et la volonté d'approfondir et de détailler le travail. Concernant le répertoire, les réponses par genre de musique ne sont pas toujours en accord avec les programmes joués qui nous ont été donnés et sont quelquefois même en contradiction. La grande majorité préfère les pièces "classiques", joue beaucoup de transcriptions et le répertoire traditionnel français (Maciocchi, Menichetti, etc...). Pour beaucoup ce choix s'explique par le désir de se conformer au goût de leur public. Néanmoins on remarque également le souci d'élargir le répertoire notamment vers la musique contemporaine.

• Fréquence des concerts

Nous constatons :

•• une activité intense des orchestres ainsi que leur mobilité en France et même à l'étranger;

•• un renouvellement important du programme, même si de nombreuses sociétés possèdent un fonds de répertoire qu'elles utilisent et modèlent suivant les circonstances.

Près du tiers des orchestres possède un classement valable en 1996. La moitié des orchestres a déjà participé à un concours. Cela souligne l'importance et l'utilité accordées par les orchestres à de telles manifestations et met en valeur leur désir de progresser.

Avenir et projets

• L'évolution envisagée dans les années à venir :

Le souhait largement exprimé est celui de progresser musicalement (ce qui est à mettre en relation avec la forte participation aux concours), puis la formation et l'intégration de jeunes musiciens à l'orchestre, enfin la recherche et l'ouverture vers le répertoire contemporain. Pour de nombreuses sociétés, l'absence de relève limite et freine l'évolution.

• La formation des élèves :

86 % des sociétés forment elles-mêmes leurs élèves. 14 % des sociétés bénéficient des cours des écoles de musique municipales agréées ou nationales.

• Remarques :

Cela met en valeur le dévouement et le bénévolat dans le travail de formation effectué au sein des sociétés ainsi que la carence des établissements publics en matière d'enseignement de la mandoline : à ce titre la plupart des sociétés réclament l'ouverture de classes de mandolines dans les écoles de musique. Le nombre important d'élèves formés par les sociétés montre l'existence d'une demande réelle d'apprentissage.

• Les projets :

Pour la plupart, former des musiciens, élever le niveau musical, participer à des concours, se produire en France et à l'étranger. On note chez certains aussi le désir de constituer, à l'instar de l'Allemagne, des orchestres régionaux, d'organiser des festivals et concours nationaux et internationaux.

○ Remarques de la commission

Les réponses pour la plupart des orchestres sont à mettre en relation avec celles des précédents paragraphes et illustrent leurs préoccupations de renouvellement de l'effectif,

de progresser musicalement et de terminer leur formation. Dans cette optique la commission souhaite que davantage de concours soient ouverts aux O.A.P. (un seul prévu à ce jour pour 1997) et l'organisation d'un concours national d'orchestre à plectre (le premier ayant eu lieu à Longjumeau en 1985). Concernant la création d'orchestres régionaux elle est à l'initiative des sociétés et des Fédérations Régionales qui possèdent plusieurs orchestres.

Les OAP et la CMF :

La plupart souhaite que la CMF favorise la création d'un diplôme d'enseignement et l'ouverture de classes de mandoline, ce qui conforte les demandes réitérées en ce sens par la commission auprès des pouvoirs publics. Toujours dans le domaine de la formation, nombreux sont ceux qui souhaitent des stages. On note aussi le souhait d'être informé sur les nouvelles parutions musicales. Certain sont désireux d'un soutien moral et d'une reconnaissance de la part de la CMF.

• Stages de perfectionnement :

À la question «*Souhaitez-vous qu'à votre demande, votre fédération départementale ou régionale organise un stage de perfectionnement sous la responsabilité pédagogique de la commission des plectres ?*», 86% des sociétés se disent prêtes à en faire la demande. Certaines évoquent les problèmes financiers et d'organisation.

○ Remarques de la commission

Certaines fédérations, telle que la Drôme par exemple, allouent une subvention annuelle de formation de 2 jours par an pour chaque type d'orchestre (harmonie, plectre, etc...). Un stage a eu lieu à Valence dernièrement. Cette possibilité existe peut-être dans d'autres fédérations. En Bretagne (Dinard), le stage de mandolines est incorporé dans le stage réunissant toutes les formations orchestrales. Dans tous les cas, c'est aux sociétés de se renseigner, d'en faire la demande afin d'exprimer leur désir de formation. Il est aussi possible en s'adressant aux délégations départementales (ADIM, ADIAM, ADDM, etc...) d'obtenir l'organisation et le financement d'un cours ponctuel ou régulier. Par exemple l'ADDM 66 assure à Saint Estève 10

cours par an pour les mandolinistes du département. Nous insistons sur l'importance d'exprimer directement à vos fédérations ou ADIM vos demandes afin qu'elles soient ressenties comme un besoin profond. La commission soutiendra toute initiative mais elle ne peut en être la source.

Réflexions et suggestions d'ordre général

Parmi les nombreuses suggestions, certaines reviennent fréquemment comme la demande d'œuvrer pour l'ouverture de classes de mandoline dans les écoles de musique. On note aussi le souhait d'une promotion de la mandoline à travers les médias, l'organisation de concours de composition, le coût trop élevé des partitions.

o Remarques de la commission

La commission appuiera toutes démarches des sociétés auprès des directeurs des écoles de musique car nous sommes conscients depuis toujours que c'est le problème majeur. La promotion des OAP à travers les médias, surtout la télévision, nous paraît également très importante. L'initiative appartient à chaque société. En ce qui concerne les concours de composition, il nous paraît essentiel d'élargir le répertoire à la musique «vivante». A l'initiative de l'Association Européenne de Mandolines et Guitares (EGMA) dont fait partie la CMF, un concours aura lieu à Naples en décembre 1997. Le formulaire de renseignements sera disponible auprès de la CMF dès réception, et publié dans le Journal de la CMF.

Conclusions de la commission

On note que l'enquête a été bénéfique dans de nombreux domaines, ce qui nous incite à poursuivre dans la voie de la concertation et à prolonger le processus de réflexion. Des grandes lignes s'esquissent avec force. Elles mettent à jour, à la fois la grande motivation et les aspirations profondes des sociétés à se perpétuer, à progresser et à évoluer. Elles témoignent également des grandes difficultés rencontrées et quelquefois de la détresse et du désespoir des orchestres

abandon dont font preuve les gnement de la mandoline et de l'impression de solitude face aux institutions. La commission soutiendra de toutes ses forces toute initiative qui tendra à rompre cet isolement notamment en matière de formation et de pédagogie. Nous pensons que les sociétés doivent être à la source de cette évolution en utilisant toutes les opportunités, en frappant aux portes des Fédérations et des ADIM, en travaillant les programmes imposés et au choix des concours et en y participant, en multipliant les initiatives afin de faire connaître et reconnaître leurs aspirations. La commission réitérera sa demande de création de diplôme d'enseignement de la mandoline et d'ouverture de classes de mandoline dans les écoles de musique auprès des pouvoirs publics. Elle appuiera, ainsi que l'EGMA (European guitar and mandolin association), toute demande allant dans ce sens.

La grande motivation et l'espoir qui s'expriment traduisent la confiance des orchestres à plectre envers la commission et insufflent à celle-ci l'énergie et l'envie d'approfondir son travail pour les sociétés. Elle remercie à nouveau tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette enquête.

Mario Monti

Membres de la commission des Orchestres à plectre:

-MARIO MONTI : Fondateur et ancien directeur de «L'Estudiantina d'Argenteuil», Ancien professeur de mandoline et de guitare à l'ENM d'Argenteuil, Président de la fédération musicale du Val d'Oise, Vice président de la fédération musicale d'Ile-de-France.

-FLORENTINO CALVO : Professeur titulaire de mandoline à l'ENM d'Argenteuil, Directeur de «L'Estudiantina d'Argenteuil» (Honneur), Mandoliniste attitré de l'opéra de Paris.

-JEAN-CLAUDE KIEFFER : Responsable technique de l'association des mandolinistes d'Alsace, Directeur de l'ensemble de mandoline et de guitare de Mulhouse, Professeur de mandoline.

-ROGER REMANDET : Président de la fédération musicale de Bourgogne, Directeur de l'orchestre à plectre «Châlon estudiantina».

-GILBERT ZAUG : Directeur de l'orchestre à plectre de Remiremont.

Master classe de mandoline à Argenteuil

Les samedi 8 et dimanche 9 mars, dans les locaux de l'École nationale de Musique et de Danse d'Argenteuil, s'est déroulée, pour la première fois, une master classe de mandoline sous la direction du Maître italien Ugo Orlandi, professeur au Conservatoire de Padoue et soliste de la prestigieuse formation «I Solisti Veneti», dirigée par Claudio Scimone.

C'est justement à l'occasion de la venue de cet ensemble, Salle Pleyel, dans le cadre de la programmation «Prestige de la Musique», le vendredi 7 mars, que cette opération a vu le jour. Cette master classe regroupait huit étudiants issus des classes de perfectionnement de l'École nationale d'Argenteuil, des Écoles municipales agréées de Sartrouville et de Persan, et de tous les musiciens de l'Orchestre à Plectre «L'Estudiantin» d'Argenteuil.

On notait également la présence de nombreux auditeurs venus, pour certains de province, assister à ces deux journées de travail qui furent intenses et de grande qualité. Ces cours furent un moment privilégié d'apprentissage et d'échanges où tous les stagiaires purent bénéficier de l'expérience d'un pédagogue et concertiste de premier plan, et mesurer l'intérêt d'une telle rencontre.

Les œuvres présentées par les stagiaires illustrèrent l'étendue, la diversité ainsi que la virtuosité du répertoire pour mandoline. On put entendre successivement la Sonate pour mandoline et basse de G. Lauro, le troisième mouvement du Concerto de C. Céréré, le Caprice espagnol de C. Munier, les Préludes I, II et X de R. Calace, la Valse fantastique d'E. Marucelli, le deuxième Caprice de Concerto de d'Arienzo, l'Histoire du Tango d'A. Piazzola, Ochiana d'H. Konietzky et la Fantaisie n°1 de T. Ochi.

Florentino Calvo

La Confédération musicale de France affiliée à l'A.G.E.C.

Depuis juillet 1996, la CMF, par décision de son conseil d'administration, est affiliée à l'A.G.E.C. Union des fédérations chorales européennes). L'A.G.E.C. est l'union bénévole des fédérations chorales des pays européens. Elle a pour but d'entretenir et de développer le chant choral en Europe.

Ses principales activités sont :

- l'information sur les contenus musicaux, les structures, l'organisation des associations adhérentes.
- la planification et la réalisation de projets musicaux communs.
- la promotion de la musique contemporaine dans le domaine du chant choral.
- l'organisation et l'attribution d'un prix de composition annuel.
- l'organisation annuelle de l'Eurochor.

■ Chœur d'hommes

Un chœur d'homme européen doit se réunir pour la 1ère fois pendant les journées chorales de Wernigerode. La direction du chœur sera assurée par M.M. Marek Bobeth et Michaël Schmolz sur un double programme : *Von Zeit une Ewigkeit*, œuvre pour chorale, bande magnétique, orgue et instruments, de Heinrich Poos; un répertoire de chansons populaires et folkloriques. Les associations membres de l'AGEC peuvent inscrire quatre participants répartis de préférence équitablement dans les différentes catégories de voix. Frais de participation : 100 DM.
Renseignement : CMF, 103, Bd de Magenta, 75010 Paris.

■ A noter

Les inscriptions sont closes pour le stage A.G.E.C. Eurochor prévu cet été au Tyrol.

PRIX DE COMPOSITION CHORALE DE L'A.G.E.C.

Le dimanche 2 février dernier avait lieu à Anvers en Belgique la remise officielle du prix de l'A.G.E.C. qui veut ainsi propager la musique chorale d'élite actuelle au niveau européen. Il est défini comme critère de difficulté que les œuvres présentées doivent être réalisables par une bonne chorale.

Cette année, le prix a été attribué à Rudi Tas, compositeur belge né en 1957. En 1992, l'A.N.Z. (association des chorales de Flandre) avait déjà choisi son *Requiem* pour soprano solo, récitant, chorale a capella, chœurs et orchestre pour représenter la Belgique au concours de l'A.G.E.C. En 1996, il a reçu ce prix européen pour sa composition chorale *Flowers of life*.



Rudi Tas, prix AGECE 1996

Ce professeur d'orgue et de théorie musicale compose une musique émaillée d'influences du passé, du langage musical traditionnel et contemporain. Musique sérielle et tonale sont traitées de façon hétérogène. Son aspiration est de créer une musique parfaitement équilibrée, tant rationnelle qu'émotionnelle au moyen d'une structure solide, d'un lyrisme souple, expressif mais contrôlé.

L'œuvre primée *Flowers of life* est un cycle de chants pour chœurs de quatre à six voix mixtes sur des textes anglais exprimant des considérations sur la vie.

Le cycle de six chants a été magistralement interprété par le chœur de la Radio flamande de Belgique qui a enregistré cette œuvre sur CD sous le label Phaedra n°92006 (fax/tel. 32 3 7554037). Chaque partie d'environ trois minutes peut être interprétée séparément. Chacune a sa propre ambiance et sa spécificité, l'une faisant intervenir la voix parlée, le murmure, la fugue, le choral...

Le lauréat recut un diapason d'or accompagné d'un diplôme et remercia le jury ainsi que ses maîtres. Il tient à notre disposition les partitions de ses œuvres tout comme l'A.N.Z. se fait un plaisir de nous ouvrir l'accès à sa parthèque forte de quelques 15000 titres répertoriés.

Au cours de cette journée des contacts forts intéressants ont été pris avec des associations chorales autrichiennes, suisses, belges italiennes et du Liechtenstein.

Michel Jakobiec

Assises nationales de la Musique

C'est dans la première quinzaine du mois de décembre que se tiendront cette année les Assises nationales de la musique, un grand rassemblement en perspective pour tous les acteurs de la vie musicale.

A lors que le monde musical est inquiet et fragilisé, chanteurs, solistes, chefs, enseignants, directeurs de conservatoires, responsables de fédérations musicales, animateurs de festivals, syndicats professionnels, facteurs d'instruments ou encore éditeurs de musique essayent de faire entendre leurs voix, de sensibiliser tutelles et décideurs et d'attirer l'attention des pouvoirs publics.

Nombreux sont donc les acteurs de la vie musicale française qui, face aux difficultés qu'elle connaît, souhaitent qu'une structure indépendante puisse favoriser une grande rencontre nationale où se trouveraient ainsi réunies nos professions dans toute leur diversité.

Outre les échanges entre des secteurs dont les rapports entre eux sont souvent marqués par la méconnaissance ou l'éloignement, ce forum permettrait de dresser un constat des problèmes du monde musical, d'inventorier les projets en cours, de faire état des expériences positives et de formuler des propositions pour la France et pour l'Europe.

En effet, s'il convient, aujourd'hui plus que jamais, de susciter des réformes en profondeur dans les domaines, notamment, de l'enseignement à l'école, dans les conservatoires et écoles de musique, les orchestres, l'art lyrique, la diffusion, les jeunes musiciens, les industries de la musique, il est nécessaire, pour cela, que les professionnels se réunissent et puissent inspirer les changements qui conduiront à la vie musicale de demain.

Le Comité d'Organisation

d'Actions Nationales et Européennes pour la Musique (COANEM) dont la vocation est l'échange, le dialogue et la réflexion, se propose d'être, avec vous, l'instrument de cette grande rencontre, plusieurs de ses membres ayant, en 1981, organisé les Assises Nationales de la Musique, dont le retentissement, à l'époque, avait été important.

C'est pourquoi il propose à tous les acteurs de la vie musicale française de tenir des rencontres régionales en vue de préparer des Assises Nationales.

Il suggère que ces rencontres soient notamment centrées sur les points suivants :

- ◆ La nécessité sociale, culturelle et pédagogique de la musique à l'école.
- ◆ Les perspectives de l'enseignement musical dans les conservatoires et écoles de musique.
- ◆ L'élargissement des publics de concerts et des manifestations musicales de toute nature.
- ◆ L'insertion professionnelle de jeunes artistes.

Le COANEM considère que la préparation et le déroulement de telles rencontres devraient se faire en liaison avec les ministères de l'Éducation

et de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et de leurs directions générales respectives.

Le COANEM souhaite également obtenir le concours des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, des groupes sociaux professionnels du Conseil économique et social, des élus des collectivités territoriales des villes, départements et régions de France.

Se situant comme instance de préparation et de coordination, le COANEM propose que les rencontres régionales et nationales de la Musique soient ouvertes à toutes les associations et institutions musicales, aux représentants des personnels de l'Éducation nationale, aux associations de parents d'élèves, aux groupements et syndicats professionnels de la musique, aux artistes et personnalités des milieux musicaux et culturels français.

André Petit,
président du COANEM

Renseignement : André Petit, 100 ter, Bd Herbet Fournet, 14100 Lisieux. Tél/Fax : 02 31 62 18 47 et sur le 3615 Musique.

Concours

✓ Concours de composition de musique taurine

L'Harmonie "La Nêhe" de Dax organise, en collaboration avec les Editions Pierre Lafitan et en accord avec la CMF, un concours de composition de musique taurine (Paso), pour orchestre d'harmonie, destiné à enrichir le répertoire musical taurin. Ce concours est ouvert aux compositeurs de toutes nationalités, sans aucune limite d'âge. Les oeuvres doivent parvenir - par envoi recommandé avec accusé de réception - à la CMF (mentionner «Concours de musique taurine»), 103, boulevard de Magenta, 75010 Paris. La date limite de dépôt est fixée au 1^{er} mars 1998.

✓ Concours de composition CISM

La confédération internationale des sociétés de musique (C.I.S.M.) organise un concours de composition pour harmonie de 2^e et 3^e division. La nomenclature des instruments à utiliser - assez proche de celle de la CMF - ainsi que le règlement paraîtront prochainement. Les Editions De Haske éditeront pour l'Europe et doteront les œuvres retenues de prix intéressants.

Quand un violon décide d'accorder ses cordes à d'autres c'est vers de nouveaux horizons : la musique de chambre. Cette passion guide Patrice Legrand depuis toujours quand, en 1984, il fonde le quatuor de Chartres. Professeur à l'E.N.M. de St Briec, puis au CNR de Rennes, ce chartrain regagne ses terres et passe neuf ans à l'école nationale de musique de sa ville avant de devenir directeur de l'école de musique de Lucé. Son orientation est prise : l'enseignement et le quatuor! En une décennie,

Le Quatuor de Chartres s'est imposé tant en France qu'à l'étranger. Il donne à découvrir ou redécouvrir un fabuleux répertoire, sans doute le plus riche de notre musique de chambre occidentale. Depuis quelques années, le quatuor s'attache plus particulièrement à mettre en lumière des pièces françaises méconnues, guidé avant tout par la recherche musicale comme s'en explique Patrice Legrand.



LE QUATUOR DE CHARTRES

L'Esprit des Cordes

Patrice Legrand, vous êtes à l'origine de la création, il y a treize ans, du Quatuor de Chartres. Quel a été votre cheminement musical ?

Patrice Legrand - Il se trouve que c'est à la CMF que j'ai commencé mes études musicales. J'ai en effet passé mon premier examen de musique en formation musicale et en clarinette à la fédération musicale de Normandie. Après deux ans de clarinette à l'école de musique de Chartres, je me suis tourné vers le violon et j'ai suivi le cursus habituel qui m'a conduit au CNSM de Paris. Je suis aujourd'hui professeur parce que j'aime enseigner mais aussi parce que cela me laisse du temps pour mon violon et la musique de chambre. C'est ainsi que j'ai pu créer le Quatuor de Chartres.

Quelle est la difficulté de cette formation ?

Patrice Legrand - C'est un peu un «mariage à quatre». Ce n'est pas facile de réunir des musiciens qui s'accordent à la fois sur le plan musical mais aussi humainement. Il faut des motivations communes au départ, ensuite savoir respecter les sensibilités de chacun. J'ai quelquefois entendu dire que pour former un quatuor il fallait quatre personnalités très proches qui s'entendent bien... Je pense justement que c'est de la personnalité de chacun et de son respect que naît l'originalité du groupe, à condition bien entendu d'accepter les différences et les remarques de ses collègues. Cela est d'autant plus vrai pour le premier violon, très en avant dans le quatuor, et souvent assimilé

au leader. En réalité, s'il est souvent concertant il doit rester modestement au service du groupe. Les autres sont là pour l'aider et le soutenir. Parfois on discute longtemps pour le choix d'un doigté ou d'un coup d'archet. Ce n'est pas toujours facile. Aujourd'hui heureusement nous en sommes arrivés à un point où nous pouvons tout nous dire. Nous sommes très soudés. Le 2^e violon fait partie du quatuor depuis 12 ans, le violoncelle depuis 10 ans. Depuis trois ans, nous avons un nouvel altiste qui s'est parfaitement intégré au groupe. Le quatuor est devenu une affaire d'amis.

Et aussi une quatuor de renom parmi les formations françaises...

Patrice Legrand - C'est le résultat d'un long cheminement. Les trois premières années ont été des années de recherche, avec parfois de véritables traversées du désert. Depuis cinq ans cela va mieux. Je me souviens qu'un jour Eugène Lenher, lors d'une de nos séances de travail, nous a dit : «le jour où l'on pourra parler de votre son, vous serez arrivés à un résultat positif». Les dernières critiques en date évoquent effectivement le son du Quatuor de Chartres. Ne crions pas victoire car la route est longue. Mais c'est le signe que nous avons trouvé une identité ou que nous sommes sur la bonne voie. Nous fêtons cette année les dix ans de l'Association des Amis du Quatuor. Et je salue mes merveilleux amis et fidèles compagnons sans lesquels le quatuor n'existerait pas : Robert Aribaud, violoniste, Didier Matarin, altiste et Philippe Pennanguer, violoncelliste.

Vous avez aussi donné votre nom à un quatuor d'instruments.

Patrice Legrand - Il y a deux ans, en effet, les ateliers Moinier à Mirecourt ont fabriqué un quatuor doré à l'or fin à notre nom selon la tradition des XVIII^e et XIX^e siècles. Le dessin, au graphisme moderne, créé par le Maître verrier Gabriel Loire, représente sur un côté les flèches de Notre Dame de Chartres et les blés de Beauce, de l'autre le clocher de Mirecourt et les épiceas, dont on utilise le bois pour fabriquer les instruments. L'ensemble repose sur un losange, symbole des maîtres verriers, et un instrument, qui figure une sculp-

ture qui nous a été dédiée. Ce quatuor est la réunion de quatre arts : la lutherie, la verrerie, la dorure et la musique.

Ce quatuor vous a-t-il mis sur une nouvelle voie ?

Patrice Legrand - La recherche instrumentale nous intéresse beaucoup. Ces quatre instruments de même origine nous ont aidés dans les recherches de sonorités. Mais, bien vite, nous nous sommes aperçu que nous ne retrouvions pas une sonorité aussi originale que celle obtenue avec nos propres instruments. L'idée reste intéressante et peut fonctionner très bien avec d'autres musiciens. Quoiqu'il en soit cette démarche nous a permis de franchir une étape. Nous continuons à collaborer avec Moinier pour leurs essais. Nous essayons ainsi de contribuer à relancer l'école de Mirecourt, qui a été la grande école de la lutherie française jusqu'à l'Entre-deux-guerres.

Quel est l'avenir de cette école aujourd'hui ?

Patrice Legrand - Il y a une dizaine d'années les ateliers Aubert-Moinier ne comptaient plus que trois employés, ils sont aujourd'hui une trentaine. On doit ce résultat au dynamisme d'Alain Moinier et à son idée de redévelopper un secteur tombé dans l'oubli : le violon d'étude de haut niveau. Si quelques grands maîtres ont fait l'histoire de la lutherie mirecourtienne, à l'origine étaient fabriqués dans ces ateliers les violons de monsieur Tout-le-monde. C'est cette fabrication traditionnelle qu'Alain Moinier a remise en route.

Les instrumentistes à cordes entretiennent un rapport particulier à leur instrument...

Patrice Legrand - Nous avons des instruments d'origine différente. Le violoncelliste a un instrument français du XIX^e siècle, le second violon joue aussi sur un Mirecourt du XIX^e, l'altiste joue sur un alto français moderne et moi-même je joue sur

un violon italien ancien. L'achat d'un instrument est souvent un coup de foudre qui peut durer toute la vie. Et jouer un violon qui a plusieurs siècles nous en rend responsables. Le bois des instruments anciens est très sensible au changement de température et d'hygrométrie. On répare facilement un instrument moderne qui se décolle, beaucoup plus difficilement un instrument ancien restauré. Heureusement, le second violon, luthier à ses heures, emporte dans ses bagages sa colle et ses presses... Même s'il nous appartient matériellement l'instrument reste la propriété de l'histoire, nous ne sommes qu'un maillon de sa vie : combien de violonistes l'ont joué avant nous, combien le joueront après nous ?

Quand peut-on accéder à la formation quatuor ?

Patrice Legrand - Pour prendre plaisir à la musique de chambre, il faut avoir un bon niveau instrumental, et ce n'est pas évident. Un bon violoniste doit avoir huit à dix ans de travail derrière lui. Avant c'est difficile d'aborder un morceau intéressant du répertoire pour quatuor à cordes, tout du moins de façon sérieuse et élaborée.

Vous avez commencé par jouer Haydn... ?

Patrice Legrand - Comme beaucoup de quatuors, nous avons commencé par le père du quatuor à cordes. C'est le premier compositeur qui se soit

**Quatuor à cordes décoré
fabriqué par
les ateliers Mirecourt**



vraiment penché sur l'écriture polyphonique à quatre voix pour les cordes. Il nous a laissé une bibliographie colossale de près de quatre-vingt quatuors. C'est le répertoire incontournable de tout quatuor à ses débuts pour trouver une pâte sonore, se forger une identité. Cela n'empêche pas par ailleurs de travailler des quatuors beaucoup plus « techniques » du répertoire romantique ou contemporain. Viennent aussi les quatuors de jeunesse de Beethoven, l'opus 18, et ceux de la fin de sa vie, l'opus 59, et Schubert. Nous avons bien fait quelques petits détours par Prokofiev ou Chostakovitch ou encore le quatuor américain de Dvorak sans oublier les meilleurs quatuors de Debussy ou Ravel. Mais nous avons toujours eu le souci de garder une base de travail autour de nos pères Haydn, Mozart. Il est tentant au début de jouer différents répertoires. Il faut savoir, je crois, se fixer des objectifs et prendre une orientation. La progression se fait par étapes, il faut savoir reprendre ses différents programmes pour mesurer son évolution : les points de repères changent.

Quel est votre répertoire aujourd'hui ?

Patrice Legrand - Depuis trois ans, nous nous intéressons à la musique française. Nous aimons rechercher des œuvres du répertoire français méconnues, parfois même inconnues, et qui méritent vraiment à notre avis d'être découvertes. Nous avons enregistré des œuvres de compositeurs différents : Jean Cras, Gounod, Daniel Lesur et Maurice Journeaux. Jean Cras, cet amiral de la Flotte était un passionné de musique : il composait en mer. Il a écrit des œuvres absolument magnifiques dont un quatuor à cordes dédié « À ma Bretagne natale »... Prochainement, nous allons créer des œuvres beaucoup plus « osées » du point de vue du style. Par exemple, ces deux pièces pour quatuor et saxophone alto que le compositeur Antoine Tisé et Jean Paolo Chiti ont dédiées au Quatuor ainsi qu'au saxophoniste américain Paul Wehage.

Que vous apporte la formation quatuor ?

Patrice Legrand - J'ai toujours eu une attirance pour cette forme musicale.

C'est un répertoire fabuleux et, d'un point de vue instrumental, une formation très intéressante. Je n'oublie pas cependant le chemin parcouru ni celui qui reste à faire. Pour le moment nous avons tous les quatre beaucoup de plaisir à jouer ensemble, ce qui ne nous empêche pas de temps en temps de jouer en formation éclatée. Nous avons aussi joué l'octuor de Mendelssohn avec le Quatuor Anton, en quintette avec Jean-Claude Penneret, et encore dernièrement à Musicora en nonette avec le Quintette Nielsen. L'année dernière nous avons fait une tournée en Afrique en formation quintette avec Bruno Martinez, clarinettiste à l'Opéra Bastille.

Comment fonctionnez-vous ?

Patrice Legrand - Si le quatuor est ce qu'il est aujourd'hui c'est parce que nous avons été aidés. Nous recevons une subvention de la Compagnie Européenne de réassurance et du Conseil général d'Eure et Loir, en échange de quoi nous nous véhiculons leur image dans nos déplacements. Nous avons aussi une bonne audience en région Centre grâce aux aides ponctuels que nous apporte le Conseil régional. Le quatuor est une formation qui peut aussi bien s'adapter aux grandes salles de concert qu'aux petites églises de village.

Avec les Sept dernières paroles du Christ en croix, votre dernier enregistrement, vous avez associé le texte et la voix ...

Patrice Legrand - Les Sept dernières paroles du Christ sont sept quatuors, commandés par l'évêque de Cadix à Haydn pour la période pascale. Le soir de la passion, le prêtre devait monter en chaire pour réciter les paroles du Christ. Jean-Pierre Nortel, écrivain, aumonier des artistes à Paris, a fait des textes sur ces quatuors. L'idée était de donner cette œuvre pour Pâques dans la Cathédrale de Chartres. En choisissant Michaël Lonsdale comme récitant, nous savions que ce serait une expérience hors du commun. Nous avons effectivement vécu un moment très fort, et pris un grand plaisir à travailler à ce disque ensemble. Nous avons depuis d'autres projets en préparation.

Quels sont vos projets ?

Patrice Legrand - Antoine Tisé a

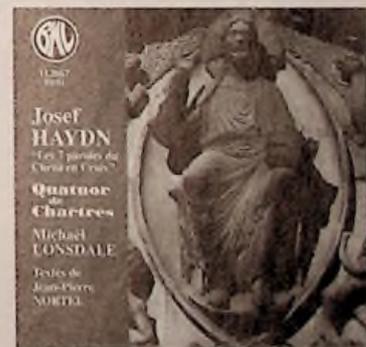
écrit pour nous *Offertorium pour Chartres* qui sera créé en 1998. A venir également *Frankenstein*, un opéra de chambre original entre le jazz, le classique, le rock, de Geoffrey Stolé, compositeur américain. La création aura lieu aux Etats-Unis en 1998 et en France.

Autre grande réalisation cette année, la tournée prévue à la fin de l'année dans dix pays d'Afrique pour donner *Les 7 paroles du Christ* avec Michaël Lonsdale. Les concerts se déroulent dans les centres culturels français, les théâtres et les cathédrales. Nous nous efforçons à travers nos concerts de poursuivre nos recherches, de découvrir et faire découvrir de nouvelles pièces. Et bien sûr nous continuerons nos rencontres avec les étudiants et à œuvrer pour la diffusion de la musique du mieux que nous pourrons.

Propos recueillis par Laurence Solnais et Christine Bergna

Discographie

- Joseph Haydn, *Les 7 Paroles du Christ en croix*, réf. BNL 112 867, distribué par Concorde (Media 7);
- J. Cras, *Premier Quatuor "A ma Bretagne"*, Charles Gounod Quatuor en la min., réf. BNL 112860;
- Joseph Haydn, vol. 1 : *Quatuor op. 20 n° 5; op. 33 n° 3, op. 76 n° 2.* Réf. BNL 112811;
- Joseph Haydn vol. 2 : *Quatuor op. 64 n° 3, op. 42, op. 33 n° 5.* réf. BNL 112826.



CMF

Congrès

Besançon



Besançon
Besançon
Besançon
Besançon

ouverture

Le mot du Président,

M. Maurice Adam

Je déclare ouvert le 96^e Congrès de la CMF. Après le Futuroscope à Poitiers, c'est Besançon, capitale de la Franche-Comté qui nous accueille.

En cette agréable circonstance, je suis heureux de saluer les délégués de nos 23 Fédérations Régionales. Vos présences montrent tout l'intérêt que vous portez à notre association nationale. Je suis particulièrement sensible à la présence de nombreuses personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous, ou nous rejoindront au cours de ces trois journées. Je remercie tout spécialement Monsieur le Maire Robert Schwint pour avoir mis à notre disposition les équipements indispensables au bon déroulement de notre congrès.

Monsieur le Maire, je vous félicite pour l'aide précieuse que vous accordez à la culture dans votre ville et notamment pour le festival international de musique sans négliger pour autant votre soutien permanent aux sociétés musicales. Il ne peut y avoir de développement économique et social harmonieux sans vie culturelle et associative riche.

Ma gratitude s'adresse à la dynamique Fédération de Franche-Comté, à son Président et ami Gérard Scheid, également vice-président de la CMF, à toute sa sympathique équipe qui œuvrent toute l'année pour leur fédération et leurs associations, et qui se sont pleinement investis pour la pré-

paration de ces journées.

Nous allons vivre ensemble trois jours qui seront placés sous le signe de la musique et de l'amitié.

Permettez-moi de rappeler le souvenir de tous les responsables et musiciens disparus depuis notre dernier congrès, notamment J. Freycenon, qui fut Président du département de la Loire. En leur mémoire, je vous demande d'observer un moment de recueillement.

Un congrès est d'abord le moment privilégié pour nous de vous présenter un bilan de l'année écoulée, mais aussi d'établir une perspective pour l'avenir.

Les différents rapports qui vous seront présentés seront l'occasion de faire le point sur nos activités, nos objectifs, et sur les relations que nous devons impérativement entretenir avec le monde musical et institutionnel.

Depuis quelques années, les actions de la CMF et de ses fédérations se multiplient, et j'aimerais vous en citer quelques unes:

- La formation des directeurs de société, renforcée il y a maintenant



plus de 10 ans par la création du DADSM et l'an passé par le Certificat Régional du 1er degré continue d'attirer de plus en plus de jeunes. Chaque année, de nouvelles régions organisent des stages avec toujours plus de participants. Je me réjouis de ces initiatives et souhaite que des stages semblables se développent maintenant également en faveur des chefs de chœurs.

- Concernant le Diplôme d'État, créé par le Ministère de la Culture, la CMF et les 3 autres fédérations de Batterie-Fanfare (UFF, CFBF, FSCF), ont signé une convention avec la Direction de la Musique afin d'être associées aux stages de préparation et à l'organisation. Cette démarche a permis à certaines fédérations de renforcer leurs liens avec leur DRAC et notamment avec les Délégués à la Musique et à la Danse, ce dont nous nous félicitons.

- En formation musicale, la réédition du guide pédagogique correspond à une recherche constante de qualité et à une volonté d'aider les professeurs et les écoles dans leur enseignement. Son accueil très favorable montre qu'il correspondait à un réel besoin. Je vous encourage à bien le diffuser autour de vous.

- Concernant le droit social qui concerne de plus en plus d'associations qui deviennent employeur, la Journée d'Information que nous avons organisée au Sénat au mois de juin a permis de faire le point sur la façon d'employer des professeurs ou des musiciens. Je souhaite que cette journée ait été bénéfique pour aider et renseigner vos associations sur le terrain. La CMF se tient à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à vos questions à ce sujet. Nous envisageons de passer une convention avec un cabinet juridique, pour répondre à certaines questions particulières, afin de mieux pouvoir vous aider.

- Les travaux des commissions se poursuivent. Le répertoire et la pédagogie sont souvent au centre de leurs préoccupations. Je remercie tous leurs membres pour leur dévouement et leurs compétences, ainsi que tous les éminents professeurs qui nous rejoignent chaque année pour les commissions instrumentales, et qui nous témoignent ainsi leur confiance et leur amitié.

- Enfin, la CMF s'est affiliée à de nouvelles associations européennes cette année : l'union européenne des chorales, l'association européenne des orchestres à plectre, et l'association européenne des brass-band. Ces ouvertures sur l'Europe sont importantes, et toujours source d'échanges intéressants. Dans le cadre de la CISM, la CMF organise cette année à Aix-Les-Bains un concours international qui réunira 19 orchestres d'harmonie de division honneur et excellence, de 10 pays différents. La France sera représentée par les orchestres de la RATP, de Doullens, en Honneur, de Clermont-Ferrand, et d'Annonay, en Excellence. Je leur souhaite bonne chance.

Les pouvoirs publics doivent prendre conscience du rôle déterminant de nos fédérations dans la vie musicale, la vie économique et la vie sociale en général.

A l'heure actuelle où le dossier de l'aménagement du Territoire est pour nos élus une préoccupation essentielle, je pense que nous avons une carte à jouer, grâce à notre implantation sur l'ensemble de notre pays.

Pour nous permettre de mettre en place cette politique vitale pour nos formations il faut certains moyens.

Une aide spécifique des Conseils Régionaux permettrait à nos Fédérations Régionales de mettre en place une structure qui favoriserait le développement de nos actions. Je vous engage à contacter ces partenaires et à leur présenter vos projets et vos besoins. J'ai été surpris de constater lors d'une intervention aux assises des conseillers généraux qu'un certain nombre d'entre-eux, chargés de la culture, ignoraient l'existence de nos fédérations. Je vous rappelle que je me tiens à votre disposition pour vous aider dans ces interventions.

Au niveau national, je remercie la Direction de la Musique et de la Danse du ministère de la Culture, et le ministère de la Jeunesse et des Sports, pour leur aide et leur écoute à notre égard.

Depuis plusieurs années, la CMF évolue et, devant l'exigence de qualité, nous avons adopté une politique volontariste pour la formation musicale et les écoles de musique. Dans cette optique, les collaborations avec les établissements d'enseignement spécialisé deviennent de plus en plus

nécessaire, pour ne pénaliser ni les jeunes qui ont les capacités et l'envie de suivre cet enseignement, ni les sociétés qui appréhendent de perdre leurs bons éléments à trop vouloir les conserver.

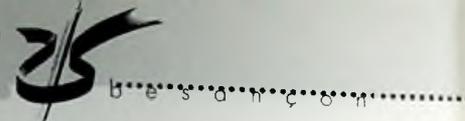
Cette collaboration ne doit pas nous faire oublier que notre principale préoccupation est celle de former des jeunes musiciennes et musiciens pour faire vivre nos sociétés musicales. Cela ne veut pas dire qu'il faut négliger la formation musicale et instrumentale, au contraire, nous l'encourageons, mais il faut également donner le goût aux jeunes de la pratique collective. Nos professeurs ont un rôle important à jouer pour encourager les jeunes musiciens à s'intégrer dans les sociétés musicales et à en goûter tous les bienfaits.

La pratique collective de la musique a une dimension pédagogique importante. Elle favorise la sociabilité, la conscience d'appartenir à un groupe et surtout le sentiment de participer à une entreprise commune. Il est regrettable de constater que les efforts que nous faisons ne sont pas relayés par les médias. Les radios ou télévisions régionales font rarement une place à la diffusion musicale. Malgré nos interventions, nous rappelons à ces partenaires qu'ils pourraient nous aider dans un travail d'éducateur musical de qualité.

Ma reconnaissance s'adresse à tous animateurs de nos sociétés. Au-delà de votre action en faveur de la musique, vous donnez un exemple de ce que peut être le rôle du bénévole, l'esprit communautaire au sein des cités.

Je remercie du fond du cœur les administrateurs de la CMF, le conseil culturel, les responsables et membres des différentes commissions qui travaillent avec sérieux, assiduité et efficacité, en y associant le personnel administratif que dirige avec autorité et compétence Anne Bernard.

Chers Amis restons unis, solidaires et déterminés. Dans ce monde en pleine mutation restons confiants. Aujourd'hui plus que jamais, la vie associative est essentielle à la vie culturelle et sociale de notre pays. Ensemble favorisons la promotion et le développement de notre grand mouvement musical. Ce mouvement qui a un rôle déterminant sur le plan artistique et humain.



la parole à...

Gérard Scheid,
Président de la Fédération
musicale de Franche-Comté



C'est un honneur pour notre Fédération franc-comtoise d'organiser le 96^e congrès de la CMF et d'accueillir en cette année 1997 nos collègues et amis, personnalités des 23 fédérations régionales affiliées.

la parole à...

Robert Schwint,
maire de Besançon

J'ai grand plaisir à vous accueillir ce matin au Kursaal. Comme vient de le dire Gérard Scheid, la Ville de Besançon et toute la région de Franche Comté s'intéressent depuis toujours à la vie associative, à la vie sociale. J'ai l'honneur d'accueillir dans l'année une centaine de manifestations comme la vôtre et je dois avouer qu'il ne m'est pas toujours facile de me mettre au cœur des débats et des préoccupations de ceux que je reçois.

Ce matin c'est différent, ce n'est pas tellement le maire de Besançon qui vous reçoit, mais un musicien comme vous. Mon parcours de musicien commence à l'âge de dix ans aux cours de solfège de l'harmonie municipale de Montbéliard, à 60 km d'ici, d'où je suis natif. Après cinq ans passés à solfier et à faire des dictées musicales arriva le moment de choisir

La Franche-Comté, terre natale des inventeurs sociaux que furent Pierre-Joseph Proudhon, Charles Fourier et Victor Considérant, eut un rôle de pionnier dans le grand mouvement orphéoniste qui se développa dès le début du XIX^e siècle.

Nos sociétés musicales en sont les héritières et cela explique qu'elles soient fortement ancrées dans le paysage comtois et sa vie locale.

Notre région est ainsi très impliquée dans la pratique musicale et chorale, comme peuvent en témoigner les 10 000 adhérents à notre Fédération qui représentent 1% de la population franc-comtoise ! Votre séjour parmi nous sera l'occasion de mieux nous connaître. Ce 96^e congrès sera très dense car j'ai souhaité réserver une journée de réflexion sur l'enseignement et la formation musicale en particulier. Je pense qu'un thème musical ou d'actualité développé à l'occasion du congrès annuel de la CMF doit nous permettre d'élargir, d'enrichir les débats et de les ouvrir à un public plus large.

En ce qui concerne l'écoute et le chant, le thème de cette année, je suis

l'instrument que je voulais jouer : la clarinette. Je me souviens de semaines entières de travail pour arriver à franchir le si dans la gamme... De l'harmonie de Montbéliard, j'ai poursuivi par deux ans de conservatoire à Besançon. Je me suis retrouvé ensuite dans les rangs d'une philharmonie de village avant d'intégrer la Démocrate de Charquemot que dirige M. Vuillemin, mon beau-frère...

C'est donc le maire musicien de Besançon qui accueille aujourd'hui la Confédération Musicale de France, et de façon beaucoup plus conviviale que d'habitude. J'ai lu avec intérêt vos préoccupations. Je tiens à vous féliciter pour tout ce que vous faites dans les quatre coins de France. En arrivant ici, vous avez dû vous demander quelle était cette ville, au fin fond de la province franc-comtoise, souvent confondue avec Briançon. Nous sommes fiers d'être bisontins, et non pas briançonnais. Besançon est une ville où la musique, le chant sont très souvent à l'honneur. Nous avons des harmonies dont une municipale, une fanfare de sapeurs pompiers, et l'orchestre du Conservatoire.

conscient que nous n'apporterons pas de recette miracle à l'issue de cette journée. En tant que professeur de formation musicale, je sais par expérience qu'il existe autant de pédagogies que de pédagogues, et que chaque question posée ne trouvera pas de réponse simple. Cependant, j'espère que ce colloque éclairera bon nombre d'entre nous pour une meilleure application du programme pédagogique de la CMF.

Je profite de ce congrès pour saluer l'effort des collectivités qui soutiennent depuis des années la progression de notre Fédération, je pense au Ministère de la Culture, au Conseil Régional et aux Conseils généraux du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

Je remercie aussi tous ceux qui ont œuvré à la bonne marche de ce congrès : la Ville de Besançon et ses services, les équipes du Kursaal et de l'Opéra Théâtre, sans oublier l'ensemble des bénévoles et membres de notre Fédération qui n'ont compté ni leur temps ni leur peine pour que ce congrès soit une réussite. Bienvenue et bon congrès à Besançon.



Le Conservatoire national de région est une lourde responsabilité pour la ville, qui finance en effet 90% des crédits nécessaires à son fonctionnement et au traitement des professeurs. Nous avons aussi un orchestre philharmonique, des structures chorales. Vous serez, je pense, en harmonie avec cette région, cette ville qui pense et vit la musique. Je vous souhaite de passer trois jours aussi intéressants qu'agréables et espère que vous repartirez avec, au fond du cœur, quelques souvenirs marquants de notre Ville de Besançon.



la parole à...

Pierre Chantelat,
Président du Conseil régional
de Franche-Comté



Je suis particulièrement heureux d'accueillir en Franche-Comté ce 96^e congrès de la Confédération Musicale de France. Bienvenue à vous tous, musiciens, mélomanes, amoureux et professionnels de la musique.

Si vous êtes réunis ici, c'est bien sûr d'abord à votre initiative, pour montrer la vitalité de votre Confédération nationale, mais aussi parce que notre région de Franche-Comté est une des vraies régions musicales de France. Peu d'arts ont été si souvent qualifiés d'ineffables ou d'inexprimables. Pour les Grecs, musique évoquait l'ensemble des neuf arts patronés par les muses. Pour Jean-Jacques Rousseau elle n'est plus que l'art de combiner les sons d'une manière agréable.

Pour ma part je m'arrêterai à la définition d'un musicien Boesce, du V^e et VI^e siècle : «Quiconque descend en soi-même comprend ce qu'elle est». C'est pourquoi je me

contenterai de frapper les trois coups de ce grand rassemblement musical en spectateur attentif et passionné. Bien que je ne pratique pas la musique, je l'aime profondément.

Vous savez, bien sûr, s'agissant du plus haut niveau de la musique, que notre région s'honore de disposer d'un des principaux festivals de musique en Europe. (le Festival de Besançon-Franche-Comté fêtera ses 50 ans à l'automne) et le concours des jeunes chefs d'orchestre ; certes, la vie musicale a beaucoup changé depuis 50 ans ; mais, même si les pratiques ont varié, il y a ici un acquis important qu'il nous faudra développer et renouveler.

D'autres manifestations, comme le Festival de Musique du Haut-Jura, le Festival International de Musique Universitaire montrent notre vitalité. Et, surtout, nous disposons d'une palette impressionnante en matière de chant choral : un Centre polyphonique remarquable, des ensembles vocaux de bon niveau, des maîtrises réputées, et, surtout, quelques chefs de chœur de très grande pointure qui devraient à l'avenir nous permettre des développements importants pour notre région.

Enfin, les pratiques amateurs restent très répandues dans notre région. Nous avons la faiblesse de croire que notre soutien important et constant y est pour quelque chose. d'une part au Centre polyphonique, d'autre part à la Fédération des Sociétés Musicales de Franche-Comté, organisatrice de votre congrès, présidée par Gérard Scheid, que je salue ici.

Je pense en effet que votre Confédération a su s'adapter à l'évolution des pratiques. Bien que fondée depuis déjà presque un siècle, vous continuez toujours et encore à former des musiciens amateurs, et aussi des amateurs de musique.

Vous représentez ici, si j'ai bien lu votre brochure, 23 fédérations régionales, 91 fédérations départementales,

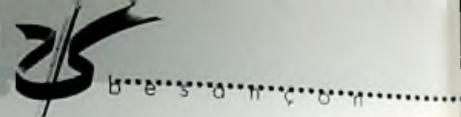
5 500 associations musicales et écoles de musique, c'est-à-dire, 700 000 musiciens. Vous imaginez bien que vos objectifs recourent complètement les nôtres : promouvoir et développer la pratique musicale, favoriser l'accès et la formation des jeunes. Je me permets de signaler à cet égard l'effort exceptionnel fait par le Conseil régional cette année pour favoriser l'accès à un diplôme d'Etat, organisé en liaison avec la Fédération des Sociétés musicales de Franche-Comté et faire découvrir à un très large public la diversité des formes musicales.

Le dossier que vous avez en mains dit assez notre richesse, en Franche-Comté : 10 000 adhérents dans l'ensemble de la région, 61 sociétés fédérées, plus de 5 000 élèves, 28 stages organisés l'an passé avec 1 000 stagiaires. Toutefois la musique ne trouve pas sa juste place dans l'enseignement. La disproportion entre le nombre des écoles et la place occupée par la musique dans l'enseignement public a entraîné diverses mesures, ainsi que la naissance de nombreux mouvements d'initiation musicale ou de chant choral, souvent fondés sur la valorisation du folklore.

Quelque soit l'explication que l'on prête à la provenance, il existe pour chaque peuple, chaque groupe ethnique une musique qui lui est propre; musique militaire pour discipliner le corps militaire ou impressionner l'adversaire; musique religieuse dont la raison d'être originelle est le service divin; musique et danse; musique et cinéma; le cinéma est acte et objectivité, la musique est lyrisme et subjectivité.

Je vais vous laisser poursuivre vos travaux et vous redis toute notre amitié. Nous sommes honorés d'accueillir ce congrès national, dont nous sommes sûrs qu'il aura des retombées positives sur la vie musicale en Franche-Comté.

Bon séjour dans notre Région franc-comtoise.



la parole à...

Pierre Tallagrand,
Vice-Président du Conseil
Général du Jura



Au nom du Conseil Général du Jura et du Président Gérard Bailly, je tiens à vous saluer et vous dire ma satisfaction de voir cette importante réunion se dérouler en Franche-Comté. Je voudrais d'ailleurs profiter de l'occasion qui m'est offerte pour remercier tous ceux qui ont permis et travaillé pour que se tienne ici cette Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France.

Depuis toujours le Jura a bénéficié d'une véritable tradition associative

en matière de groupements musicaux. L'évolution de notre société a cependant compliqué la tâche des nombreux bénévoles, et altéré la qualité et la vitalité des différents foyers d'activités musicales dans le Département du Jura. Devant cette situation, l'Assemblée Départementale a décidé de réfléchir à la mise en place d'une véritable politique en faveur de la Musique, dans l'objectif qu'à terme, chaque habitant du Jura puisse, s'il le désire, bénéficier d'un enseignement de qualité et que chaque entité communautaire puisse être animée par une activité musicale d'un niveau satisfaisant.

C'est évidemment une œuvre de longue haleine, et si l'action est sensible dès maintenant :

- pérennisation d'un poste d'animateur en spectacle vivant,
- augmentation de la participation départementale au fonctionnement,
- aide à l'acquisition des instruments de musique.

le véritable enjeu se situe à moyen terme, voire à long terme.

L'ensemble des organismes du Département, et notamment les écoles de musique ont été associés à la définition de notre politique, mais également les Fédérations Musicales des Sociétés du Jura et de Franche-Comté, en particulier à travers le Comité Départemental pour l'Enseignement Musical dans le Jura et dans la politique de formation qu'il envisage de mettre en œuvre.

La faculté que nous aurons à être complémentaire déterminera d'ailleurs la qualité de la politique en

faveur de la musique dans notre département

En ce qui concerne la F.S.M., votre expérience, le rôle que vous jouez en Franche-Comté et au plan national est le gage, j'en suis pour ma part convaincu, d'un travail dynamique et fructueux et, à ce propos, je tiens à rappeler une date que l'on peut qualifier d'historique au plan départemental, celle du 15 décembre 1996 qui a vu la fusion de deux structures jurassiennes sous l'autorité de la Fédération Musicale de Franche-Comté. Je rends d'ailleurs hommage aujourd'hui à la sagesse, à l'abnégation, mais aussi à la pugnacité de ceux qui ont fait que cela soit possible dans l'intérêt général de la musique, car cette fusion est la concrétisation d'un long processus, qui devrait apporter, par une meilleure utilisation des moyens et une plus grande cohérence dans la démarche, une aide accrue au fonctionnement des sociétés musicales, à la formation des jeunes, à l'équipement, etc...

C'est pourquoi, ainsi que le soulignait, le Président Gérard Bailly, nous serons particulièrement attentifs aux travaux de ce 96e Congrès de la Confédération Musicale de France, toujours riche en enseignements et de nature, nous n'en doutons pas, il n'est pas inutile de le rappeler, à nourrir notre réflexion, dont la finalité est de pouvoir offrir à tous les jurassiens, les moyens les mieux adaptés au développement d'une activité musicale du meilleur niveau possible.

Je vous souhaite à tous un congrès fructueux et un agréable séjour.

Rapport moral

par Daniel Chopinez,
 Secrétaire général de la CMF



Préambule

Nous sommes réunis aujourd'hui à Besançon pour la tenue du 96^e congrès de la Confédération Musicale de France. Cette assemblée constitue un des temps forts de l'année, c'est un moment de retrouvailles, de convivialité, mais aussi, bien sûr, de travail. Cette rencontre a pour objet de faire

le bilan de toutes les activités de l'année ; elle permet à chacun de s'exprimer sur les orientations de notre Association Nationale.

Après une étape de qualité au futuroroscope de Poitiers, nous nous retrouvons dans une cité où évoquer la tradition musicale est un euphémisme. Le prestigieux concours de chef d'orchestre, qui s'y déroule régulièrement constitue une référence internationale pour tous les lauréats. C'est, entre autres, l'un des témoignages éloquents de la ville qui nous reçoit.

Je voudrais en votre nom, m'associer à notre président Maurice Adam pour remercier la municipalité et en particulier Monsieur Robert Schwint, Maire de Besançon qui a bien voulu nous accueillir et mettre à notre disposition ces locaux admirables : ils faciliteront et contribueront à la bonne tenue de nos travaux. Je voudrais également remercier et féliciter le président de la Fédération Régionale de Franche-Comté, Gérard Scheid, vice-président de la CMF, et l'ensemble de ses collaborateurs, pour l'accueil sympathique qu'ils nous ont réservé, et la qualité de l'organisation de ce congrès.

Notre président a évoqué la mémoire de plusieurs de nos éminents collègues disparus. Nous avons avec lui une pensée émue à l'intention de toutes celles et ceux, musiciens, directeurs, présidents, qui nous ont quittés prématurément cette année, après avoir consacré beaucoup de leur

temps au service de la Musique. Avant de procéder à la lecture du rapport d'activités, je voudrais remercier Anne Bernard, Isabelle Poncel et Manuela Croisy pour l'aide qu'elles m'ont apportée dans la rédaction de ce rapport. L'importance du travail qui est effectué au sein de l'administration de la CMF est à souligner. À noter qu'une commission chargée du Personnel a été décidée. Elle se compose de MM. Adam, Scheid, Lorieau et Fournier.

Des médailles et des assurances

Je commencerai ce rapport moral par le bilan annuel des médailles et des assurances, car il apparaît qu'elles tiennent une place non négligeable dans la vie des sociétés musicales.

Pour les premières, un total de 3344 Médailles et Plaques ont été remises. Quant aux assurances, le nombre de contrats, pour l'année 96, a été de 3100. Par ailleurs, 642 dossiers ont été traités dont 480 réglés pour une somme de 1 091 646,94 francs.

Des présidents régionaux

La Confédération Musicale de France n'aurait qu'une importance relative, voire même une absence d'existence s'il n'y avait pas les fédérations. Les dispositions prises il y a quelques années, en matière de régionalisation, nous conduisent à nous référer essentiellement aux fédérations régionales. Il y a dans cette disposition un aspect pratique et économique incontournable qui n'échappe



à personne. Elle présente, entre autres avantages, celui de favoriser les échanges, de conjuguer les compétences, et d'accéder aux aides des conseils régionaux, souvent malheureusement, en dessous de nos espérances.

Je ne crois, pour ma part, à l'intérêt de la régionalisation que dans la mesure où elle sert de relais actif entre les fédérations départementales, appelées parfois unions départementales, et la CMF. Cela signifie que c'est de la base que doit venir l'initiative. Votre présence ici aujourd'hui, en est l'illustration. En effet, l'avantage d'une confédération comme la nôtre, est que nous sommes tous de la base. À défaut de pouvoir vous en présenter tous les membres, je mentionnerai les quelques changements intervenus au sein de trois fédérations régionales: Bernard Aury succède à Conrad Rodriguez à la tête de la Fédération Musicale d'Auvergne, Pierre Deiana succède à François-Xavier Giovannai à la tête de la Fédération Musicale de Corse et Gladys Losio-Pajaniandy succède à Robert Dauberton à la tête de la Fédération Musicale de Guadeloupe.

Des membres du Conseil d'Administration

Au cours de cette année, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et quelques changements ont eu lieu. C'est ainsi que pour représenter la Fédération d'Auvergne, Bernard Aury a succédé à Conrad Rodriguez. Vous me permettez de saluer la qualité de la participation de Conrad au Bureau de la CMF. Je crois pouvoir me faire l'interprète de mes collègues pour dire combien nous avons apprécié sa compétence et son amitié. Nous regrettons son départ, mais nous saluons néanmoins avec plaisir l'arrivée de son remplaçant. La fédération de la Corse est représentée par Pierre Deiana en remplacement de François Xavier Giovannai. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Des membres du bureau

Le Bureau s'est réuni 4 fois, il est formé de Maurice Adam : Président; Jack Hurier : Premier vice-président; Gérard Scheid : Vice-président chargé des relations extérieures aux côtés du président; Philippe Fournier : Vice-président chargé des stages, des

concours et de la Jeunesse; Daniel Chopinez : Secrétaire général; Michel Pierrot : Secrétaire général adjoint; Marcel Lorieau : Trésorier; Thierry Clairon : Trésorier adjoint.

Les ordres du jour des réunions du Bureau et du Conseil d'Administration se sont caractérisés par la densité des sujets traités et il ne peut être question de les évoquer tous dans un rapport comme celui-ci ; permettez-moi cependant de vous présenter les principaux :

- ▣ Les fédérations régionales et les relations avec les DRAC, Associations départementales, et collectivités
- ▣ Préparation de la Journée d'Information du 3 juin au Sénat
- ▣ Présentation des comptes de la CMF par le trésorier
- ▣ Compte rendu des commissions techniques
- ▣ Guide pédagogique de formation musicale
- ▣ D.A.D.S.M. : analyse des résultats 96. Projets de session 97
- ▣ Concours des sociétés : bilan et prévisions
- ▣ Concours d'Excellence
- ▣ Projet de convention collective (initié par la Fédération de Rhône Alpes)
- ▣ Affiliations de la C.M.F. aux associations européennes
- ▣ Fête de la Musique 96
- ▣ Modification de l'article 8 du règlement intérieur du Conseil Culturel

Du calendrier du Président

Le bilan de la CMF, c'est aussi les multiples réunions auxquelles les uns et les autres doivent participer. Le rayonnement d'une Association Nationale comme la nôtre l'impose. L'agenda du président en est l'illustration: les nombreuses réunions et rencontres auxquelles il est amené à participer à Paris, au Ministère de la Culture, à la Direction de la Musique, mais aussi les rencontres avec d'autres associations nationales, les invitations dans les fédérations et concours, etc...

Pour la seule année 1996, ce n'est pas moins de 34 déplacements que Maurice ADAM a effectués sur l'ensemble du territoire français pour représenter la CMF. Je crois par ailleurs utile de vous rappeler sa récente nomination à la tête de la C.A.M. (Coordination des Associa-

tions Musicales) en qualité de président. Cette nouvelle distinction honore la CMF.

Les réunions comme je viens de le rappeler ne manquent pas, c'est pourquoi le rôle des membres du Conseil d'Administration est également d'y participer en qualité de représentants de la Confédération Musicale de France.

De la représentation de la CMF dans les différents Organismes nationaux et internationaux

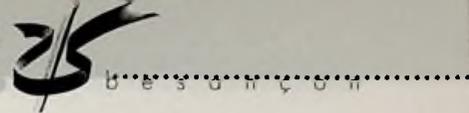
- ▣ Le CNM, Comité National de la Musique ;
 - ▣ La CAM, Coordination des Associations Musicales;
 - ▣ Le CSM, Conseil Supérieur de la Musique;
 - ▣ L'UNAVAC, Union Nationale des Associations à Vocation Artistique et Culturelle;
 - ▣ La CISM, Confédération Internationale des Sociétés Musicales;
 - ▣ L'UEM, Union Européenne des Musiciens ;
 - ▣ La WASBE, World Association for Symphonic Bands and Ensembles;
 - ▣ L'EGMA, Association européenne des orchestres à plectre ;
 - ▣ L'AGEC, Association européenne des chorales ;
 - ▣ L'EBBA, Association européenne des Brass-Band.
- La liste de leurs responsables et les adresses de ces Organismes sont disponibles à la CMF.

Du Conseil culturel

Il est placé sous la responsabilité d'André Petit, président honoraire de la CMF. Au cours de cette année, le Conseil Culturel a subi quelques modifications.

L'article 8 du règlement intérieur a défini la composition de ses membres: les responsables de commissions deviennent, de droit, membres du conseil culturel. A ces responsables de commissions peuvent s'ajouter des personnalités du monde musical invitées au titre de consultants.

Ces dispositions ont le mérite de donner à ce conseil culturel les moyens de coordonner et d'orienter avec efficacité toutes les actions entreprises. C'est aussi un lien direct et naturel avec les différentes commissions techniques .



Des commissions techniques

Chaque commission technique de la CMF est placée sous la direction d'un responsable. Ce dernier est assisté dans sa mission par plusieurs collaborateurs. Remplacé par Jean-Jacques Charles à la tête de la commission des batteries-fanfars, je souhaite exprimer à notre ami André Trémine tous nos vœux de bonne retraite. Éminente personnalité, il a marqué de son empreinte la plupart, pour ne pas dire toutes nos sociétés par ses compétences pédagogiques; par ses qualités de compositeur, il a contribué à l'essor des batteries-fanfars. Nous saluons en lui un grand serviteur de la musique, et nous serons toujours heureux de le retrouver parmi nous.

Le responsable du Conseil Culturel, notre éminent collègue André Petit, présentera lui aussi les grandes lignes des actions de l'année écoulée. Je me contenterai donc de vous présenter de manière synthétique, les éléments essentiels.

Des points forts de l'année et des actions menées par la CMF

✓ La formation musicale

La recherche constante de qualité dans l'enseignement s'est traduite par l'édition d'un Guide Pédagogique destiné aux professeurs et aux directeurs d'école de musique, afin de leur proposer un cursus progressif et cohérent.

✓ La formation des chefs

Nos efforts se poursuivent pour la formation des directeurs, par l'organisation de nombreux stages en région, qui attirent chaque année un nombre croissant de jeunes désireux de se former.

X Certificat régional

La création cette année d'un Certificat Régional du 1er degré de notre Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales, destiné à enseigner les bases théoriques et pratiques de la direction aux nouveaux chefs, a été très favorablement accueillie. Il répond tout à fait à l'attente des sociétés et des fédérations.

Les premières épreuves de ce premier degré du DADSM se sont déroulées en Régions.

X DADSM - DE

Au congrès de Poitiers, j'ai évoqué la difficulté d'envisager une équivalence entre le DADSM et le DE. Nous

poursuivons, néanmoins, nos démarches dans ce sens. Au cours de cette année a été signée une convention entre les Confédérations CMF-UFF-CFBF-FSCF et le Ministère de la Culture afin de leur permettre de participer activement à la mise en place de la préparation au Diplôme d'Etat à la Direction des ensembles à vent dans les différentes régions. Le texte de cette convention étant relativement long, je vous prie de vous adresser à vos présidents de région si vous souhaitez en prendre connaissance.

Ce nouveau diplôme n'a pas remis en question le DADSM de la CMF. Cette année il se déroulera dans le courant du 4e trimestre 1997. Pour 1996, les épreuves d'admissibilité ont eu lieu les 25, 26 et 27 octobre 1996, et les épreuves définitives du DADSM, les 28 et 29 novembre. Je laisse légitimement au responsable du conseil culturel le soin de vous communiquer les résultats de ce concours. On peut souhaiter que le partenariat consenti par la CMF en signant la convention du DE avec le Ministère de la Culture permettra en contrepartie aux fédérations régionales et départementales de bénéficier d'une aide substantielle pour que la préparation du 1er et 2e degrés du DADSM puisse se mettre en place dans les régions. Les actions menées par les fédérations régionales en matière de formation comme en matière de diffusion constituent l'essentiel de l'essor de la CMF.

✓ Aide à la création et rapprochement orchestres/compositeurs

Consciente de la nécessité de renouveler le répertoire pour orchestre d'harmonie, la CMF a voulu sensibiliser de jeunes compositeurs à l'écriture pour ces formations, en lançant un appel aux «nouveaux compositeurs», et en organisant des rencontres avec des compositeurs plus expérimentés dans ce style, et des éditeurs. Plusieurs compositeurs nous proposeront des oeuvres pour 2e et 3e divisions, pour la prochaine sélection des morceaux de concours. D'autre part, un appel a été lancé aux orchestres acceptant de créer ou d'enregistrer des oeuvres non éditées, afin d'aider les compositeurs dans leur démarche.

✓ Ouverture sur l'Europe

Afin de s'ouvrir sur l'Europe, la

CMF s'est affiliée à l'Association Européenne des Orchestres à Plectres (EGMA), à l'Union Européenne des Chorales (AGEC) et à l'Association Européenne des Brass-Band (EBBA).

La CMF adhère également à l'EMCY (European Union of Music Competitions for Youth) en qualité de membre ordinaire pour une durée de 2 ans. Cette association a pour vocation d'organiser des concours internationaux d'instruments. Les lauréats du concours d'excellence de la CMF pourraient participer au concours de jeunes solistes.

✓ Musique de chambre

Sur l'initiative de la fédération de la Somme, le 1er concours pour classes d'orchestre, musiques de chambre et petits ensembles s'est déroulé au mois de juin à Moyenneville. Cette manifestation a été l'occasion pour ces formations souvent absentes des concours de s'exprimer et de se rencontrer.

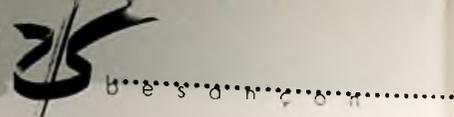
La CMF compte maintenant près de 1 000 écoles de musique et ces formations se multiplient. Il est important de leur donner la possibilité de se mettre en valeur. En 1998, la C.M.F. envisage d'organiser un Concours d'Excellence de musique de chambre. Pour cette première année, le concours s'adressera aux quatuors.

✓ Soutien juridique aux associations

La journée d'information sur l'emploi culturel dans les associations, organisée au mois de juin, dans laquelle intervenait le cabinet juridique Juris Association, a permis à un grand nombre de nos cadres bénévoles de faire le point sur la législation du travail. J'y reviendrai plus en détail en fin de rapport.

Du Concours d'Excellence

C'est au Conservatoire du Xe arrondissement de Paris que ce concours s'est déroulé le 2 février 1997. Son Directeur André Guilbert avait mis à la disposition de la CMF l'ensemble de son établissement ce qui a permis d'accueillir les 93 candidats issus de 15 fédérations régionales. Les épreuves d'instruments et de formation musicale se sont passées dans le courant de la matinée. Neuf lauréats ont obtenu le Prix d'Excellence (1er prix en instrument et 1er prix en formation musicale), contre 3 en 1996.



À noter cette année une plus grande diversité dans les instruments, avec des candidats en basson, hautbois, guitare basse et mandoline. (Voir compte rendu dans le Journal de la CMF, n° 468).

Des Concours nationaux de musique

En résumé, 9 concours ont été organisés par 8 fédérations ce qui permet à 249 sociétés musicales de se présenter. Voici, par discipline, les sociétés participantes : orchestres d'harmonie : 137; orchestres de fanfare : 2; orchestres à plectres : 7; chorales : 36; batteries-fanfars : 29; orchestres d'accordéons : 2; orchestre symphonique : 1; petits ensembles et classes d'orchestre : 35.

Nous regrettons la faible participation des orchestres symphoniques et orchestres d'accordéons, et encourageons les fédérations régionales à organiser des concours qui leur sont ouverts, voire même qui leur seraient réservés.

Des sociétés ayant obtenu le Grand Prix d'Honneur

Nous félicitons le Club de Mandolines de Remiremont, l'Orchestre d'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg, l'Harmonie Municipale de Saint Omer, l'Estudiantina d'Argenteuil, et la Chorale Mixte «Josquin des Prés» de Denain, qui ont obtenu cette année le grand prix d'honneur.

Le règlement des Concours est à votre disposition auprès de votre fédération régionale, ou à la CMF.

L'année 1997 s'annonce faste pour les concours. 15 sont déjà annoncés.

Du Concours international de la CISM

Ce concours a lieu tous les trois ans dans un pays différent. C'est Aix les Bains qui l'accueillera cette année, les 9, 10 et 11 mai. Les sociétés de niveau Excellence concourront le vendredi 9 mai avec comme oeuvre imposée «Passe temps pour un été» de Dubois/Holstein, et le samedi 10 mai, les sociétés de niveau «Honneur» sur l'oeuvre imposée «Tétrade» de Roger Boutry.

Quatre sociétés représenteront la France : en Excellence, les orchestres de Clermont-Ferrand et d'Annonay, en Honneur, les orchestres de la RATP et de Doullens.

De la Fête de la Musique

L'adaptation pour orchestre «Chante» de Michel Fugain a été adressée à toutes les sociétés souhaitant l'exécuter ce jour-là. Nous avons été informés tardivement du choix de cette oeuvre par l'Association «Fête de la Musique». Nous remercions Désiré Dondeyne qui en a fait une adaptation pour orchestre d'harmonie et batterie-fanfare. Nous remercions également les sociétés qui ont participé à ce projet en exécutant l'oeuvre.

Le projet pour 1997 est de créer dans différentes régions «Paroles», oeuvre de Willy Soenen, pour orchestre d'harmonie et chœur mixte, sur sept poèmes de Jacques Prévert, pour laquelle le compositeur a obtenu le 1er Prix du concours de composition de la CMF.

Je vous invite à participer à cette création mondiale dans votre fédération. La CMF enverra un exemplaire de la partition à chaque fédération régionale. Cette oeuvre est accessible aux orchestres et chœurs de niveau 2^e division. L'idée initiale était d'organiser un rassemblement régional. Vous pouvez par exemple vous appuyer sur un orchestre et un chœur déjà constitués, et accueillir les musiciens de votre fédération qui souhaitent s'y joindre.

Des examens

Réunies courant septembre, les commissions instrumentales ont décidé du choix des morceaux imposés pour les examens 1997. Ces commissions sont constituées de 3 membres FFEM ex FNUCMU et de 3 membres CMF.

Suite à de nombreuses demandes de votre part, le Conseil d'Administration a décidé de supprimer cette année le choix A ou B.

De la journée d'information au Sénat

La CMF a organisé, au Sénat le 3 juin 1996, un colloque ayant pour thème : «L'emploi culturel dans les associations musicales» (en présence de Christine Mayer, avocate), pour répondre à la préoccupation de nombreux responsables d'associations.

En effet, les multiples appels reçus au siège de la CMF à propos des conditions d'emploi dans le milieu associatif et en particulier du personnel enseignant a conduit le Président

Maurice Adam à proposer cette initiative à laquelle le conseil d'administration a immédiatement souscrit. Cette journée a également permis d'entendre l'avis des partenaires institutionnels de la CMF. Vous trouverez les détails de ces interventions dans le Journal de la CMF, n° 464 de juin 1996.

En conclusion

L'année 96 s'est révélée riche en événements. La densité des actions que je viens d'énumérer témoigne une fois de plus de la vitalité de la CMF. Depuis de nombreuses années, notre association nationale, par vous, par les fédérations, consacre toutes ses énergies pour promouvoir la pratique musicale sous toutes ses formes, dans tous les milieux, et dans tous les lieux. Elle constitue certainement le meilleur relais entre la pratique amateur et les professionnels de la musique. Toutes les initiatives qu'elle prend en faveur de l'enseignement, de la diffusion, de la formation, contribuent au développement qualitatif et quantitatif de la musique dans toutes les régions de France, y compris dans les régions les plus défavorisées. Cet essor est la conséquence d'une politique culturelle bien pensée, audacieuse et déterminée.

Le dynamisme et la réussite que l'on peut constater ici en Franche-Comté, et dans d'autres régions, est aussi le résultat d'une synergie entre les Elus, les Représentants des Administrations Territoriales, l'Etat, et tous les acteurs de la vie musicale. Cet exemple mériterait d'être exploité dans toutes les régions tant il permet à chacun de s'exprimer, d'innover, et de mener à bien les projets.

Pour y parvenir, il est essentiel et urgent de mettre fin aux tutelles excessives, inopportunes et décourageantes. Le véritable besoin ne réside ni dans l'assistance, ni dans les directives multiples ; il s'agit au contraire de favoriser, d'encourager, et d'accompagner les initiatives prises par les musiciens eux-mêmes. Ce partenariat intelligent constitue certainement la clé essentielle de la réussite de l'aménagement du territoire en matière culturelle et en particulier du développement harmonieux de la musique. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un excellent congrès.



Rapport financier

par Marcel Lorieau,
 trésorier de la CMF

Les documents que vous avez en votre possession opèrent la synthèse des opérations comptables de l'année 1996. Le résultat de l'exercice est de 89,41 qui peut s'expliquer comme suit :

(cf. tableau 1)

Analyse comparative du compte de résultat

Les comptes de résultat 1996 et 1995 peuvent se présenter en résumé comme suit :

(cf. tableau 2)

La gestion de la trésorerie et les produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement nous ont procuré un résultat financier de 195 615,40. Nous avons jugé utile, pour l'avenir de notre association, de constituer des provisions à hauteur de 396 930,00 dont 100 000,00 pour grosses réparations, 120 000,00 pour frais d'assemblée générale, 176 930,00 pour charges et risques divers. La fiscalisation de la rémunération de la compagnie d'assurances AXA nous a amené à comptabiliser en charges pour les 3 années précédentes une somme de 406 158,64 couverte par des provisions antérieures.

Cette somme n'affecte donc pas les résultats du présent exercice.

tableau 1

Résultat d'exploitation	+ 280 817,49
Résultat financier	+ 195 615,40
Résultat exceptionnel	- 375 602,48
Impôt sur les bénéfices	- 100 741,00
	<hr/>
	89,41

tableau 2

	1996	1995
Montant des produits d'exploitation dont 476 514,63 de reprises provision pour 1996	A 3 469 785,09	3 004 391,23
Variation de stock	- 66 680,61	5 640,40
Achat de matière et autres approvisionnement	338 716,39	209 892,10
Autres charges externes	1 068 834,99	1 391 555,44
Impôts et taxes	94 463,61	99 094,46
Charges de personnel	1 203 925,03	1 248 707,12
Dotation d'exploitation	545 684,69	412 783,57
Autres charges d'exploitation	4 023,50	
Charges d'exploitation	B 3 188 967,60	3 367 673,09
Résultat d'exploitation	(A-B)C 280 817,49	- 363 281,86
Produits financiers	198 805,60	327 297,49
Charges financières	- 3 190,20	- 2 105,42
Résultat financier	D 195 615,40	325 192,07
Résultat courant (C+D)	E 476 432,89	- 38 089,79
Produits exceptionnels	42 047,26	91 664,48
Charges exceptionnelles	417 649,74	46 391,73
	F -375 602,48	45 272,75
Impôt sur les bénéfices	G - 100 741,00	- 4 560,00
Résultat	E-F-G 89,41	2 622,96

Examen par comparaison de bilans 1996 et 1995

(cf. tableau 3)

Les valeurs disponibles ont ainsi varié au cours de l'année 1996.

31/12/1996 5 221 786,16
31/12/1995 4 317 905,69

Variation positive 903 880,47

Les dettes à court terme s'élèvent, quant à elles, à: **5 214 611,80**

Elles sont largement couvertes par l'actif circulant: **6 953 999,47**

d'où une différence de: **1 739 387,67**

contre, pour l'an passé: **1 681 406,74**

Parmi les dettes à court terme, la somme la plus importante est représentée par le montant dû à AXA dont le règlement est échelonné. Ce plan de règlement établi par la compagnie d'assurance est suivi scrupuleusement.

À la date de l'arrêté des comptes C.M.F. la créance AXA se présente ainsi :

Dû au 31/12/96: 4 105 596,55

De cette somme il y a lieu de défalquer :

- Les acomptes versés figurant à l'actif: **719 614,00**

- Les ristournes qui nous sont dues sur 96: **673 317,84**

soit: **1 392 931,84**

= 2 712 664,71

De plus, je suis en mesure de vous préciser que nos charges courantes sont réglées dans les délais et que notre association a fourni au cours de 1996 à la SARL « CMF Diffusion » diverses prestations tant en personnel, loyers, fournitures administratives etc.... pour un montant T.T.C. de 61 235,95. Ces prestations ont fait l'objet de facturations mensuelles avec régularisation à la clôture.

Après avoir présenté les chiffres de l'année 1996, il m'appartient de vous donner lecture des charges et produits pour 1997 qui ont été élaborés avec le concours de la commission des finances. Merci de votre attention.

tableau 3

ACTIF

Valeurs immobilisées

	1996	1995
Immobilisations incorporelles	22 031,54	22 031,54
Amortissements	- 20 582,69	- 12 851,92
	1 448,85	9 179,62
Immobilisations corporelles	2 886 863,24	2 912 881,28
Amortissements	1 798 956,86	1 697 614,15
	1 087 906,38	1 215 267,13
Valeur nette totale	1 089 355,23	1 224 446,75
Immobilisations financières	118 351,89	118 351,89
Total de l'actif immobilisé	1 207 707,12	1 342 798,64

Actif circulant

	1996	1995
Stock (valeur nette)	161 571,92	94 891,31
Créances (valeur nette)	1 570 641,39	1 485 042,25
Valeur mobilière de placement	4 821 837,49	4 110 620,86
Disponibilités	388 148,67	207 284,83
Charges constatées d'avance	11 800,00	-
	6 953 999,47	5 897 839,25
Total de l'actif	8 161 706,59	7 240 637,89

PASSIF

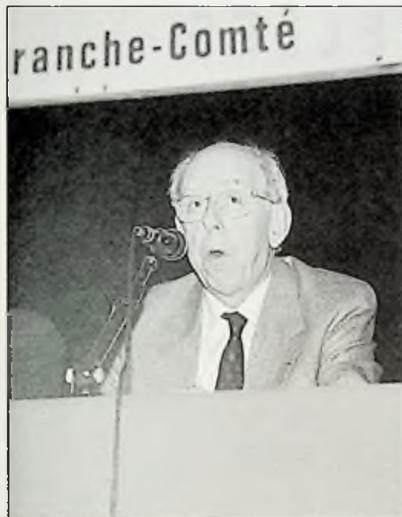
Situation nette

	1996	1995
Capital et réserves	2 249 205,38	2 246 582,42
Résultat de l'exercice	89,41	2 622,96
	2 249 294,79	2 249 205,38
Provisions pour risques et charges	697 800,00	775 000,00
Dettes diverses	5 214 611,80	4 216 432,51
Total du passif	8 161 706,59	7 240 637,89

En l'absence de M. Louis-Marie Bouleau, Commissaire aux Comptes agréé, Monsieur Lorieau a également présenté les résultats de la vérification comptable. Il en ressort que M. Bouleau certifie que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Rapport de l'action culturelle

par André Petit,
 Président du Conseil Culturel



Vous avez trouvé dans les dossiers qui vous ont été remis lors de votre arrivée au congrès les comptes rendus des différentes commissions culturelles. Daniel Chopinez, Secrétaire Général, dans son rapport moral vous a également évoqué les différentes activités pour l'année écoulée. Aussi, je me contenterai de vous rappeler les actions dominantes qui engagent l'avenir de nos sociétés musicales et j'apporterai quelques commentaires sur la politique globale culturelle de la CMF et de son avenir.

Nous vivons actuellement une période de mutation à l'approche du prochain millénaire. Il en est de l'art musical comme de tous les autres domaines. Les mentalités ont beaucoup changé ces dernières années. La contestation est souvent présente. La Confédération Musicale de France tient compte de cette évolution. Les critiques font parfois avancer. Il faut savoir se sortir de sa tour d'ivoire. C'est pourquoi nous tenons compte de vos remarques.

Les actions culturelles de la CMF se répartissent en trois grandes catégories : la formation, la pratique, la diffusion.

La formation :

o L'enseignement

Vous avez tous reçu le nouveau guide pédagogique de formation musicale édité par la CMF. Il a été élaboré par une équipe de spécialistes qui ont apporté un outil de haute qualité. Nous devons les en remercier et les féliciter. Le programme respecte toutes les directives officielles de la Direction de la Musique et de la Danse du Ministère de la Culture. Le solfège qui fait partie intégrante de la formation musicale est souvent remis en question. Il reste la bête noire des élèves. Il crée beaucoup de problèmes aux professeurs et beaucoup de soucis aux parents. Bref, il a encore du mal à passer. Pendant longtemps, la pédagogie du solfège en France a fait l'admiration des pays étrangers mais ce n'est plus le cas. Chez nous, le solfège est la clé de voûte de l'enseignement musical. Il n'en est pas de même dans les pays anglo-saxons. Les américains par exemple ne font jamais de dictées musicales (à mon sens, c'est une erreur). Par contre, ils ont un bon sens du rythme, ils chantent juste et transposent avec aisance.

Isabelle Duha, professeur de langage musical au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, plaide pour un retour à une plus grande technicité. «Le solfège est la matière la plus importante et la plus difficile à enseigner. Apprendre le solfège tout de suite et en même temps que l'instrument pour que les élèves se rendent compte de l'utilité de cette matière, paraît indispensable». Mais, pour Isabelle Duha, le solfège ne doit pas s'apprendre dans la douleur. «Il faut réussir à faire des choses complexes et des efforts tout en s'amusant. Faire marcher son cerveau, cela peut être un jeu». Je souhaite que vous partagiez comme moi son opinion.

Je vous redirai, comme les années passées, qu'il est indispensable que les enfants chantent dès le plus jeune âge, après il est souvent trop tard. N'oublions pas que la musique est un langage. Je souhaiterais également qu'une concertation s'établisse entre les professeurs de formation musica-

le et les professeurs d'instrument, la formation musicale et l'instrument ne pouvant être pour moi dissociés.

Le terme "formation musicale" est un plus à l'ancien solfège. La formation musicale doit amener les élèves de nos écoles à fréquenter les salles de concert. Incitons les à écouter beaucoup de musique. Formons des amateurs de musique.

Les examens instrumentaux

Cette année a été supprimé le choix A ou B, à la demande d'un grand nombre d'entre vous. Cependant, pour le piano, il me paraît souhaitable d'imposer deux morceaux d'époques différentes.

Les commissions doivent dans leurs choix tenir compte des prix élevés de certaines partitions en évitant par exemple les recueils.

Concours d'excellence

Cette année, il a remporté un vif succès par le nombre important de candidats ainsi que par leur excellent niveau. On peut se réjouir de la grande participation en formation musicale.

Formation des animateurs

Le D.A.D.S.M., après plusieurs années d'expériences, est devenu un diplôme de qualité, par la richesse de sa préparation et par le contenu de son programme. Nous pouvons également nous réjouir du nombre de plus en plus croissant de candidats aux épreuves (46 candidats, 10 titulaires du D.A.D.S.M., dont 1 chef de chœur). Le D.A.D.S.M. 1er degré, créé dernièrement, qui se déroule en région, apportera une meilleure formation aux chefs des petites et moyennes sociétés. C'était le but initial de sa création.

Le Diplôme d'Etat (D.E.), seul diplôme officiel, deviendra la suite logique de la formation continue des titulaires du D.A.D.S.M., formation qu'ils pourront recevoir dans les douze Instituts d'Enseignement Supérieur qui sont en cours de création, bien sûr avec la participation des Fédérations Régionales.

La pratique :

La pratique musicale amateur instrumentale ou vocale est l'aboutissement de l'enseignement ainsi que le



rayonnement de la vie musicale. Vous avez par la lecture des différents rapports pu prendre connaissance des différents travaux des commissions.

L'accroissement du temps libre permet un accroissement des pratiques de loisirs du consommateur. Cet accroissement est une donnée historique majeure: «En 1900 la durée du travail représentait en moyenne 122 000 heures (soit 14 années) sur une espérance de vie moyenne de 50 ans, soit 42% du temps éveillé. Elle ne représente plus aujourd'hui que 60 000 heures sur une espérance de vie de 74 ans, soit 14% du temps éveillé». Ces renseignements ont été diffusés lors du 79^e Congrès de l'Association des Maires de France, le 20 novembre dernier.

Nous allons vers une civilisation de loisirs, nous assistons à un changement du comportement du consommateur qui néglige les postes alimentation et habillement au profit des loisirs et de la culture. Aussi dans les activités de nos sociétés musicales, nous devons exploiter cette évolution.

Pour le répertoire, sollicitons des créations. Nos jeunes ont besoin d'œuvres nouvelles qui, si elles sont de qualité, feront parties du patrimoine de demain. Il est indispensable que notre génération laisse son empreinte. Mais sachons maintenir le répertoire ancien qui nous a été transmis de génération en génération.

La diffusion :

L'action culturelle la plus importante, celle qui rayonne le plus, c'est le journal. Il est devenu un organe d'information de qualité par sa présentation, par la diversité et la richesse de ses articles. Et pourtant le nombre d'abonnés diminue chaque année... Nous devons nous prendre par la main dans chaque région, chaque département, chaque société pour promouvoir sa diffusion.

Je conclurais par des paroles de Douglas Mac Arthur : «La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination. On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années : on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Ces années rident la peau. Renoncer à son idéal ride l'âme». Pour nous, l'idéal c'est la musique, restons-lui fidèles, nous resterons jeunes.

ORGANIGRAMME DES ACTIVITÉS CULTURELLES

CONSEIL D'ADMINISTRATION



CONSEIL CULTUREL

Responsable : A. Petit

Responsables des Commissions :

- Formation Musicale et Instrumentale : J. Hurier
- Harmonies : A. Delmotte
- Fanfaires : P. Vuillemin
- Batteries-Fanfaires : J.-J. Charles
- Chorales : R. Combaz
- Orchestres à plectres : M. Monti
- Orchestres Symphoniques,
Musique de Chambre, Petits ensembles : H.-R Pollin
- Orchestres d'accordéons : Ph. Fournier
- Big Bands et Brass Bands : M. Pierrot
- Musique Traditionnelle : A. Sastre
- DADSM : R. Castelain

Personnalités invitées :

- I. Gotkovski, D. Dondeyne,
S. Lancen, M. Faillenot, Ph. Dulat.

les rapports des responsables de commissions

Commission Formation musicale

par Jack Hurier

Les travaux de la commission Formation musicale se sont portés cette année, outre l'élaboration des épreuves de fin d'année, sur la réactualisation de Guide pédagogique. En voici les principales caractéristiques:

○ **Éveil** : Des enfants de plus en plus jeunes arrivant dans nos classes de formation musicale, il apparaît souhaitable qu'une première année soit consacrée à l'éveil musical. Ce cours s'adresserait aux enfants de grande section maternelle ou cours préparatoire (C.P.). Il aurait pour vocation de donner des bases rythmiques, mélodiques et vocales nécessaires à l'apprentissage ultérieur de la notation musicale.

L'enfant de cet âge ne maîtrisant pas encore l'écriture, le programme d'éveil est essentiellement sensoriel. Par des activités ludiques, le professeur pourra faire naître et développer les facultés d'écoute, de mémorisation, de reproduction, d'analyse

nécessaires à la pratique musicale. En partant de tout support musical (comptines, oeuvres du répertoire, etc...), cette année d'éveil permet le passage en premier cycle de formation musicale sans trop de dépaysement.

○ **Cycles** : Le contenu du programme n'a pratiquement pas été modifié, l'important étant les acquis exigés pour les fins de cycles.

Il est bien entendu que chaque école reste libre d'organiser son programme pédagogique à l'intérieur de chaque cycle, en utilisant ou non les contrôles proposés, et dans le nombre d'années qui conviendra à ses possibilités.

Il est également possible de faire un contrôle continu à l'aide du dossier de formation musicale personnalisé édité par la CMF.

C'est pour cette raison que les niveaux Élémentaire et Moyen peuvent être faits en une ou deux années, selon les possibilités. Pour ces niveaux, deux textes de contrôles continueront à être fournis. Un texte sera facultatif, et l'autre correspondra aux connaissances exigées pour le passage dans l'année de fin de cycle.

○ **Écoute globale** : Afin de permettre au travail de la Formation Musicale de se situer au coeur même de la musique, la CMF propose depuis quelques années des épreuves «d'écoute globale» l. réalisées sur des textes extraits d'oeuvres du répertoire. Cette épreuve permet de saisir simultanément tous les paramètres de l'audition musicale : hauteur de sons, rythmes, harmonie et timbres.

Les épreuves ne seront utilisées que lors des examens de fin de cycle, étant entendu qu'elles seront préparées dès le début de chaque cycle.

○ **Notation** : Les jeunes élèves maîtrisant mal les épreuves écrites, les barèmes de notation ont été modifiés, afin de donner un poids plus important à l'oral dans les petits niveaux. La part entre l'oral et l'écrit se rééquilibre progressivement pour être équivalente en 3^e cycle.

○ **Épreuves de fin d'année**:

- **Lectures chantées**: Les épreuves d'intonation proposées depuis 2 ans s'avérant difficilement réalisables, elles seront remplacées par un court déchiffrement chanté accompagné au piano. Les épreuves de lectures chantées préparées seront toujours proposées, la formule paraissant satisfaisante pédagogiquement. Deux pièces du recueil seront renouvelées chaque année. De manière à ce que les écoles puissent garder les textes et constituer un outil de travail, la numérotation continuera. Pour 1997, les lectures à travailler seront celles numérotées de 3 à 7.

- En plus des textes des épreuves de fin d'année, des barèmes et modèles types de correction seront fournis, à partir de cette année, pour faciliter le travail des correcteurs.

Je remercie ici tous ceux qui contribuent, par leur compétence et leur dévouement, au travail de la CMF sur la formation musicale: les membres de la commission bien sûr, mais également les professeurs qui, par leurs observations concernant les épreuves et le cursus, nous permettent de les améliorer chaque année, dans l'intérêt de tous. Nous restons à votre écoute, afin de mieux répondre vos attentes.





Commission Orchestre d'Harmonie

par Alin Delmotte

○ Choix des morceaux imposés dans les concours CMF 1997 :

Ce 1^{er} point n'appelle pas de commentaires, de notre part.

○ Recherche de nouveaux compositeurs-répertoire :

Ce point mérite que l'on s'y attarde quelque peu, car ce n'est ni plus, ni moins de l'avenir de la musique d'amateur qu'il s'agit.

Nous avons pris l'initiative de rencontres entre jeunes compositeurs de la région parisienne (pour la plupart élèves de classes de composition), et une commission restreinte à laquelle participaient des compositeurs plus expérimentés tels que Messieurs Boutry, Dondeyne, Guilbert et des éditeurs.

Quatre de ces compositeurs nous présenteront des œuvres du niveau 2^e et 3^e divisions en mai prochain. Cette action s'adresse aujourd'hui à tous les compositeurs au niveau national. Nous avons commencé par la région parisienne pour des raisons pratiques simplement.

Autre action en faveur des compositeurs actuels et d'un rapprochement compositeur/orchestre : la commission Harmonie souhaite leur offrir la possibilité de «s'entendre», en faisant enregistrer leurs manuscrits par des orchestres d'harmonie volontaires. Un appel aux orchestres qui souhaiteraient participer à cette action a été lancé dans le dernier journal de la CMF. Les responsables intéressés peuvent se manifester auprès de la CMF.

○ Liste des experts agréés par la CMF.

Devant les difficultés rencontrées, je rappellerai tout d'abord :

- Que le nouveau règlement des concours a été adopté tout d'abord par le Conseil d'Administration de la CMF et ensuite par le congrès, donc de la manière la plus démocratique possible.

- Que l'article III-1 précise qu'il s'applique à tous les concours organisés sous l'égide de la CMF.

- Que l'article III-14 stipule que les experts seront choisis parmi des personnalités proposées par les fédérations, et agréées par la CMF.

La CMF donnera son agrément et apportera son soutien aux concours nationaux, et uniquement aux organisateurs qui s'engagent à respecter ce règlement.

Ces textes sont les fruits d'une longue réflexion, d'amendements, de retouches, d'échanges de vue entre les différentes commissions dans l'unique but d'une amélioration et d'une homogénéisation du niveau de nos sociétés ainsi que de leur «image de marque».

Il n'est peut-être pas inutile de préciser que les membres de nos commissions apportent leur contribution et leur compétence au service de nos sociétés, pour le progrès de notre Art, sans compter leur temps.

○ Projets :

Ils concernent une simplification, à terme, de notre système de classification.

Cette modification aurait l'avantage, de surcroît, de nous rapprocher des systèmes de la plupart des pays européens. Nous en parlerons en atelier.

Chers amis, en dépit de certains points de vue différents, je reste persuadé que nous sommes sur la bonne voie et que nous avons le devoir de persister, *car il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer.*



Commission Batteries-Fanfaires

par Jean-Jacques Charles

Suite au départ de M. Trémine du poste de responsable de la commission des batteries-fanfaires de la CMF, une nouvelle commission a été formée le 20 mars 1997. Elle est composée de :

- Christian Bellaigues, tambour à la B.F. de la musique de la Police nationale
- Véronique Castelain, professeur de formation musicale, responsable de l'école de musique de Pontgouin
- Jean-Jacques Charles, Tambour major de la musique des gardiens de la paix

- Jack Hurier, 1^{er} Vice président de la CMF

- André Julian, tambour major adjoint de la musique des gardiens de la paix

- Christian Leleu, directeur de la B.F. de Loos (div.honneur groupe E)

- Michel Moisseron, Chef de musique de la Gendarmerie mobile

- André Souplet, Tambour major honoraire du 501^e.

M. Jean-Jacques Charles a été désigné à l'unanimité comme responsable de la commission. Plusieurs thèmes ont d'ores et déjà été abordés :

○ Formation musicale

Une discussion s'est ouverte sur les épreuves de formation musicale BF pour 1998.

Dorénavant, les épreuves de lecture de rythme pour les tambour seront écrites sur une seule ligne, et non plus sur une portée, afin de ne pas pénaliser les élèves ayant des difficultés de lecture de notes.

○ Répertoire

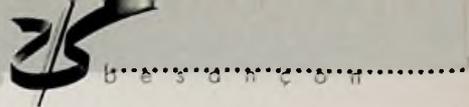
Lors de la réunion pour le choix des morceaux imposés dans les concours, la commission a regretté que les compositeurs écrivent pour la formation C uniquement des morceaux haut de gamme, et rien d'abordable pour les 3^e et 2^e divisions. Sur les 600 batteries-fanfaires affiliées à la C.M.F., la formation C est loin d'être majoritaire.

Il serait souhaitable que l'on pense à écrire pour les autres formations qui sont les plus nombreuses.

La nouvelle commission est consciente qu'un travail est à faire sur le répertoire :

- Souvent dans le domaine des batterie-fanfaires, les compositeurs écrivent spécifiquement pour des formations professionnelles qui possèdent un matériel que beaucoup de sociétés ne possèdent pas et qu'elles n'ont pas les moyens financiers d'acquérir. La commission veillera désormais avec plus d'attention à ce que ces oeuvres, musicalement intéressantes, soient bien adaptés aux formations amateurs, et accessibles à tous, selon leur niveau, pour être imposées en morceaux de concours.

- Les nouveaux morceaux pour 2^{ème} et 3^{ème} division sont rares. Il est difficile de renouveler le répertoire proposé. Un travail de sensibilisation



après de compositeurs sera à faire, en leur fournissant la nomenclature, les critères de difficultés. ...

Certaines œuvres très intéressantes, composées il y a quelques années, pourraient être réexaminées.

○ **Concours**

29 batteries fanfares ont participé à un concours national CMF en 1996.

Quatre tambours (dont deux en formation musicale et instrument) et un clairon se sont présentés au concours d'excellence 1997. Un de ces candidats a reçu le prix d'excellence.



Commission Orchestres de fanfare

par Pierre Vuillemin

Schématiquement et d'après les renseignements reçus, sur l'ensemble des Sociétés musicales de la CMF, les Orchestres de Fanfares sont au nombre de 479. Ils se situent principalement dans les régions Rhône-Alpes, Centre, Nord-Pas de Calais, Picardie et Bourgogne.

Quelques Orchestres de Fanfare se sont présentés aux concours nationaux en 1996. J'encourage tous les orchestres de fanfare à participer activement aux prochains concours.

Je rappelle brièvement, que le nouveau règlement adopté en 1996 précise que, en plus des clarinettes, les flûtes ou hautbois sont admis à condition que l'ensemble de ces instruments ne dépasse en aucun cas 10% de l'effectif.

Concernant la commission des Orchestres de Fanfare, elle s'est réunie à Paris le jeudi 26 septembre 1996. Nous avons examiné la qualité des morceaux de concours proposés par les éditeurs. Certains ne convenant pas pour les concours, et en l'absence d'un large éventail de nouveautés, notre choix fut nécessairement restreint.

Pour l'avenir, nous étudions dans un esprit de renouveau, une mise à jour en profondeur de l'ensemble des œuvres de concours. Aussi, nous lan-

çons un appel aux éditeurs afin qu'ils nous fassent parvenir les nouvelles créations le plus rapidement possible.

Qu'il me soit permis de remercier les membres de la commission qui ont œuvré et travaillé à la préparation du choix des différents morceaux de concours proposés en 1997.



Commission Brass-band

par Michel Pierrot

Soucieuse des préoccupations de certaines sociétés musicales et à l'écoute de observations recueillies par les fédérations régionales, la Commission Brass-Band a décidé d'élargir sa palette de niveaux pour les concours, afin de permettre une meilleure progression et un plus grand choix d'œuvres musicales. Désormais, 4 degrés sont proposés : 3^e division, 2^e division, 1^{ère} division et excellence.

D'autre part, l'European Brass-Band Association (E.B.B.A.), réuni en assemblée générale à Londres le 20 octobre 1996 s'est prononcée unanimement en faveur d'une admission de la France en tant que membre. M. Philippe Gervais, directeur du Brass-Band Normandie, et présent à cette assemblée générale, a présenté la CMF et le développement actuel du mouvement des Brass-Bands en France.

Pourquoi cette adhésion ? Pour permettre à nos Brass-Bands fédérés de participer aux concours européens. En effet, pour être autorisés à concourir, les formations doivent être présentées par une fédération nationale.

Pour l'European Brass-Band Champion Ship, groupe B, le 3 mai 1997 à Londres, c'est, notamment, le Brass Band Normandie qui a été proposé pour une éventuelle participation. Nous lui souhaitons bon concours et bonne chance, en espérant que l'exemple de cette formation incite d'autres Brass-Bands à prendre le relais dans les années à venir.

Pour conclure, il serait souhaitable que des compositeurs nationaux s'intéressent à ce genre de formations : leurs créations permettraient de pérenniser le mouvement Brass-Band dans notre pays, et nul doute que les ensembles d'Outre-Manche (6 000 brass-bands en Angleterre) et scandinaves, entre autres, seraient ravis de découvrir la musique française.

Commission Big-band

par Michel Pierrot

De même que pour les Brass-Bands, il est envisagé la création d'un niveau supplémentaire pour permettre une progression plus constante.

Pour le choix des œuvres imposées, la commission a adopté le principe de ne pas mettre des morceaux avec solistes. Elle a reconnu également le principe de présenter des œuvres hors listes mais celles-ci devront être présentées pour classification en ce qui concerne les œuvres au choix.

Pour permettre à nos formations de progresser, il serait souhaitable de faire appel à des solistes invités comme le font déjà certains Big-Bands. Cette collaboration s'avère très fructueuse, très enrichissante et se passe toujours dans un climat convivial (les exemples sont nombreux). En ce qui concerne la formation, des stages spécialisés pour Big-Bands sont organisés par certaines fédérations.

Enfin, il est à souligner également un concours national de Big-Bands qui aura lieu les 18 et 19 octobre 1997, à Coux (près de Privas), en Ardèche.



Commission Chorales

par Robert Combaz

○ **Le répertoire**

La commission chorale poursuit sa réflexion afin de constituer des listes par niveau d'œuvres abordables pour toute chorale, quelle que soit sa spécificité.

D'autre part, grâce à la présence d'un chargé de mission attaché à la

commission, des recherches plus approfondies ont pu être effectuées en ce qui concerne le choix des éditions dans le respect des oeuvres originales. Un important travail a été commencé autour de compositeurs offrant un large répertoire choral (Mendelssohn par exemple). Afin de juger de la pertinence de ses choix et d'apprécier les difficultés propres à la prestation en concours, les membres de la commission s'efforcent, quand la demande leur est faite, de participer aux jurys de concours.

À Villeneuve d'Ascq, en octobre dernier, la commission dans son ensemble était invitée par les organisateurs et répartie dans les divers jurys. Nous avons pu prendre la mesure des motivations et du sérieux des divers ensembles lors de deux journées bien organisées où l'accueil fut soigné et chaleureux. Tout en évaluant la qualité des prestations, les jurys ont pu, selon des critères bien définis, dispenser à chaque chef de chœur des conseils constructifs au cours des entretiens.

De nombreux chefs de chœurs prennent contact avec les membres de la commission pour faire part de leurs remarques, soit lors d'un concours, soit par courrier ou par téléphone. Qu'ils soient ici remerciés car leur avis permet de faire avancer les travaux de la commission.

↳ Formation des cadres

Le travail approfondi autour du répertoire de concours et l'enquête envoyée à toutes les chorales ont amené les membres de la commission à une réflexion plus globale sur la formation des choristes et de leur encadrement.

L'idée d'un stage annuel a été émise. Ce stage aurait pour objectifs :

- Entrer en relation étroite avec le réseau des chorales affiliées dans le but de renforcer une pratique chorale de qualité.
- Diffuser le travail de la commission en terme de réflexion pédagogique et de répertoire.
- Créer un réservoir de formateurs relais en régions, susceptibles de répondre aux demandes de formation des chorales.

La commission souhaiterait l'organisation d'un tel stage, dès l'été 1997. Pour sensibiliser le terrain et solliciter les personnes concernées, il a été décidé une rencontre dans les

Régions entre les membres de la commission et les personnes concernées sur le terrain. Ce type de rencontre ne peut être qu'à l'initiative des présidents des fédérations régionales.

↳ L'élaboration des cahiers pédagogiques

Toujours dans l'optique de la formation des choristes et de l'encadrement, la commission envisage un autre type d'action : l'élaboration d'une série de cahiers pédagogiques à caractère thématique. Le premier traitera du répertoire. Il s'agit d'exploiter le travail déjà effectué par la commission et de l'affiner. Il convient dans ce cahier de construire une progression ouverte sur divers répertoires en exploitant et en précisant les critères qui nous ont permis d'établir les listes de concours. Cette progression doit aboutir à l'analyse approfondie d'oeuvres du répertoire sous tous leurs aspects et présentées sous forme de fiches afin d'être publiées dans le Journal de la CMF.

↳ L'A.G.E.C.

Depuis juillet 1996, la Confédération Musicale de France est affiliée à l'A.G.E.C. (Union des Fédérations Chorales Européennes).

Ses principales activités sont :

- l'information sur les contenus musicaux, les structures, l'organisation des associations adhérentes.
- l'organisation d'un prix de composition annuel.
- l'organisation annuelle d'un stage de haut niveau pour jeunes choristes : Eurochor.

↳ Conclusion

On constate une volonté des chorales de s'affirmer au sein de la CMF. Elles nous font savoir leur satisfaction de voir la situation évoluer. L'urgence est à la formation des cadres. Nous proposerons des actions allant dans ce sens.



Commission Orchestres d'accordéons

par Philippe Fournier

○ Les concours

Certains d'entre vous ont pu être surpris de voir remaniées les œuvres

des concours. En effet, nous avons souhaité cette année remettre à jour les listes, en supprimant certaines pièces, en reclassant d'autres, et en essayant de renouveler le répertoire. Nous avons cependant rencontré quelques difficultés sur ce dernier point, malgré les efforts de chacun pour apporter du matériel. Nous pouvons, à présent, repartir sur de nouvelles bases. Néanmoins, je compte sur la mobilisation de tous, pour apporter un bol d'air dans le répertoire, et une nouvelle jeunesse aux orchestres d'accordéons. Si vous souhaitez nous soumettre des propositions de morceaux à inclure dans les listes, vous pouvez nous en communiquer les titres. Tous les orchestres profiteront ainsi de vos expériences. Également, si vous souhaitez participer aux travaux de notre commission, n'hésitez pas à nous contacter.

○ Perspectives

Je me tiens à votre disposition pour un éventuel entretien ou une rencontre sur les thèmes que vous souhaitez voir se développer au sein de la commission et de la CMF.



Commission Musique de chambre, petits ensembles, et classes d'orchestre

par Henri-René Pollin

La Commission s'est réunie à deux reprises depuis le dernier congrès.

○Réglement des concours

En 1996 un important concours s'est déroulé à Moyenneville à l'initiative des fédérations de la Somme et de Picardie. Trente-cinq formations se sont présentées à ce concours doublé d'un festival.

C'est le constat de la vitalité de la musique dans cette région, car toutes les formations présentes étaient issues de la fédération organisatrice, à une seule exception : un Ensemble venu de Brunstatt (Fédération Alsace).

Il est souhaitable que d'autres fédérations organisent à leur tour ce genre de rencontres qui, à l'évidence, contribueraient à présenter la CMF comme une large pépinière de jeunes talents et permettraient aux formations concernées de s'exprimer.

À l'issue de ce concours est apparue la nécessité de modifier le règlement pour ces ensembles.

La commission a donc présenté au Conseil Culturel du 11 mars 1997 ses propositions de modification.

Celles-ci ont été adoptées et seront annexées au règlement général des Concours (alinéa D du titre 5 et article 1-11).

○Concours d'Excellence de musique de chambre

Sur proposition de la commission, la CMF organisera dès 1998 un Concours d'Excellence de Musique de Chambre.

Il existe en effet dans les fédérations, leurs écoles et leurs sociétés, de plus en plus de formations de musique de chambre. Il est nécessaire de leur donner la possibilité de se mettre en valeur et de se rencontrer. Là aussi, la CMF présentera un autre aspect de sa diversité.

Pour la première année, le concours s'adressera aux formations en quatuor d'instruments de même famille (vents, cordes, percussions etc...) sans piano.

Les participants devront avoir individuellement le Diplôme de Fin d'Études, pour pouvoir se présenter.

Le programme comprendra :

- a) Une oeuvre imposée.
- b) Une oeuvre au choix de difficulté similaire mais choisie dans un répertoire de caractère différent de l'oeuvre imposée.

Durée totale de l'exécution pour les 2 pièces : 20 à 30 minutes.

Chaque année, la commission et le Conseil Culturel décideront des formations pouvant se présenter à ce Concours d'Excellence.

Pour 1998 : Quatuors.



Commission Orchestres symphoniques

par Henri-René Pollin

La CMF compte parmi ses Orchestres affiliés, 92 orchestres symphoniques. En 1996, un seul de ces orchestres s'est présenté au concours de Villeneuve d'Ascq, que la fédération du Nord-Pas-de-Calais organise tous les 2 ans pour ces formations.

La commission remercie cette fédération d'avoir pris cette initiative, et regrette que les formations intéressées n'y aient pas répondu en plus grand nombre. Elle invite les autres organisateurs de concours à s'ouvrir aux orchestres symphoniques.

La commission et le conseil culturel devront envisager une action spécifique en direction de ces formations.



Commission Orchestres à plectre,

par Mario Monti

En plus du traditionnel choix des morceaux de concours, la commission a, cette année, interrogé tous les orchestres à plectres de la CMF, à l'aide d'un questionnaire, afin de mieux les connaître et de recueillir leurs attentes et leurs questions.

(Les résultats de cette enquête : pages 6 à 8)



Commission des musiques traditionnelles

par André Sastre

Lors du congrès national de Poitiers en avril 1996, il avait été envisagé pour assurer le maintien, voire le développement, de la pratique de la musique traditionnelle et folklorique, d'inviter les Présidents de Fédérations régionales :

- à assurer la formation et le perfectionnement des musiciens des groupes instrumentaux de musique traditionnelle existants dans leur secteur;

- à organiser avec ces groupes des rencontres et échanges;

- et même, à envisager, en liaison avec la Confédération Musicale de France, l'organisation d'un festival français de musiques et danses traditionnelles.

À cet effet, Monsieur le Président Maurice Adam a adressé, le 29 avril 1996, à tous les intéressés une lettre rappelant les objectifs ainsi définis et demandant d'être tenu informé des dispositions qu'ils pourraient prendre et des souhaits exprimés par les ensembles existants rattachés à leur Fédération.

Par ailleurs, j'envisage de rencontrer le responsable du Centre d'information des musiques traditionnelles. Ainsi, pourraient être évoqués certains problèmes à soumettre à la commission.

Enfin, je crois devoir indiquer que le problème de la définition de la musique traditionnelle a été évoqué au Conseil Culturel de la CMF, lors de sa réunion du 19 septembre 1996.

En effet, pour les membres de la commission, la notion de musique traditionnelle sous-entend principalement ruralité et surtout oralité.

Pour d'autres, sous ce terme se dissimule une pratique dite «folk musique» qui n'est autre qu'une musique artificiellement élaborée à partir d'éléments disparates empruntés aux divers folklores musicaux tant français qu'étrangers. C'est ainsi que sont constitués des dizaines de groupe musicaux, le plus souvent professionnels qui interprètent des oeuvres de leur composition ayant quelque réminiscence avec la tradition orale voire écrite, même dans les régions où la vraie culture traditionnelle demeure vivante.

Pour le Conseil Culturel, le débat reste ouvert.





l'atelier administratif

Assurances

Les congressistes ont formulé plusieurs questions et observations concernant le contrat d'assurances-groupe CMF-AXA. auxquelles Isabelle Poncel a répondu. Les remarques feront l'objet d'un prochain entretien avec le groupe AXA.

Questions juridiques

Christine Mayer, avocate, a répondu aux questions des congressistes sur les problèmes de droit du travail, de recrutement, de paie...

Par ailleurs, la CMF envisage de passer un contrat avec un cabinet juridique, afin d'apporter aux associations affiliées des réponses précises aux problèmes rencontrés.

Médailles

La CMF a créé une nouvelle plaquette destinée à récompenser des personnalités ou des personnes qui ont particulièrement œuvré pour le devenir d'une société musicale.

Le design des médailles actuelles va être modifié.



l'atelier artistique et technique

Formation à la direction

Au lendemain du premier D.E. qui aura lieu en région en mars-avril 1998, la CMF entend mener une réflexion avec la Direction de la Musique pour faire une mise au point sur les trois cycles de formation actuellement en vigueur : 1er degré régional, DADSM, Diplôme d'Etat. La CMF souhaite maintenir son diplôme. «label de qualité», diplôme préparatoire, mais aussi diplôme de perfectionnement pour beaucoup de chefs ne souhaitant pas prendre une orientation professionnelle.

Il a été demandé que le DADSM soit étendu à toutes les formations.

Concours de sociétés

○ Livret fédéral

Le nouveau livret fédéral a été présenté aux congressistes. Les sociétés qui participent aux concours nationaux de la CMF doivent le présenter à l'organisateur. Les sociétés doivent les demander directement à la CMF.

Un numéro d'affiliation des sociétés, qui figurera sur ce livret est en cours d'élaboration.

○ Classement

Dans le règlement, il est indiqué que le classement à domicile ne peut se faire que pour les sociétés classées jusqu'en 1^{re} division. Les sociétés se faisant classer en Supérieur souhaitent également pouvoir faire leur épreuve de classement à domicile. La CMF étudiera cette proposition.

Dans l'avenir, sera peut-être étudié l'exemple des pays voisins dans lesquels les sociétés choisissent la division dans laquelle elles souhaitent concourir, sans passer préalablement de concours de classement.

○ Morceaux de concours Batterie-Fanfare

Les morceaux d'honneur ont été jugés par certaines sociétés trop difficiles et sollicitant trop de matériel. La nouvelle commission veillera à ce que les morceaux imposés soient adaptés au matériel courant possédé par les sociétés.

○ Musique de chambre et petits ensembles

Le règlement a été légèrement modifié. Les sociétés intéressées peuvent le demander à la CMF ou à leur fédération.

Formation musicale et instrumentale

○ Guide pédagogique

Le nouveau guide a été très bien accueilli. Il a été rappelé que le système des cycles sous-entend une très grande souplesse. Il permet aux écoles ou sociétés qui, pour des raisons financières, humaines, ou pédagogiques, ne peuvent pas préparer leurs élèves aussi rapidement, de s'organiser et structurer leur cursus de façon à ce que les élèves atteignent les fins de cycle, qui constituent une référence nationale. Les diplômes délivrés à cette occasion doivent correspondre aux épreuves d'examens CMF.

○ Choix des morceaux d'examens instrumentaux

Il est rappelé que la CMF a supprimé le choix A ou B pour n'imposer qu'un seul morceau par niveau.

○ Déchiffrages

Il a été signalé que les déchiffrages ne sont pas toujours bien adaptés pour certains instruments. La commission veillera.

les vœux des fédérations ...

Le chèque emploi service par Michel Brisse, Fédération de la Somme

Le colloque organisé au Sénat le 3 juin dernier sur le thème : l'emploi culturel dans les associations de la CMF a sensibilisé les conseillers des fédérations qui ont pris leur responsabilité en matière d'engagement financier. L'indemnité traditionnelle, le cachet pur et simple ou les kilomètres remboursés à prix fort ne sont plus de règle aujourd'hui. Face à la gestion de plus en plus compliquée à laquelle les fédérations et les sociétés ont à faire face, il est suggéré que la CMF propose une motion portant extension du chèque emploi service qui a déjà prouvé sa simplicité. Cette motion pourrait être remise à l'ensemble des parlementaires de France par les présidents des fédérations qui auraient alors mission de leur en exposer les raisons.

L'utilisation du quotient familial dans la tarification des écoles et conservatoires municipaux par Michel Brisse, Fédération de la Somme

Les écoles de musique peuvent-elles proposer pour leurs élèves des droits d'inscription modulés en fonction des revenus, par référence au quotient familial? La réponse est différente selon que des établissements relèvent du droit public ou du droit privé.

Pour les associations loi 1901, il n'existe pratiquement aucun interdit. En revanche, les écoles dépendant d'une collectivité territoriale (commune, Sivu, Sivom, district, communauté de communes) ne peuvent prendre les mesures suivantes :

- application du quotient familial;
- tarif dégressif selon la situation de famille (nombre d'enfants);
- tarif différent entre anciens et nouveaux élèves.

Restent seulement autorisés :

- tarif différent selon le niveau des élèves;
- avantage aux jeunes élèves musi-

ciens de l'école participant à l'activité des sociétés locales;

- tarif différent pour les élèves extérieurs à la collectivité de référence, sous réserve de ne pas dépasser le coût de revient du service.

- aide financière aux usagers sous forme de bourses (sous certaines conditions)(sources : jurisprudence du Conseil d'Etat; service de contrôle de la légalité des préfetures).

En effet, toute collectivité doit respecter le principe d'égalité pour l'accès aux services publics administratifs non obligatoires (écoles de musique, par exemple) à la différence des services à caractère social : crèches, cantines scolaires).

Or, comme pour assurer la pérennité et la continuité de l'enseignement, une école dépendant d'une collectivité territoriale se révèle préférable à une structure associative, seule, donc, la loi peut y autoriser l'utilisation du quotient familial.

C'est pourquoi, à ce sujet, une motion émanant de la Confédération Musicale de France et adressée à chaque parlementaire par les présidents départementaux et régionaux, pourrait contribuer efficacement à ce résultat.

Pour le maintien des musiques militaires

par Philippe Fournier,
Fédération des Sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais.

Le projet de restructuration des armées va entraîner la disparition de beaucoup de musiques militaires, dont sont issus beaucoup de cadres des sociétés et écoles et qui ont permis à de nombreux jeunes musiciens de se perfectionner et de réintégrer leur harmonie avec un bagage supplémentaire. Le rôle joué par les musiques militaires est indéniable : formation des jeunes musiciens, maintien des jeunes dans leur régions, cohésion sociale, diffusion musicale de très grande qualité, animation culturelle et musicale des régions. Considérant par ailleurs le lien historique qui existe entre les musiques militaires et les sociétés musicales et

leur complémentarité, le 96e congrès de la CMF émet à l'unanimité le vœu que les musiques militaires soient maintenues en l'état.

L'abaissement de la TVA pour les instruments de musique par la Fédération musicale Rhône-Alpes.

Constat est fait de l'accroissement des difficultés à gérer et faire prospérer les sociétés musicales vers le but qu'elles se sont assigné : celui de la pratique musicale amateur pour le plus grand nombre de citoyens.

Devant l'aggravation de la crise économique, entreprendre des études musicales, acheter un instrument de musique, devient une utopie. Faute de moyens suffisants, les sociétés musicales peuvent difficilement acquérir les instruments nécessaires, assurer un salaire décent à leurs professeurs, et employer un personnel diplômé et compétent.

Il est souhaité l'abaissement de la TVA à 5,5% sur tous les instruments de musique, et des moyens financiers suffisants du ministère de la Culture envers nos associations, pour la défense de la pratique de la musique amateur.

ÉLECTIONS

142 votants

(1 voix pour 40 sociétés)

Ch. Goetzmann : 119

J.-Cl. Fondriest : 121

B. Aury : 136

A. Sastre : 140

T. Clairon : 129

J. Hurier : 127

M. Pierrot : 136

P. Deiana : 142

la parole à...

Alain Voirpy,
Directeur du CNR d'Amiens



Amateurs et professionnels

Je suis heureux de pouvoir m'exprimer sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Il n'est pas question ici de traiter de façon exhaustive un thème qui est extrêmement vaste, mais plutôt de livrer quelques réflexions, points de vue, voire quelques remarques provocatrices dans l'intention d'alimenter un futur débat et vous amener tous éventuellement à une interrogation sur ce thème.

J'essaierai d'évoquer la manière dont on peut, dans un CNR, traiter de la dualité entre amateurs et professionnels. Car contrairement à ce que certains croient encore il y est aussi question, et en grande majorité, des amateurs. Dans un deuxième temps, je traiterai de l'action possible de cet établissement sur le monde des sociétés musicales et des petites écoles, et de leur interaction. Je précise que cette réflexion est fondée sur une expérience que nous menons actuellement dans le département de la Somme entre le CNR et la Fédération musicale de la Somme, à laquelle nous nous sommes affiliés récemment. Je dresserai d'abord un tableau rapide de ce qu'est un CNR qui permettra de mieux comprendre pourquoi j'ai pu, en tant que directeur, être amené à ce type de réflexion.

Le Conservatoire à Amiens

Le Conservatoire d'Amiens compte environ 1 100 d'élèves et regroupe environ soixante enseignants, tous

qualifiés, issus pour la plupart des écoles reliées à la fédération musicale de la Somme. D'autre part, ce Conservatoire est situé dans une ville de 140 000 habitants, mais, ce qui est insolite, dans une région qui compte beaucoup de petites agglomérations. Aussi doit-il, contrairement à d'autres établissements comme le CNR de Lille, par exemple, puiser ses forces vives dans ses campagnes avoisinantes. C'est dire combien le milieu amateur, symbolisé par les nombreuses sociétés du département, peut avoir de poids dans le recrutement des élèves, mais également combien le conservatoire, lui aussi, a une responsabilité dans la qualification des futurs enseignants qu'il forme et qui vont se retrouver dans ces écoles. Je crois que c'est dans le fonctionnement même du Conservatoire, dans son *modus vivendi*, qu'il faut chercher le nerf des relations du Conservatoire avec le milieu amateur.

Un conservatoire pour tous

Et c'est pourquoi je vais d'abord essayer de définir ce qu'est un établissement contrôlé par l'État face aux notions d'amateur et de professionnel. Et tout d'abord en posant cette question : qui peut dire d'un enfant de dix ans s'il sera un jour professionnel ou non? Et qu'est-ce qui permet à un enseignant d'orienter dès le départ son enseignement vers l'une ou l'autre voie? En d'autres termes, y a-t-il une pédagogie pour des futurs professionnels et une autre pour de futurs amateurs? Ma réponse est catégorique : non. La découverte et l'apprentissage de la musique sont les mêmes pour tous les enfants. On dit couramment que seulement 1 à 2% des élèves de conservatoire seront de futurs professionnels. C'est oublier son corollaire : la formation des 98% qui doit être prise en compte dès le départ avec le même souci d'exigence et la même conviction. Car ces musiciens seront plus tard non seulement la cheville ouvrière du milieu amateur proprement dit, mais constitueront aussi le public, les mélomanes des quelques professionnels que nous formons.

Le droit de s'exprimer

Quel est le rôle d'un conservatoire? C'est avant tout de mener un maximum d'enfants à cette autonomie qui

leur permettra un jour d'être libres devant une partition musicale, d'avoir le droit de s'exprimer et d'être ému. Une fois cette première mission accomplie au terme des deux premiers cycles, il convient alors de permettre à l'élève de poursuivre sa formation avec les exigences indispensables à tout professionnel.

Face aux schémas départementaux, régionaux de l'enseignement musical et de la diffusion, quelle répercussion peut avoir une telle démarche sur la vie musicale associative?

Former

Premièrement, je crois qu'un conservatoire doit se donner les moyens de former les futurs cadres et les futurs enseignants de toutes ces écoles, quels qu'en soient le niveau, la dimension ou l'implantation. Il lui est nécessaire d'établir des liens, avec les DRAC notamment, pour créer un tissu d'actions, de stages, de formations qui permettront ensuite à nos élèves de pouvoir s'investir localement et avec compétence sur le terrain. Les fédérations pourront alors se consacrer entièrement à ce qui fait leur force : dynamiser et éduquer, et seront autant de relais efficaces. Il ne viendrait à l'idée de personne d'enseigner la lecture à un enfant avec seulement 4 voyelles et 18 consonnes sous prétexte qu'il habite dans une toute petite commune. C'est pourtant ce que l'on pense communément en musique... Tous les enfants ont droit à la même éducation musicale. Je pense que des enseignants qualifiés convaincus peuvent, dans ces petites communes, faire un travail extraordinaire. Trop souvent les jeunes quittent leur société, aspirés par les grandes villes où ils trouvent peut-être plus d'éléments à leur formation.

Une action sur le terrain

Deuxièmement, une école nationale ou un conservatoire de région doit se positionner en référence absolue en matière pédagogique, et inciter eux-mêmes leurs enseignants à s'investir sur le terrain que ce soit au titre de formateur ou de jury, en tout cas à s'intéresser à ces activités dans leur ensemble. Et surtout d'une manière à sensibiliser les musiciens amateurs à l'idée que leur pratique musicale n'est en rien incompatible avec l'exi-

Alsace

x Bas-Rhin

L'Harmonie-École propose un stage de Big-Band ouvert à tous

Comme chaque année, et grâce au soutien de la DRAC Alsace, du CDMC 68 et de l'ADIAM 67, la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace propose une session de 5 stages destinés aux jeunes et moins jeunes musiciens de tout l'hexagone.

Outre des stages de direction d'orchestre d'harmonie, de trombone (avec Gilles Millière, directeur artistique), d'orchestre d'harmonie Junior et de Grand orchestre d'harmonie (avec Robert Houlihan, chef d'orchestre et lauréat du Concours de Besançon, qui dirigera *Les tableaux d'une exposition*, la F.S.M.A. propose un stage de Jazz en grande formation (big-band), ouvert à tous les musiciens, régionaux ou non.

Du lundi 28 juillet au samedi 2 août au CAPA - Le Kleebach (Maison de la musique située dans la vallée de Munster) : Jazz en grande formation (Big-Band)

Destiné aux instrumentistes (saxes, trompettes, trombones, piano, basse, batterie, guitare...) de niveau 2° Cycle minimum, motivés et désireux de vivre une expérience originale autour d'une musique qui ne l'est pas moins: le Jazz en Big-Band, avec standards, improvisation, swing et latin music, créations... et concert public à la clé le samedi 2 août en fin d'après-midi.

Les intervenants sont tous des Jazzmen professionnels (piano, saxophone, trompette, trombone, drums) pédagogues de qualité, soucieux de faire découvrir cette musique et ses exigences au plus grand nombre.

Un rendez-vous à ne pas manquer, certainement un des seuls stages de ce type existant en France.

Renseignements : F.S.M.A., Maison des Associations, 1a, place des orphelins, 67000 Strasbourg. Tél.: 03 88 35 11 25 ; Fax.: 03 88 35 11 27

Auvergne

x Allier

Hommage à Beethoven en l'honneur de Ste Cécile

L'Orchestre d'harmonie de Vichy, sous la direction de Christian Legardeur a donné son concert de Ste Cécile devant une nombreuse assistance le 30 novembre dernier, en l'église St Louis de Vichy. Concert eclectique mais consacré d'abord à l'œuvre de Beethoven, dont on célébrera bientôt le 170^e anniversaire de sa mort.

L'ouverture de *Coriolan*, qui débutait le concert, permit à l'orchestre de montrer

toute la finesse de ses pupitres. Après cette œuvre majeure, cinq pièces pour chœurs et orchestre furent interprétées: Beethoven à nouveau, mais aussi Bortnianski, Vail, *Ave Verum* de Mozart, *Jésus que ma Joie demeure* de J.S. Bach ; *Capriccio italien*, œuvre difficile de Tchaikowski imprégnée d'un grand lyrisme constitua, un temps fort du concert.

Elisabeth Niezgodza, professeur à l'Ecole nationale de musique de Vichy interpréta avec brio *la Fantaisie pour piano, chœur et orchestre* de Beethoven. Cette œuvre avait été transcrite pour orchestre d'harmonie par le directeur Christian Legardeur. Les chœurs de l'école nationale de musique prêtaient leur concours pour cette interprétation. Le public ne ménagea pas ses applaudissements, et, après plusieurs rappels, l'orchestre joua en bis, une partie de la *Fantaisie* pour piano.

Le lendemain, dimanche 1^{er} décembre, l'orchestre était reçu par la municipalité dans les salons de l'Hôtel de ville. Claude Malhuret, député maire, entouré de Madame London adjoint aux affaires culturelles et des membres de son conseil, remercia l'orchestre d'harmonie pour la très grande qualité de ses prestations drainant un très nombreux public et dit son admiration devant

photo Studio Bernard



L'Orchestre d'harmonie en l'Eglise St Louis de Vichy

un bilan d'activité se passant de commentaire : 15 manifestations officielles, 23 concerts, et 90 répétitions. Chaque musicien est donc sollicité en moyenne un jour sur trois. Le maire apporta son soutien en lui souhaitant pleine réussite pour 1997, année du centenaire de sa création. Le président Pierre Corre remercia M. Le Maire de son soutien. Il insista sur le rôle important de l'orchestre dans le paysage culturel de la cité, démontrant ainsi que les orchestres associatifs ont pleinement leur place dans notre société. Il félicita ensuite le chef, Christian Legardeur pour son enthousiasme et ses talents d'orchestrateur.

Au nom de la Fédération musicale d'Auvergne, M. Rodriguez, président félicita l'orchestre et son chef, pour la grande qualité de ses concerts. Il confirma que l'Assemblée générale de la C.M.F. se déroulerait à Vichy en 1999 et que l'orchestre d'harmonie de Vichy en assurerait le concert de gala. Après les remises de prix et le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité, un repas amical fut le point d'orgue de cette journée.

Bourgogne

x Côte-d'Or

L'Harmonie de Nuits-Saint-Georges a fêté ses 180 ans!

C'est vers 1815-1816 que Charles Walthermann, musicien d'un régiment de cavalerie autrichien, décide de créer un ensemble qu'il dirigera jusqu'en 1820. De nombreux chefs se succéderont ensuite. Albert Henriot dans les années 60, jusqu'en 1978, date à laquelle il cédera la baguette à Jacques Cacheux qui dirigea lui-même jusqu'en 1992; depuis, la direction est assurée par Fabrice Boury. L'Harmonie a pour président M. Xavier Dufouleur, maire de Nuits-Saint-

Georges.

Le 22 novembre 1996, 600 spectateurs sont venus applaudir danseurs et orchestres qui se produisaient simultanément dans les différentes salles de la Maison de Nuits-Saint-Georges où Fabrice Boury, directeur de l'harmonie municipale, et ses musiciens avaient organisé un spectacle non stop à l'occasion des 180 ans de l'harmonie nuitonne.

Le public, accueilli en musique, a été guidé dans les différentes salles. Les spectateurs pouvaient choisir entre admirer les évolutions des élèves de " Dansité ", école locale de danse, ou écouter le concert de la " Patriote " de Marsannay-la-Côte.

L'originalité de ce spectacle était de faire se déplacer le public, au lieu de voir se succéder les groupes sur la même scène. Ceux-ci se produisant ainsi deux fois dans le même répertoire. Un court intermède permettait à chacun d'admirer l'exposition rétrospective de l'harmonie de Nuits-Saint-Georges depuis sa création. La fête se termina par une soirée-cabaret, rythmée par le bigband de Dijon, et où chacun put déguster l'excellent gâteau anniversaire.

x Saône et Loire

la Société Philharmonique de Bourbon-Lancy fête en 1997 un millésime particulier ! 130 ans pour la société et 70 ans pour la Fédération

Les festivités ont commencé depuis janvier, et se poursuivront jusqu'en juin.

Deux rendez-vous importants: le 11 mai, le Congrès départemental, avec l'Harmonie école de Saône et Loire et la Musique de la Police nationale et le 29 juin, les Musicales juniors 97 avec la participation des 400 jeunes de Saône et Loire et l'Harmonie école de Saône et Loire.

Bretagne

x Ille et Vilaine

Le Théâtre à l'heure de l'Opérette

La Mascotte a séduit par trois fois les 23 et 24 novembre 96 au Théâtre de St Malo: trois représentations pour un public d'habités et de curieux, devant des salles combles et enthousiastes. Vif succès pour cette nouvelle production lyrique de l'Association Claude Debussy, présidée et dirigée par Claude Dubois-Guyot, axée sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes chanteurs, la diffusion et le développement de l'art lyrique.

Très bon spectacle avec des prises de rôles excellentes: notamment Laurence de la Morandière (Bettina) au timbre chaud, sonore, sachant être la gardienne de dindons au verbe haut mais juste sans vulgarité, et une princesse altière et empêtée dans les robes de cour, Paul-Alexandre Dubois (Pippo), doté d'une voix agréable et puissante, au jeu d'acteur juste et fin, d'une souplesse de danseur (Saltarello) : tous deux professionnels. Jocelyne Colliot (Fiametta) à la voix claire et souple, Jean-Yves Lebon campant un Fritellini élégant et amusant, Bernard Busnel (le Sergent), Jean Galimard (Matteo). Ceux-là, pour le lyrique. André Baux (Rocco), Jean Barrier (Laurent XVII), tous deux acteurs aussi truculents l'un que l'autre.

La troupe lyrique Claude Debussy complétait le mouvement du spectacle dans les évolutions, les danses réglées par Monique Blassy. Le ballet du 2^e acte confié au Jeune Ballet Malouin dans la chorégraphie de Christian Bernard. L'orchestre était formé de 20 musiciens, soit professeurs du C.N.R de Rennes, soit du C.M.M. de Saint-Malo, une jeune médaillée et trois amateurs. Toute l'action se déroulait dans des décors respectant la tradition, et dans les superbes costumes



Final de
la Mascotte
au Théâtre
de St Malo

(Grout) supervisés et retouchés par Jacqueline Guyot qui a costumé les grands du cinéma pendant plus de 30 ans.

Monter un grand spectacle en costumes, décors avec orchestre, chœurs et ballet est loin d'être une sinécure: c'est un travail de longue haleine dû à une bonne collaboration du metteur en scène Jean Blassy, du chef de chant de Claude Dubois-Guyot et du chef d'orchestre Pierre Bigot.

Ce type de grand spectacle, réalisé par une association à un niveau professionnel est un cas unique en France: aboutissement de quinze années consécutives: bonne organisation...

"En décembre l'association choisit l'ouvrage. Ensuite vient le choix des artistes en fonction des rôles et des voix requises (timbre). J'étudie le livret et je m'inspire des mises en scène du siècle dernier dites Carré du nom de leur créateur" explique pour sa part le metteur en scène Jean Blassy, mais surtout j'innove, j'apporte quelque chose de nouveau. Nous avons la chance que Pierre Bigot, le chef d'orchestre, accepte un visuel pendant l'ouverture: c'est l'originalité établie depuis les premières productions de l'association Claude Debussy. Pour *La Mascotte* le début est un tableau: celui d'un grand-père racontant une histoire à deux petits enfants. Ensuite apparaissent des personnages immobiles que l'on distingue, isolés par un rideau de tulle. Par ailleurs je joue aussi avec les traditions, ces rajouts de textes inventés par certains grands acteurs qui ont créé les rôles. On les a conservés et transmis oralement, parfois pendant des décennies, de metteur en scène en metteur en scène". Pour faciliter la mise en scène Jean

Blassy fabrique les maquettes des décors choisis sur photos. La danseuse et chorégraphe Monique Blassy commence à travailler sur les chorégraphies et les déplacements des chœurs, artistes, ensembles et ballets en s'inspirant des vœux du metteur en scène et de la partie piano que lui fournit le chef Pierre Bigot. Ainsi les chœurs participent activement à la dynamique de l'ensemble. Le travail s'étale sur 2 mois et demi (une répétition hebdomadaire) et quatre week-ends avec les artistes: cela permet d'obtenir une parfaite cohésion. De son côté le metteur en scène élabore un plan comprenant toutes les indications d'éclairage, de minutage qu'il transmet aux techniciens du Théâtre, un mois avant les répétitions sur place. Les chœurs travaillent leur partition minutieusement avec Claude Dubois-Guyot. Pierre Bigot prépare l'orchestre en deux ou trois lectures et assiste aux répétitions de mise en scène pour une parfaite exactitude de la partition et du rythme du spectacle. Le support de ces productions est la passion qui animent tous les chanteurs et acteurs, ainsi que tous les bénévoles (équipe d'accueil, équipe des techniciens, des couturières, repasseuses, habilleuses) soit une quarantaine de personnes. Ce rendez-vous annuel, culturel et musical avec cette troupe lyrique est vraiment très apprécié et attendu du public qui réclame des œuvres avec décors, costumes, ballet, et orchestre: découverte de nouvelles voix. La prochaine production est *Violettes impériales* de Vincent Scotto.

Au programme de cette année, le 16 mars dernier au profit de la Retina France: des œuvres religieuses et le *Magnificat* de Vivaldi

par les jeunes artistes lyriques et l'ensemble Claude Debussy; le *Requiem* de Fauré, édition 1893, le 24 mai en la Cathédrale de Saint-Malo; création de la *Petite Messe des Morts* de Pierre Bigot; la *Missa Europa* d'Eugène Berel.

Champagne-Ardenne

x Marne

Assemblée générale ordinaire de la F.S.M.M.

La séance fut ouverte le dimanche 27 octobre 1996 à Pargny/Saulx par M. Michel Pierrot, président, qui remercia la commune et la Musique de Pargny/Saulx pour son chaleureux accueil à la salle polyvalente et pour l'organisation de cette journée. Il présenta les autorités qui ont fait la gentillesse de suivre et de s'intéresser à cette assemblée. Présents: M. Jean Bernard (Sénateur), M. Boulonnais (Conseiller général), M. Capovilla (Direction des services du départements), Mme Chenneby (Maire de Pargny/Saulx), M. De Courson (Député de la Marne), M. Scheid (Vice-président de la C.M.F.), M. Rapi-nat (Conseiller général). Etaient représentés: M. Bourg Broc (Maire de Châlons en Champagne, député de la Marne), M. Vecten (Président du Conseil général).

Le Président souligna les différences entre les écoles de musique en milieu rural et celles en milieu urbain et estima que tous les jeunes devraient avoir les mêmes chances pour s'exprimer musicalement. Certains départements ont leurs écoles et leurs orchestres départementaux. La C.M.F. étudie une convention collective pour les écoles de musique. Le Président annonça pour la formation des chefs, la mise en place du Diplôme d'Etat de direction des ensembles à vent: harmonie et batterie-fanfare. Celui-ci est préparé par le Certificat régional du 1^{er} degré, puis par



L'Union chorale mixte de Reims



*La Musique municipale des Jeunes
de Pargny / Saulx*

le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales, au niveau national. Pour la formation des professeurs, un guide pédagogique vient de sortir, édité par la C.M.F. Mais pour approfondir la formation des chefs, des professeurs et des élèves, il serait souhaitable de plus de subventions afin de préparer les sociétés à des concours nationaux, de faire des examens dans les meilleures conditions possibles, de prévoir des journées pédagogiques, administratives...

Enfin, le Président demanda une minute de silence en mémoire de notre regretté Président, Jean-Michel Payen et de tous les musiciens disparus cette année.

M. De Courson rappela les subventions du Conseil général, l'aide à la formation pour les directeur et chef d'orchestre et l'aide aux écoles de musique. Le Conseil général ayant eu un débat sur la politique culturelle, est prêt à s'engager avec la F.S.M.M., dans l'avenir.

M. Boulonnais compte rencontrer toutes les personnes intéressées par la musique et est prêt à donner des moyens pour que la culture musicale évolue. Des idées sont à étudier : un ensemble départemental musical, une parthothèque... Il rappela que l'achat d'instrument d'occasion est subventionné sous certaines conditions.

M. Scheid parla de son expérience dans le Doubs où certaines villes sont plus spécialisées pour tel instrument (basson, hautbois...). Il trouve nécessaire la

présence d'un permanent départemental pour la musique ainsi que la mise en commun entre les différentes actions. Il développe l'esprit de société à travers les stages d'orchestre junior, les journées de perfectionnement instrumental... A propos du fonctionnement des écoles de musique, M. Scheid expliqua les abattements de salaire possibles pour le paiement des professeurs, la nécessité de l'agrément "jeunesse et sport" et ce qu'il faut faire pour l'obtenir.

M. Vilmart essaie de mettre en place une structure concernant les déclarations en préfectures, les salaires, les organismes à contacter en cas d'embauche, les dossiers de subventions. Pour les examens, 720 élèves ont suivi les programmes de la C.M.F. Ceux de fin de Cycle ont été organisés par la F. S.M.M. Pour 1997, il est envisagé deux centres d'examen (prévoir les samedis 26 avril, 10 mai, 7 et 14 juin 1997). Ils seront encore gratuits pour IM3 et Brevet.

Mme Lefevre fit le compte rendu de l'A.G., 1995 à Reims; M. Denise présenta le rapport du service financier; Mme Appert exposa le rapport du service des assurances. Pour tout problème, vous pouvez la contacter et en cas de délai trop long, vous pouvez en faire part à M. Pierrot qui fera son possible à la C.M.F. pour accélérer les dossiers. Les factures doivent être envoyées aussitôt reçues, par les responsables des sociétés.

M. Mallet expliqua le changement de prix des médailles impo-

sé par la C.M.F. et rappela de préciser les changements de nom (surtout pour les femmes).

M. Lefevre fit le rapport du service journal. Il rappela la nécessité d'envoyer des articles pour représenter la vie musicale marnaise au journal de la C.M.F.

Les vérificateurs aux comptes, MM Demain et Namur présentèrent leur rapport. Tous ces rapports furent adoptés à l'unanimité.

M. Pierrot annonça le concours national à Vitry le François le 25 mai 1997. Des journées de formation sont prévues pour les sociétés ainsi que des journées pédagogiques par instrument, mais il est nécessaire que les sociétés nous envoient leurs musiciens. Le stage départemental n'a pu fonctionné cette année, faute de réponse suffisante. L'Orchestre départemental n'enlèvera pas les jeunes des sociétés et un arrangement sera possible en cas de service dans les sociétés. Une grande aubade au marché de Noël à Châlons en Champagne pourrait réunir de nombreuses sociétés (voir pour un samedi après-midi).

Le compte rendu des activités du Groupement régional fut fait par Mme Legay pour le stage de Bar/Aube et par M. Delaporte pour celui de Brachay. Les rencontres de Batterie-Fanfare sont reconduites l'année prochaine en Haute-Marne, les candidatures des Sociétés marnaises sont attendues. Il n'y aura pas de rencontre d'harmonie l'an prochain

L'assemblée générale est prévue le 26 octobre 1996 à Vertus. Le

renouvellement du comité directeur eut lieu. Après le traditionnel repas, un concert fut donné par l'Union Chorale Mixte de Reims et la Musique de Pargny/Saulx.

En 1973, un jeune de la commune de Pargny sur Saulx : M. Christian Collignon décide de fonder une société de Musique (au départ, on comptait 8 jeunes). Il fut soutenu et encouragé par leur président : M. Marc Parenthoen. Il a fallu instituer des statuts (29 décembre 1975) dont la déclaration fut faite à la Sous-Préfecture de Vitry le François avec pour dénomination : " Musique municipale des Jeunes de Pargny sur Saulx ". L'objet était: Association d'éducation populaire avec enseignement public et gratuit, individuel et collectif de la musique, se consacrer d'une façon désintéressée à la propagation de l'art musical. Devant le nombre croissant de jeunes et afin d'assurer les répétitions, la mairie a mis un local à disposition (restauré par tous les musiciens et personnes bénévoles). M. Parenthoen passa le flambeau en tant que Président à M. Christian Collignon qui est bien aidé par ses responsables musicaux. De genre Harmonie, ayant une cinquantaine de musiciens dont la moyenne d'âge évolue entre 14 et 28 ans, la société n'a cessé d'évoluer tant sur le répertoire que sur la qualité des instruments dont sont dotés les musiciens. Elle se déplace près de 40 à 50 fois dans une année aux quatre coins de la France, voire même au-delà des fron-

tières. Quatre tenues constituent à ce jour la garde-robe de cette formation.

L'union chorale de Reims est née en 1876, de la fusion de trois chorales d'hommes : l'Alliance Rémoise, la Sainte Cécile et les enfants de Reims auxquels vinrent se joindre en 1920 seulement les voix de femmes. 120 ans!!! sa longévité n'affecte nullement le dynamisme des choristes dirigés de mains de maître par Mme Jacqueline Picot, toujours aussi dynamique et efficace. Ce sont maintenant 50 choristes qui, chaque semaine, répètent dans les locaux annexe du Conservatoire de Reims, des chants divers: ancien... contemporain... classique... opéra... religieux ou fantaisiste. Afin de satisfaire un très large public et lui faire partager le plaisir de chanter et de se retrouver ensemble, une longue vie est souhaitée à L'Union Chorale Mixte de Reims.

Nous pûmes apprécier des chants comme : *La Chorale* (A.Popp), *La puce et le pianiste* (Y.Duteil), *Méli-mélo* (J.Baret), *Aida-Marche* (Verdi) et des œuvres instrumentales comme : *Stimmung internationale* (pot-pourri, Jean Trèves), *New-York, New-York* (J.Kander, F.Ebb / Pi Scheffer), *Feeling* (Morris Albert, Louis Gasté/ arr. J. Naulais) en final, par les deux ensembles réunis avec bis: *Conquest of Paradise* (1492 Christophe Colomb, Vangelis). Ce fut donc un concert varié et très apprécié qui clôtura cette journée.

St Brice persiste dans les bonnes habitudes!

C'est à nouveau devant une salle comble que les 3 sociétés musicales de St Brice se sont produites le 14 décembre 1996 dans la salle des fêtes, pour le concert de fin d'année.

Tout d'abord, les Croq'notes sous la direction de Marianne Camprasse, ouvrirent le concert avec un répertoire totalement renouvelé (Sardou, Fugain, La Compagnie Créole, etc...), le tout largement apprécié et applaudi. Ensuite, la Fanfare Les Dauphins, sous la direction de leur chef Christophe Rampali, entraîna le public avec d'excellents morceaux de B.-F. Citons au passage le *Boléro militaire*, *Rythmus* et, le remarqué *Chant des Horloges*.

La section tambours, en lumière noire, nous offrit un spectacle toujours agréable avec la marche de R. Goutte, *Chateau-Thierry*.

Cette première partie se termina par la remise des récompenses aux musiciens, par M. Alain Lescouet, maire-conseiller général de St Brice, et l'interprétation de *Helga*, sous la direction du chef adjoint Renaud Saudrais. Après l'entracte, St Brice-Harmonie nous plongea dans une ambiance de rite avec *Vienne reste Vienne*, marche légère toujours très appréciée et *Promenade en traîneau* de W. A. Mozart. Puis, sous la direction du directeur adjoint, Maurice Goethals, ce fût l'exécution des Préludes et entractes de *Carmen*.

C'est sous la baguette de J.-Pierre Jondreville que le concert se poursuivit avec *Round Midnight*, la seule petite note moderne du programme, dans un arrangement Jazz Symphonique très agréable. Puis, *Czardas* de Monti, *le Calife de Bagdad* de Boieldieu (dans une transcription de G. Allard), *la Seconde Valse* de Chostakovitch et, bien sûr, la *Marche de Radetzki* de J. Strauss père déchaînèrent des ovations et des salves d'applaudissements. A cette heure, la musique avait conquis le public et la chaleur, la gaieté et la bonne



Concert à St Brice, le 14 décembre

humeur régnaient en maître dans la salle.

La soirée se termina, en Fanfare, chorale, fanfare et harmonie toutes réunies sur scène. En effet, le morceau final fut un pas redoublé intitulé *Avec les dauphins* que l'actuel président de l'Harmonie, Ghislain Allard a spécialement composé pour cette manifestation. Gageons que la SACEM lui versera de substantielles royalties pour l'exécution de ses œuvres, mais dans cette attente, c'est la gratitude du public, des musiciens et de la municipalité que celui-ci reçut avec grand plaisir.

À bientôt pour nos prochains rendez-vous: concert des professeurs de l'école de musique le 4 avril et concert de printemps au profit de l'association "le Roseau" (aide aux enfants handicapés) ; Chorale et Harmonie, le 6 avril; Fête de la musique, 21 juin, parc du Mont Hermé, avec toutes les sociétés communales.

x Aube et Haute Marne

Concert de Noël de l'orchestre d'harmonie de Sainte-Savine

Entrain et fantaisie: Une fois de plus la salle de Sainte-Savine était comble, 800 personnes. En effet, l'orchestre donnait son traditionnel concert de Noël dont les saviniens ont beaucoup apprécié les qualités. Qualités, qui ont permis à Patrice Koludzki et à ses musiciens de se créer un public fidèle et connaisseur.

Certes, formé de musiciens amateurs jeunes pour la plupart, l'orchestre d'harmonie de Sainte-

Savine ne prétend pas rivaliser avec des formations plus huppées où nombre d'interprètes sont professionnels. Mais consciencieusement, ils s'appliquent pour donner aux œuvres choisies, des interprétations du meilleur goût. Ils y mettent tout leur cœur et c'est certainement cet amour de la musique et de l'ouvrage bien fait qui leur ouvre le cœur des mélomanes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils y parviennent sans difficultés.

En témoigne largement la chaleur des applaudissements qui ont salué leur prestation. Non seulement chaque morceau a reçu sa part, mais à l'issue du concert, ce fut du délire et le public a fait un triomphe à Patrice Koludzki et à ses musiciens.

Un succès mérité, tant par la qualité de l'interprétation que par celle du programme choisi: un programme en phase avec cette grande fête de Noël, avec en particulier, un large coup de chapeau à Walt Disney et à son équipe, notamment aux successeurs du maître qui perpétuent son esprit. La musique a toujours joué un rôle important dans les productions Disney et ce sont les meilleurs comme Elton John pour *le Roi Lion* qui ont signé les partitions. Des musiques toujours pleines de fantaisie et d'entrain, des musiques pour rêver et des musiques de fête comme la *Petite Sirène* ou *Pocahontas*.

Et bien que Patrice Koludzki n'ait plus fait appel à Walt Disney pour la seconde partie, l'esprit est resté le même. Toujours beaucoup d'allant et d'entrain

dans des morceaux originaux, écrits spécialement pour l'orchestre d'harmonie et interprétés avec beaucoup de cœur, voire de fougue.

Un concert de bonne qualité dans la lignée des prestations de l'orchestre d'harmonie de Sainte-Savine. Un concert qui ne peut que conforter la fidélité de ses supporters.

Pierre et le loup : une aventure collective pour 1500 scolaires enthousiastes

Créer un spectacle vivant d'après l'œuvre de Prokofiev avait inspiré l'Harmonie municipale de Sainte-Savine et les ateliers de jonglerie, de théâtre, de costumes de la Maison pour Tous.

Les mille cinq cent cinquante enfants présents dans la salle ce samedi matin 11 janvier ont été enthousiasmés par le spectacle qui leur a été présenté.

L'interprétation malicieuse des jeunes artistes jongleurs et acrobates a séduit des enfants qui n'avaient jusqu'alors entendu l'œuvre qu'enregistrée. La complémentarité entre la musique interprétée par l'Harmonie municipale, les solistes sous la direction de Patrice Koludzki et la mise en scène joyeuse et colorée de Véronique Simon ont fait de ce moment un plaisir complet.

Les costumes et le décor proche de la chambre d'enfant permettaient aux jeunes spectateurs de se sentir directement concernés par l'œuvre musicale. La présence des musiciens et la virtuosité des solistes créaient l'atmosphère mystérieuse propre à mettre en valeur le spectacle théâtral.

On peut d'ores et déjà retenir de cette opération la qualité de l'engagement de chacun des partenaires qui a permis de donner au projet une dimension que chacun s'est plu à reconnaître.



L'Orchestre d'harmonie de Sainte Savine

Souhaitons que de telles manifestations culturelles qui impliquent plusieurs associations, les amateurs et les professionnels de domaines artistiques différents, deviennent à Sainte-Savine monnaie courante et montrent ainsi la qualité des relations inter-associatives au sein de la Maison pour Tous.

Nul doute que la réalisation savinienne qui a bien rempli son rôle initiatique aurait beaucoup plu à Prokofiev.

Lorraine

x Moselle

Rencontre interrégionale d'harmonies

Pour la 10^e année consécutive, l'Harmonie municipale "Union" de Corny-sur-Moselle organisait le dimanche 9 février 1997 sa Rencontre d'Harmonies. Après avoir accueilli lors des années passées les orchestres d'Ars-sur-Moselle, Woippy, Jœuf, Magny, Thierville, Pagny-sur-Moselle, Marly et Folschviller, les musiciens lorrains avaient invité leurs homologues de la Musique municipale de Witry-les-Reims.

Ce sont les hasards de la vie professionnelle de l'un des musiciens, Philippe Fandard, qui l'ont amené à participer aux activités de l'une puis de l'autre harmonie et ont ainsi permis cette double rencontre. Déjà en effet le 15 décembre les jeunes lorrains avaient été reçus avec beaucoup de chaleur -malgré le temps...- en Champagne.

Le programme de cette rencontre "retour" débutait dans la matinée par la répétition en commun des deux œuvres qui seraient données lors du concert de l'après-midi. Puis le repas de midi rassemblait les 100 musiciens, parents et amis.

Point d'orgue de cette journée, le concert commençait devant une salle comble. Les 45 musiciens



l'Harmonie municipale «Union» de Corny sur Moselle

«locaux» de l'orchestre d'harmonie de Corny assuraient la première partie avec un programme d'œuvres variées, comme *the Blues Brothers in Concert*, *Anitchka*, *La Seconde Valse* ou un très entraînant *Fiesta Tropicale*.

La deuxième partie permettait à la Musique municipale de Witry-les-Reims, forte de 45 musiciens, de se mettre en évidence. Dirigée par Philippe Cochenet, par ailleurs cor solo à l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale, elle régala l'auditoire avec son programme d'où ressortaient *Blue Mountain Saga*, *the Story of Demis Roussos*, *Suite Médiévale* ou le spectaculaire *Lawrence d'Arabie*.

Le concert se terminait en apothéose avec l'impressionnant ensemble de près de 90 musiciens constitué par la réunion des deux orchestres, ensemble d'ailleurs fort bien équilibré dans tous ses pupitres. Sous la baguette successive des deux directeurs, les instrumentistes interprétaient d'abord *Maniac*, tiré du film *Flashdance*, puis *Signé Gainsbourg*. Le public en redemandait! Un dernier pot de l'amitié rassemblait une nouvelle fois les musiciens avant le retour des Champenois. Quant aux lorrains, ils pensaient avec une pointe d'émotion que cette rencontre était la dernière utilisation officielle de la salle des Fêtes: en effet, la 11^e Rencontre d'Harmonies aura lieu dans une salle entièrement rénovée.

Rendez-vous donc en 1998 !

x Meuse

Une grande Dame: l'Orchestre d'harmonie de Fains-Veel

C'est en 1920, qu'une Batterie Fanfare est créée par les verrières Marquot de Fains Les Sources. Après sa conversion en 1973 en Harmonie municipale de Fains Veel, elle devient le 20 novembre 1989 Orchestre d'harmonie de Fains Veel. En septembre 1986 Jean Marie Larcelet prend la direction de l'Orchestre de Fains Veel, commune de 2 500 habitants, située à 4 km de Bar le Duc, chef lieu du département.

Ces musiciens, issus de toutes les couches sociales, sont pour la plupart, des lycéens et des étudiants, avides de parfaire leur connaissance musicale, par leur présence assidue aux répétitions. La moyenne d'âge actuelle est de 25 ans. Les répétitions, faites dans une bonne ambiance, sont réparties comme suit: répétition par pupitre 1 fois par semaine; répétition générale le vendredi soir; toutes les trois semaines répétition le dimanche matin. Les musiciens participent à des stages organisés par l'ADDM leur permettant de parfaire une bonne maîtrise musicale.

Jean Marie Larcelet, crée une Ecole de musique en 1987 afin d'assurer un vivier pour l'Orchestre. Des professeurs diplômés assurent l'enseignement. A ce jour, 120 élèves apprennent ou se perfectionnent dans toutes

les disciplines musicales. En 1988 Jean Marie Larcelet crée un Orchestre Junior avec les élèves de l'école de musique afin de préparer leur future entrée à l'Orchestre. 80% des membres de ce dernier sont issus de l'école de musique. Actuellement, 10 musiciens suivent un enseignement supérieur dans les conservatoires de Metz, Nancy, Reims, Paris et Lyon. Certains parmi eux se destinent à une carrière musicale professionnelle. Diverses structures permettent à nos musiciens de s'épanouir au sein de l'Orchestre, Un Big Band, s'est créé en 1994, avec ses 15 musiciens. Plusieurs concerts et animations ont eu de grands succès. Une Chorale a vu le jour en 1995. Dirigée par Nathalie Fraiche, membre de l'orchestre, elle compte à ce jour 50 personnes comprenant des musiciens et des personnes du village. Les premiers concerts laissent espérer un avenir prometteur. Des quintettes, et des quatuors (Cuivres, Clarinettes, Saxophones) ont aussi leurs part de succès.

Jean Marie Larcelet, a su transmettre avec ténacité et volonté le plaisir d'interpréter avec sensibilité, légèreté accompagné d'une couleur musicale propre à l'orchestre, les œuvres les plus variées allant du classique au Jazz.

L'orchestre participe également à une action culturelle et pédagogique en milieu scolaire, par des animations et des sensibilisations à l'art musical concrétisée par sa collaboration dans l'interprétation de mini opéra et contes musicaux.

Palmarès de l'Orchestre: 15 mai 1988, Concours National de Pont à Mousson, où il se classe en 1^{ère} Division, 1^{ère} Section, 1^{er} Prix. Cette remarquable distinction lui permettait de s'imposer comme le meilleur ensemble de Meuse; 6 mai 1990, Concours National de Saulnes, il se classe en Division Supérieure, 2^e Section, confirmant sa position de 1^{ère} Harmonie de Meuse; 17 mai 1992, L'Orchestre se présente au Concours à Bouzonville, et obtient un 1^{er}

Prix ascendant permettant l'accession en Division Excellence, 2^e Section; 22 mai 1994, nouvelle distinction à bouzonville, en obtenant un 1^{er} Prix ascendant la classant en Division Honneur. Cette remarquable distinction hisse l'ensemble musical sur le podium le plus élevé, au sein du groupe des 17 autres formations de même niveau sur le plan national et permet vraisemblablement au plus petit bourg de France à être aussi primé; 26 mai 1996, consécration de nouveau à Bouzonville, par un Prix d'Honneur avec félicitations du jury, ce qui fait de l'Orchestre d'Harmonie de Fains Veel, une référence nationale.

28 avril 1995, quatre mois de répétitions incessantes pour mettre au point l'enregistrement d'un CD. Les œuvres enregistrées sont: *Mare nostrum* de Guy Luybaerts, *Manhattan Symphonie* de Serge Lancen, *Toccata 89* de J.P. Pommier, *The Cow-Boys* de John William, *Burlesque* de Georgi Salnicov, *El Camino Real* d'Alfred Reed, *Alexander's Ragtime band* de Irving Berlin, *The Symphonique Marches* de John William, *Rock Encounter* de Jay A Chattaway*.

Principal objectif pour 1997: l'organisation d'une semaine musicale du 3 au 11 mai 1997 à Fains Veel, salle de concert de l'Hôpital spécialisé: le 3 mai, concert de l'Orchestre d'Harmonie de Bourges; 4 mai, concert de l'Orchestre d'Harmonie de Reims; 8 mai, concert du Big Band Sweet Lorraine; vendredi 9 mai, concert de l'Orchestre d'Harmonie de Fains Veel; samedi 10 mai, concert de l'Orchestre d'Harmonie de Chenove; dimanche 11 mai concert du Quintette de cuivres Arcadia.

*Quelques CD sont encore disponibles à l'Orchestre d'Harmonie de Fains-Veel, M. Larcelet, 32 rue des Valottes, 55000 Fains-Veel, tél.: 03 29 45 23 25.

Nord, Pas-de-Calais

X Nord

l'Harmonie et la Batterie municipales de Dunkerque Petite-Synthe en concert

Le dimanche 24 novembre dernier, la salle de la Concorde à Petite Synthe était trop petite pour accueillir les 1300 spectateurs venus écouter les 140 musiciens de l'Orchestre d'harmonie classé en Division Honneur et de sa Batterie-fanfare, qui fêtaient leur centenaire. Il faut dire que le comité de l'HBM avait bien fait les choses car la deuxième partie de ce concert était consacrée à la prestation du quintette de cuivres Epsilon.

Quelle belle année pour cette grande formation qui a été créée en 1896 sous le nom du Réveil musical: enregistrement d'un C.D. aux Ed. Corelia; organisation d'un concert de gala au Kursaal de Dunkerque avec la Musique des Équipages dirigée par Claude Kesmaecker, et ce beau concert de fin d'année, qui a clôturé les festivités de ce centenaire.

La prestation d'Epsilon fut remarquable, cette formation de haut niveau a été très appréciée du public, les œuvres de Ravel, Gershwin, Prokofiev, Golson et Rimsky Korsakov ont conquis l'auditoire, les sonorités exceptionnelles, l'aisance de l'interprétation, l'humour des musiciens, tout était présent pour passer un très agréable après-midi. À noter que le tubiste Thierry Thibault est aussi l'arrangeur du groupe. Dans la troisième partie de ce concert le quintette s'est joint à l'orchestre d'harmonie pour interpréter *14 Juillet* de François Rauber. Les pièces préparées par Gérard Tal-leux pour ce concert du centenaire ont été vivement applaudies avec notamment; *Dubinushka* de Nicolaï Rimsky Korsakov, *Lone Star Celebration*, la musique du film *Les Uns et les Autres* de Francis Lai et Michel Legrand, *Salute to American Jazz*, et surtout *Starmania* dont l'interpréta-



Concert de
Ste Cécile
par HBM
Dunkerque
Petite Synthe

tion fut rehaussée par la voix de Gérard Massinond membre de l'HBM. La batterie-fanfare était bien présente aussi au cours de ce gala avec *Bourgogne* de Laurent Delbecq, *le Chant Buccolyrique* de Marc Steckar pièce originale et moderne, pour batterie fanfare et orchestre d'harmonie. Les tambours de la batterie fanfare ont fait preuve d'une grande maîtrise de leur instrument en interprétant *Clin d'œil* de M. Pohier et la pièce de Robert Goute, *Fantaisie percutante*. Un concert complet avec un objectif toujours précis de leur chef, faire participer au maximum tous les pupitres de cette grande formation.

Le président Christian Kerckhove peut être satisfait de ce centenaire, il ne l'a d'ailleurs pas caché dans son discours, en remerciant et en félicitant le comité, les musiciens et musiciennes, la municipalité pour toute l'énergie dépensée depuis un an. L'harmonie Batterie envisage maintenant de préparer son prochain concours qui aura lieu en 1998, elle devrait pour cela bénéficier d'une nouvelle salle de répétition adaptée à ses effectifs et aussi à l'exigence du travail demandé lorsque l'on est classé en Division Honneur.

Bravo à l'Harmonie Batterie Municipale de Dunkerque-Petite Synthe!

Basse Normandie

x Calvados

Concert annuel à Saint-Sever

Petite localité située entre Vire et Villiedieu-les-Poêles, St Sever possède une école de musique et une harmonie de 45 exécutants

dirigées par Thierry Delecourt avec comme adjointe, Cécile Clémence.

Présidée activement par le Docteur Yves Ledran, maire-adjoint de Saint-Sever, la Musique municipale (éléments presque tous issus de l'école de musique) s'est produite dans son concert annuel de la Sainte-Cécile, le dimanche 8 décembre 1996, à la salle des Fêtes.

Grâce à ce bel ensemble de jeunes (et de moins jeunes), nous avons entendu successivement: *Concert Capers* de John Kinyon; *Huit et demi* de Nino Rota; *Once upon a time in the West* d'Ennio Morricone; *Danse hongroise n° 5* de Johannes Brahms.

A l'entracte, le président Ledran félicita chaleureusement musiciens, musiciennes et leurs directeurs, puis le concert reprit avec l'interprétation par l'harmonie municipale des œuvres suivantes: *High lights from Carmen* de Georges Bizet; *Little brown jug and all that jazz* de Clark Tyler et pour terminer, *Starmania* de Michel Berger.

Ce concert, exécuté avec brio, obtint auprès des mélomanes présents le succès escompté et fit la preuve qu'à Saint-Sever un gros effort est fait en faveur de l'enseignement musical et artistique. Cette commune semi-rurale peut être citée en exemple dans la région.

x Orne

Assemblée régionale

Le Congrès régional de la Fédération musicale de Basse-Normandie s'est déroulé le 13 octobre 1996 à Vimoutiers. Il était organisé par l'Ecole municipale de musique de Vimoutiers et l'Association des Amis de la Musique.

Traditionnellement consacré à l'exposé des différentes activités, le Congrès annuel, après le rapport des responsables fédéraux et le rapport d'action culturelle du Président André Petit, a vu le renouvellement du tiers sortant de son Conseil d'administration, ainsi que la réélection du bureau : André Petit, président, André Bellis, vice-président, Raymond Lapie, secrétaire général, Michel Morin, trésorier.

L'après-midi était consacré au concert. L'orchestre d'harmonie de l'Ecole de musique de Vimoutiers, dirigé par Raymond Lapie, est composé pour sa majorité par de jeunes élèves issus de l'Ecole de musique. Son programme a permis d'entendre, entre autres, *Petite Suite* dans le style ancien de Jean Filleul, *Chant du paysan* de E. Grieg, *Etrusca* de F. Francia ou *la Valse n°2* de D. Chostakovitch.

La deuxième partie du concert était assurée par l'Orchestre d'harmonie de Condé sur Noireau, toujours sous la direction de Raymond Lapie. Prélude et cortège de J-E Barat, Quatre contrastes de T-J. Ford et Jewish Folksong suite de R. Kernan figuraient parmi les compositions programmées.

Le congrès 1997 sera organisé à Alençon le 9 novembre.

Haute-Normandie

x Seine-Maritime

L'Orchestre d'Harmonie, et l'Ensemble de flûtes au Canada

Si parfois la musique, par ses sonorités, invite l'esprit au rêve, à une évasion fictive vers des horizons lointains, elle peut, d'autres fois, conduire ses praticiens en toute réalité dans d'autres pays. Avec l'Orchestre d'harmonie de Notre Dame de Bondeville, ce sont 92 personnes qui, grâce à leur talent, ont découvert le Canada.

Concert de l'Orchestre
de Notre Dame
de Bondeville à Ottawa



Notre-Dame de Bondeville est une commune d'importance moyenne, forte de 7500 habitants, située dans la banlieue ouest de Rouen. L'école de musique y fonctionne depuis mars 1979 et accueille un nombre d'élèves toujours croissant. Trois formations musicales sont issues directement de l'école par l'initiative du directeur, M. José Delfont, et de professeurs: l'Ensemble instrumental dirigé par José Delfont, l'Orchestre d'harmonie dirigé par Remy Metayer et l'ensemble des élèves de la classe de flûtes traversières dirigée par Françoise Metayer.

Le Maire de Notre Dame de Bondeville, Jean-Yves Merle et aussi-Conseiller général. À la tête de la commune depuis 1989, avec son équipe il est attaché au développement culturel non seulement par l'exemple (concerts, spectacles...) mais aussi par la pratique. Dans la limite des budgets, nos demandes sont accueillies favorablement et malgré l'absence d'une véritable salle de répétition, les différents espaces municipaux sont mis gracieusement à notre disposition avec une aide pour le transport du matériel.

En 1991, à l'initiative de Remy Metayer, s'est créée une association loi 1901, pour gérer les activités de l'orchestre d'harmonie, et tenter d'améliorer les conditions matérielles par une reconnaissance auprès des collectivités publiques, et par l'octroi d'aides financières. J-Claude Loie, président, est musicien à l'orchestre et connaît bien la région.

L'orchestre d'harmonie répète chaque jeudi de 20h30 à 22h30. La fréquentation contrôlée et les rappels effectués en cas d'absence, conduisent à une présence

moyenne de 45 musiciens par répétition.

Remy Metayer est professeur de clarinette et saxophone à l'école de musique. Lauréat de la classe de clarinette de Jacques Lancelot au C.N.R de Rouen, il a une longue expérience de musicien et aussi de direction d'orchestre. Il a suivi de nombreux stages et notamment à l'Académie Internationale d'été de Nice où il a rencontré Pierre Dervaux et Désiré Dondeyne. Le répertoire de l'orchestre se compose d'œuvres originales pour orchestre d'harmonie, de musiques de comédies musicales et de films et bien entendu, de transcriptions d'œuvres classiques. Renouvelant sans cesse les pages musicales pour satisfaire le public et encourager ses musiciens, Remy Metayer n'hésite pas à proposer des œuvres de haut niveau comme *Miss Saïgon*, *Les uns les autres*, *Chocs...* La difficulté est stimulante lorsqu'elle conduit à cette réussite!

L'ensemble de flûtes traversières répète environ deux heures chaque samedi après-midi. Vingt cinq musiciens, élèves et anciens élèves de l'école de musique y viennent avec beaucoup de régularité. Il se produit seul ou avec l'orchestre d'harmonie et obtient un grand succès, grâce à un répertoire varié et adapté aux jeunes.

Françoise Metayer est professeur de flûte traversière à l'école de musique. Elle a suivi une formation auprès de l'E.N.M.de Paris et dirige cet ensemble depuis près de dix ans.

Laurent Breton, chef d'orchestre et directeur de l'harmonie des Cascades et l'ensemble des jeunes de l'école François Bourrin

à Beauport (Québec) dirige son groupe en accordant une large priorité à la musique comme moyen d'expression internationale à l'amitié, la solidarité.

Venu plusieurs fois en France, il a tissé des liens avec l'école de musique d'Amboise et eut la volonté d'étendre sa connaissance de la France. Le Chef d'Amboise, Pascal Caraty, ayant étudié la musique avec Remy Metayer, le contact fut vite établi entre Laurent Breton et nos orchestres.

Les jeunes musiciens de l'école François Bourrin ont été accueillis à Notre Dame de Bondeville en famille du 4 au 7 juillet 1995. Un concert remarquable a créé l'enthousiasme du public, de la municipalité et surtout des musiciens.

Lorsque le chef d'orchestre, Remy Metayer, et la directrice du groupe de flûtes ont lancé l'idée de se rendre à Québec, l'enthousiasme a été immédiat surtout chez les plus jeunes, mais il fallait trouver des ressources pour alléger le coût. Beaucoup se sont mis à la tâche, découvrant des contrats à l'extérieur: concerts à l'accueil des bateaux de croisière, soirées crêpes, soirées gâteaux, ou les jeunes se sont engagés avec conviction, faisant venir, par exemple, leurs amis autour d'un karaoké. Ainsi, des étudiants aux plus jeunes, le voyage a pu être prévu pour quinze jours à 2 500 francs, les aînés musiciens payant des tarifs plus élevés mais ne représentant jamais le prix de revient.

La découverte d'un pays: du 29 juillet au 12 août 1996, 92 personnes ont parcouru le Québec et le Canada, musiciens, conjoints, et une délégation municipale avec le maire à sa tête. A Beauport, tous accueillis dans les familles,

la semaine fut dominé par son caractère musical. Sous le kiosque du parc des plaines d'Abraham à Québec, résonnèrent le mardi soir avec: *Holiday for winds* de G. Osser; *The Type writer*, L. Anderson; *La Storia*, J. De Hann; *Indiana Jones selection*, J. Williams; *Miss Saigon*, Michel Schonberg. Le vendredi soir, fut donné un concert d'exception alliant l'harmonie des Cascades de Beauport et l'harmonie de Notre Dame de Bondeville. Un programme d'une grande richesse présentant l'Ensemble de Flûtes avec des œuvres de G. Bizet, J. Brahms, A.C. Weber, Mancini... Quelques jours plus tard, ce fut à Ottawa, un concert dans le centre de la ville, dans le cadre d'un festival des cultures. La chanson canadienne a été à l'ordre du jour pour ceux qui ont visité la riche exposition de la maison de la culture à Québec, avec en particulier, Félix Leclerc. Quelques jours plus tard, sur la tombe duquel nous nous sommes un instant arrêtés devant ses soutiers !

Quebec, Ottawa, Toronto, Montréal ! Un contenu dense préparé avec minutie par Laurent Breton qui sait, au delà de ses talents de chef d'orchestre, être un excellent organisateur touristique. Chaque ville nous a été présentée par un guide. Une architecture très contemporaine légère côtoie souvent des bâtisses nobles du passé, sortes de «fortissimo» autour d'allégros très vivaces élevés vers le ciel. L'intensité de la nature a marqué notre sensibilité qui n'oubliera pas le caractère grandiose des chutes du Niagara.

Malgré le nombre important de participants, une organisation par équipes avec des responsables, a assuré la sécurité de tous. Chacun a eu l'occasion de découvrir l'autre sous un autre jour. La cohésion s'est renforcée. Jeunes et moins jeunes ont pu découvrir le bienfait que leur apportait leur pratique musicale dans des relations humaines. La persévérance et l'effort ont ouvert le monde aux musiciens.

Paris, Ile de France

X Hauts de Seine

Echos et Musiques dans le département

Le 30 novembre dernier, la fédération musicale des Hauts de Seine avait convié les présidents et directeurs de ses sociétés de musique pour son Assemblée générale au Conservatoire de Levallois. Le quorum étant atteint avec 14 sociétés présentes sur 22, les travaux de cette Assemblée générale pouvaient commencer présidée par M. Michel Prudhomme.

Rappelons que la Fédération regroupe dans ses 22 orchestres un total de 661 musiciens. A cet effet, une brochure, réalisée par l'ADIAM donne la liste complète des sociétés: noms, adresses des directeurs et présidents.

Le Président ouvre les débats, remercie M. Franck Bergeon, directeur des Conservatoires et Ecoles de musique des Hauts de Seine pour sa présence à nos côtés. Le président nous fait part de ses activités: présence aux concerts, intervention auprès des organismes de tutelle qu'il développe dans son rapport moral ainsi que des projets de concert en 1997.

Après le rapport financier du Trésorier, M. Robles et lecture du compte rendu par le secrétaire général, M. Loustalet, la parole est donnée à M. Franck Bergeon.

Son intervention débute par un historique du mouvement musical associatif et de l'implantation de structures d'enseignement réalisée par les sociétés de musique puis relayées par la création des conservatoires et écoles de musique.

Chacun des auditeurs présente ses relations avec les maires et les conservatoires. Constatation de manque de salles pour les concerts, de problème de recrutements; les solutions à ces problèmes deviennent de plus en plus difficiles à résoudre.

Pour conclure M. F. Bergeon pense que vu les difficultés actuelles, des solutions apparaîtront par un rapprochement entre les conservatoires et sociétés de musique. Il veut bien être l'interlocuteur dans des réunions qu'il propose aux différentes parties (représentants municipaux, responsables des associations musicales et directeurs de conservatoires). Cette assemblée dont les échanges d'idées ont été fructueux pour la vie de nos orchestres s'est terminée vers 12h et fut suivie d'un pot de l'amitié.

En prolongement de cette Assemblée Générale, un concert réunissait trois formations de la Fédération à l'auditorium Maurice Ravel de Levallois Perret.

En lever de rideau, l'Ensemble à plectres des Hauts de Seine dirigé par Christian Parmentier, qui a succédé à son père en 1987. En ouverture du concert *Paysages Napolitains*, œuvre de Pierre Duclos, auteur qui a composé toute une série de paysages... pour ensemble de mandolines. Différentes formations à plectres jouent des œuvres dont certaines sont signées François de Boisvalle. Après *Brise d'Espagne* de Steeman, ce fut *Milena* de Maciocchi un autre spécialiste des ensembles de mandolines. Suivait *Pizzicato Polka* qui nous plongeait dans la Vienne des Strauss, l'assistance apprécia *Les lacs des Cygnes* de Tchaikowsky suivi de *Songe Fantastique* de Guindin qui terminait ce programme très applaudi.

L'association Au Chœur de l'opérette est une troupe amateur qui présente l'opérette à travers le chant, la danse, la comédie et la chorégraphie. Ces jeunes artistes amateurs ont su charmer et enthousiasmer l'auditoire par leur talent. Un véritable tourbillon nous entraîna dans les grands succès de l'opérette Française avec les airs et musiques allant de Paul Misrakis à Francis Lopez, Planquette et Audran. Ce spectacle chanté, dansé avec changement rapide de costumes adaptés aux différents thèmes et confection-



Le Club musical des PTT, concert de janvier

nés par les couturières de la troupe donna le point final avec *C'est magnifique*, extrait des œuvres de Cole Porter autres spécialiste de l'opérette américaine.

Bravo à Mme Lebihan qui dirige cette troupe avec compétence au président Marcel Lebihan et à tous les acteurs dont le talent professionnel n'est plus à démontrer. Je rappellerai pour l'histoire que cette formation chorale s'est déplacée à Vienne en Autriche en 1992 et 1994 ainsi qu'à Barcelone en 1995. L'ensemble qui se produit aussi dans le répertoire classique se compose de 30 à 35 personnes (troupes, pianiste, habilleuses, costumières et éclairagistes).

Avant la prestation de l'orchestre symphonique «Opus 13», nouvel orchestre adhérent à notre Fédération, le Président Michel Prud'Homme appela MM. Bergemer et Loustalet respectivement président de l'Orchestre d'harmonie d'Antony et du Symphonic Accordéon Club de Rueil Malmaison afin de leur remettre la médaille d'honneur de la C.M.F pour leur dévouement à la musique.

Après remerciement et résumé des activités de leurs sociétés par les 2 médaillés vivement applaudis, l'orchestre «Opus 13» se mit en place pour la 3^e partie de ce concert. Prestation de grande qualité avec *Pavane sur une infante défunte* de Maurice Ravel suivie de la 3^e *Symphonie* de Léopold Antoine Kozeluh qui terminait ce concert sous des tonnerres d'applaudissements.

Cet orchestre doit l'origine de son nom (Opus 13) au fait que l'ensemble crée en 1988 devait parvenir au chiffre de 13 musiciens. Il est actuellement dépassé puisque que l'on est en présence d'un

grand orchestre symphonique de plus de 50 musiciens. Un grand merci au directeur Jean Philippe Lerat et à ses musiciens pour ce grand moment musical.

André Loustalet,
secrétaire général F.M. 92

L'orchestre à Plectres des Hauts de Seine a réalisé 3 C.D. sur le répertoire consacré à la mandoline. Renseignements auprès de M. Petit, président, 168 rue de Beauchamp, 95150 Taverny, tél. : 01 39 60 21 59

X Paris

Concert du Club musical des PTT

Les 23, 25 et 26 janvier derniers, comme chaque année à pareille époque, le Club Musical des PTT de Paris et son président Roland Gatignol nous recevaient à la salle des Congrès du Ministère de l'industrie, des Télécommunications et de La Poste, à Paris pour un concert. Les deux parties étaient assurées par l'Orchestre d'harmonie dirigé par Jérôme Naulais.

Devant un public toujours aussi nombreux, l'orchestre débutait son concert par l'Ouverture de la *Flûte enchantée* de Mozart, brillante ouverture pour un début de concert, nous montrant d'entrée la qualité de cette harmonie. L'orchestre habitué aux accompagnements de solistes fit un tapis à la remarquable voix de basse de Laurent Naulais, lors de l'interprétation de la cavatine «Si la rigueur» extraite de *La Juive* de J.-F. Halévy dans un arrangement de Marcel Naulais. Le choral du *Veilleur* de J.-S. Bach nous faisait retrouver l'orchestre dans une

délicate exécution pour les bois. Laurent Naulais revenait pour nous interpréter L'air de la calomnie du *Barbier de Séville* de Rossini, subtilement arrangé pour harmonie par Marcel Naulais, l'interprétation de Laurent Naulais fut admirable et les applaudissements de la salle nourris. *La Barcarolle opus 37* extraite des *Saisons* de P.-I. Tchaïkowsky nous permit de retrouver toute la délicatesse de cette œuvre écrite à l'origine pour piano et qui ne souffre nullement de son arrangement pour ce genre de formation. Aussi pour terminer cette première partie, Jérôme Naulais avait choisi La marche de la *Jazz suite n° 2* de Chostakovitch, compositeur russe que beaucoup ont découvert par une valse (tirée de cette Jazz suite n°2) qui sert de support à une publicité. Gais et enlevés, les accents de cette marche terminaient ce programme classique.

Après un court entracte, l'orchestre reprenait une deuxième partie s'annonçant déjà rythmée, avec *Cap tonic* de Jérôme Naulais (hymne des Jeux Nationaux ASPTT et qui figure sur le C.D. enregistré par l'harmonie) nous montrait l'orchestre sous une autre facette dans l'exécution de cette marche rapide aux accents sportifs. *Why not* de Jérôme Naulais au tempo jazz, était la musique idéale pour Eliane Gatté, Marie-Christine Simon et Philippe Charbonneau afin d'accompagner l'orchestre dans un numéro de claquettes dont Philippe Charbonneau, des Comédiens des PTT avaient réalisé la chorégraphie. Les trois danseurs et l'orchestre complices de ce *Why not*, nous rappelaient les comédies américaines et Jérôme Naulais qui avait adroitement préparé ce programme poursuivait avec *Big band signatures* de Cole Porter dans un rythme de big-bang, *April in Paris*, *Caravan*, *In the Mood* se succédèrent, laissant la part belle aux pupitres de cuivres, huit minutes de bonheur à vous couper le souffle. Pour calmer, *Le temps des cerises* de A. Renard

mélodie élégante dans un arrangement de Jérôme Naulais arrivait au bon moment. *Hommage à Boris Vian* était une première, l'orchestre le jouait pour la première fois en public, dans un arrangement de Jérôme Naulais, l'harmonie nous interprétait *La java de la bombe atomique*, *Je bois* et *Le cinématographe*. Ce dernier, ponctué par klaxon, siflet, fouet, donnait un côté dessin animé à cette musique de Boris Vian. *Mazama* de l'américain Jay Chattaway, magnifiquement écrit, nous retraçait une légende indienne de la côte Nord-Ouest, avec ses chants, ses rythmes, et le rôle principal aux percussionnistes. Sur ces accents de *Mazama* se terminait le concert, mais le public par ses applaudissements manifestait son désir d'entendre encore l'orchestre, et Jérôme Naulais offrit deux arrangements «tout frais» de Charles Trénet *Y'a de la Joie* et *Boum*.

Pourtant fidèle auditeur, cette formation chaque année m'étonne, me surprend par sa qualité, son répertoire, son ambiance, la complicité de son chef et ses musiciens. Encore bravo à vous tous, et continuez ...

Jean Daniel

Pays de Loire

x Sarthe

L'Orchestre et la Voix en concert

Le 16 février, l'Orchestre d'harmonie de la Musique municipale du Mans présentait le 4^e concert de sa Saison au Théâtre municipal du Mans, devant un public nombreux, avec un nouveau programme et une initiative originale. En effet, le directeur, Joël Bodereau, avait invité pour ce concert la classe de chant de l'Ecole nationale de musique du Mans et son professeur Alain Buet. Cette invitation permettait l'accès à un art éloigné du répertoire habituel et concrétisait les liens privilégiés

existant entre la Musique municipale et l'E.N.M. .

En 1^e partie, l'orchestre proposait des extraits de la 1^{re} Suite en Mib de Gustave Holst, de la 1^{re} Suite orchestrale de *Carmen* de Bizet, *The rakes of Mellow* de Leroy Anderson et un charleston *Folie* que J.Bodereau avait composé pour ce concert .

En 2^e partie, Philippe Bataille interprétait avec âme un air de *Paillasses* de Leoncavallo, puis Cécile Bodereau et Salvatore Di Paola captaient le charme du duo Zerline-Don Giovanni de Mozart .

La 3^e partie réunissait l'orchestre d'harmonie, Michèle Joubert, C.Bodereau et S. Di Paola dans une série de pièces que Joël Bodereau avait orchestrées où arrangées, palliant ainsi à l'absence de répertoire pour voix soliste et orchestre à vent. Le public ainsi pu apprécier les mélodies *La Pastorella delle Alpi* de Rossini, *Elégie* de Massenet, *Un rêve de Fauré*, *Dolente imagine di Fillia mia* de Bellini, *L'Heure exquise* de R.Hahn, puis des airs : Chanson de Vilya dans *La Veuve Joyeuse* de Lehar, *Les Chemins de l'Amour* de Poulenc et le Duetto de l' *Ane Deci-delà* dans *Véronique* de Messager.

L'union voix-orchestre avait trouvé là le bon la, si l'on en juge les nombreux applaudissements qui conclurent ce concert préparé en moins d'un mois par l'orchestre, qui montre une fois de plus la qualité et l'esprit d'initiative commun aux différents orchestres de la Musique municipale.

Picardie

x Somme

L'Assemblée générale de l'URFMP à Roye

Ce dimanche 23 février, l'Union Régionale des Fédérations Musicales de Picardie a tenu son Assemblée générale annuelle au siège de l'Ecole et de l'Harmonie

de Roye, dirigées, avec talent par Didier Morval.

Mais, cette instance statutaire avait été soigneusement préparée par une réunion de bureau, le dimanche 16 février à Ressons/Matz, où étaient présents : MM. Manteaux et Villain (Aisne); Gautraud, Groseil et Mercier (Oise); Brisse, Courtis et Lepagnez (Somme). A l'Assemblée générale, la FMS était effectivement représentée par MM. Brisse, Courtis, Savary, Lepagnez, Ponchon, Niquet et Sannier.

Il convient à ce propos de rappeler que l'URFMP regroupe, au plan régional : 273 sociétés et écoles, soit plus de 12 000 adhérents, dont 139 associations et 7 300 sociétaires pour le seul département de la Somme.

Après que M. Courtis, président, eut accueilli les participants, le rapport moral, le compte rendu financier et le procès verbal du dernier bureau, présentés, successivement par MM. Pommery, Groseil et Lepagnez, étaient adoptés à l'unanimité, les comptes ayant été préalablement vérifiés par MM. Lefebvre, trésorier de l'Aisne et Campion, trésorier adjoint de l'Oise. Quant à la cotisation régionale, elle a été maintenue au même taux que l'année précédente. Les délégués mandatés au Congrès de la CMF (17 au 20 avril à Besançon) étaient alors désignés. Pour l'Aisne : Claude Manteaux et Gérard Villain (autres délégués : Martine Manteaux et Roger Gravelin, Président fédéral honoraire); pour l'Oise : Jean Mercier et Lionel Rivière; pour la Somme : Michel Brisse, Bernard Courtis, Claude Lepagnez (autres délégués : Marie Catherine Holleville et Robert Gomila, conseillers fédéraux, Alain Voirpy, conseiller artistique et pédagogique, directeur du CNR d'Amiens).

Des vœux, en vue du Congrès national, étaient alors adoptés après exposé des motifs et débats: montant de la cotisation confédérale (G. Villain-Aisne); choix du morceau imposé pour la division d'honneur/batterie-fanfa-

re et 1ère division/harmonie (Cl. Manteaux-Aisne); le chèque emploi-service dans les associations culturelles et musicales (M. Brisse-Somme); le quotient familial et le droit d'inscription dans les écoles de musique (M. Brisse-Somme).

Il est, en outre, précisé que Alain Voirpy interviendra, au congrès confédéral, sur : " le CNR et le mouvement musical amateur ".

Il est enfin donné lecture d'une lettre de Mme Claude du Granrut, vice présidente du Conseil régional de Picardie, déléguée aux Affaires culturelles, relative aux subventions accordées aux fédérations régionales agréées " Jeunesse et Education populaire " pour leurs acquisitions de matériel et leurs projets de formation.

Dans la mesure où Roger Pom-

mery, secrétaire général de l'URFMP depuis sa fondation, ne sollicite plus le renouvellement de son mandat, M. Courtis lui remet une Médaille de Reconnaissance pour services rendus, avec le titre de Secrétaire général honoraire.

C'est Jean Mercier qui lui succède à cette importante charge, et le bureau est ainsi constitué: président, Bernard Courtis; vice-présidents, André Gautraud et Gérard Villain; secrétaire général, Jean Mercier; secrétaire-adjoint, Claude Lepagnez; trésorier général, Bernard Groseil; membre de droit, Michel Brisse; secrétaire général honoraire, Roger Pommery.

Il revenait à Pascal Delnef, adjoint au maire de Roye M. Jacques Fleury, de clore au nom de la municipalité, la séance, avant le vin d'honneur traditionnel.

sur une musique de Charles Jay et des paroles, sans prétention, de Claude Lepagnez: «Amis, chantons à pleine voix, le bonheur et l'amitié! Portons au monde entier, L'espérance et l'amour, la joie ! »

A semblable époque, la Chorale, toujours sous la direction de Jean-Philippe Courtis, se présentait avec le chanteur originaire de Louisiane, John Littelton, -à la clef, rare récompense alors pour des amateurs- l'enregistrement de plusieurs disques.

Tout récemment, le prestigieux chœur des Petits chanteurs à la Croix de Bois se produisaient en l'église St Denis, à guichets fermés. Mais, le chef n'en est autre que Rodolphe Pierrepont, dernier élève en écriture du Maître Charles Jay et ancien de l'Union musicale. Il participa même au stage musical d'été et composa, pour l'hommage à Charles Jay, en novembre 1989, une pièce pour chœurs et orchestre: Supplique. Ce concert de la Maison de la culture a fait l'objet d'une K7 par les soins de la FMS.

Après cette incontournable digression, revenons au Concours -Festival de cette année. D'abord destiné aux seules batteries-fanfars, la manifestation s'est ouverte à toutes les formations d'orchestres à vent qui sont en totalité représentées: batterie-fanfare; fanfare; harmono-symphonie; harmonie; big-band; brass-band. 33 sociétés se sont effectivement inscrites (dont 12 extérieures au département de la Somme); elles sont originaires de 4 régions: Champagne-Ardennes, Nord Pas de Calais, Haute-Normandie et Picardie.

C'est l'harmonie Amiens-Saint-Pierre, classée en division supérieure, qui assurera le concert d'honneur, samedi 14 juin au soir, tandis que la Musique de Kriffel, ville allemande jumelée avec Airaines, participera au Festival.

Le Concours-Festival se présente donc sous les meilleurs auspices!

Claude Lepagnez
secrétaire général de la FMS

14 et 15 juin, Concours-Festival à Airaines

Après Peronne, Conty, Roye, Gezaincourt, Amiens et Moyenneville, - pour la décennie 90 dans le département-, c'est la ville d'Airaines qu'il appartient, cette année, de prendre en charge le concours-festival national, organisé par la Fédération musicale de la Somme, sous l'égide de la Confédération Musicale de France, les 14 et 15 juin 1997.

Certes, dira-t-on, peut-être, cette commune n'a pas pris l'initiative d'une telle manifestation depuis... 1964... Mais l'activité musicale n'y fut pas moins intense pour autant, bien au contraire. En particulier sous l'impulsion du Docteur Bernard Courtis, président de l'Union Musicale, vice-président de la FMS, président de l'URFMP et membre du Conseil d'Administration de la CMF.

Quelques exemples: En effet, le 30 décembre 1973, l'Orchestre d'Harmonie et la Chorale, dirigés par Jean-Philippe Courtis, -devenu la basse nationale et internationale que l'on sait-, participaient à la Messe télévisée, diffusée



depuis l'église Saint-Denis d'Airaines, dans le cadre de l'émission, Le jour du Seigneur. Pour l'occasion, une Messe a capella, pour quatre voix mixtes, avait été spécialement composée par le Maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire d'Amiens, président de la FMS et, plus tard, vice-président de la CMF. Pour l'Offertoire et l'Exit, furent également exécutées les pièces correspondantes de la Messe Lumière et Joie, pour orchestre d'harmonie, créée à la cathédrale d'Amiens par l'harmonie municipale, qu'il dirigeait alors, et qui eut les honneurs des éd. R. Martin.

Dans le même temps, l'Union musicale innovait également en matière de formation, le stage fédéral d'été n'ayant été fondé qu'en 1978 par Charles Jay et Claude Lepagnez. Ce fut Oissy en 1973 et Tully, dans le Vimeu, en 1974. Son concert de clôture, le 1^{er} septembre 1974, en l'église d'Ault, est resté ancré dans les mémoires: en particulier l'Indicatif,

L'Assemblée générale de la F.S.M. de l'Oise

Le 16 décembre 1996, après 60 ans de coexistence, la FMO présidée par MM. Neumann puis Fleury s'unissait à l'UDSMO présidée par M. Pommery. Le 16 mars 1997, soit une année plus tard, 34 sociétés sur 50 inscrites ont répondu présent et se sont rendues à Ressons sur Matz afin d'assister à la première Assemblée générale de cette fusion. Ce n'est pas sans un certain plaisir que M. Bernard Groseil, maire de la commune et vice-président de la FSMO ouvrait la séance, présidée par MM. Bernard Courtis (président de l'URFMP), Guy Desessart (Conseiller Général du canton de Ressons sur Matz) et en présence de M. Robert Gomila, représentant de la Fédération Musicale de la Somme.

Après les compte-rendus du secrétaire et du trésorier, le vice-président retraça l'année 1996 avec ses problèmes, ses points faibles, ses points forts, mais aussi année de constat et de repérage. Puis il nous fit part de certains projets avant de terminer son allocution par la nomination de M. Roger Pommery aux fonctions de Président d'Honneur.

Après le repas, le débat amorcé à l'issue des allocutions reprit ayant pour thèmes principaux : les examens, les stages, la formation musicale, les relations élus et associations, etc ...

Cette journée, placée sous le signe de la musique, différentes formations furent présentées à l'auditoire: Octave V Clarinet' Capriccio de Beauvais; «La Vibrante» B.-F. de Ressons sur Matz; le Monde Musical de Villers sur Coudun; l'Harmonie d'Orvillers Sorel; l'Harmonie de Ressons sur Matz.

Certes, toutes les questions et réponses ne suffiraient pas à dissiper les problèmes quotidiens de chacun, mais ce dimanche agréable et convivial, a démontré le potentiel musical, culturel et associatif du département de l'Oise.

La Musique est un Monde à part

entière et cette fusion de Fédérations l'a démontré.

Rester humble, près de la réalité, à l'écoute, soucieux de chacun, sans égoïsme, parler musique, association, ne fera que renforcer l'utilité de ce monde associatif, si critiqué, dénigré, dévié ou récupéré pour des causes personnelles ou autres, mais dont la présence dans nos villes et campagnes ne cesse de démontrer et renforcer le rôle que cet univers peut apporter à notre société d'aujourd'hui et de demain. A 1998!

J.M. Jacquemin,
secrétaire adjoint de la FSMO

FMO : Fédération de l'Oise ; UDSMO : Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Oise ; FSMO : Fédération des Sociétés Musicales de l'Oise ; URFMP : Union Régionale des Fédérations Musicales de Pica

Rhône-Alpes

x Isère

Soirées musicales dans la Vallée du Grésivaudan

Le Cercle mandoliniste de Grenoble rattaché pour ses répétitions depuis 1994 à l'école de musique de Domène et le chœur d'hommes «les Grésivaudans» établi à Montbonnot, ont en fin d'année 1996 et au mois de janvier 1997 présenté un assortiment de leur musique au public de la région grenobloise. Les auditeurs nombreux ont au cours des concerts, découvert dans le cadre des églises de Montbonnot et de Domène, deux groupes d'un genre inaccoutumé, mais riches de sonorités particulières.

Les Grésivaudans ont ainsi par deux fois fait entendre l'harmonie de leurs voix profondes et chaudes dans un répertoire qui n'a pu laisser insensibles aucun amateur de chansons françaises anciennes ou plus contemporaines (C. Aznavour, G.Brassens) ainsi que folkloriques. Ce groupe de huit chanteurs participe fréquemment à des animations de

tous ordres et sa réputation fort justement acquise depuis 1983 dépasse largement les frontières de la vallée du Grésivaudan, du département et de France. L'accueil toujours enthousiaste du public est pour eux la meilleure preuve.

Le cercle Mandoliniste de Grenoble a à son tour fait résonner les voûtes avec les sonorités cristallines de la mandoline montrant un aspect nouveau de ces instruments lorsque plusieurs de ceux-ci s'associent dans une formation orchestrale où se mêlent des sons aigus ou graves issus des mandoles, mandoloncelle et mandolines. Les guitares et la contrebasse complètent ces cordes pour fermer le mystérieux orchestre à plectre d'une vingtaine de musiciens que le public est en général peu accoutumé à entendre. Certains ont pu trouver dans la musique classique (Mozart, Vivaldi..) ou folklorique (Russe, Italienne ou Irlandaise) de cet ensemble des intonations proches de la voix humaine. Cette société fondée en 1953 s'est depuis toujours donné comme objectif de promouvoir l'écoute et la diffusion de la mandoline, et actuellement sous la baguette de Vincent Pelletier, entreprend dans le cadre de l'école de Musique de Domène d'ouvrir cette découverte à un public occasionnel plus jeune et peut-être porteur d'avenir. La participation du Cercle Mandoliniste de Grenoble dans le cadre de la C.M.F., amène d'autre part une ouverture vers le monde musical extérieur et s'enrichit par les contacts avec d'autres instrumentistes.

L'association instruments et voix qui clôtura chacune des deux soirées accentua encore leur complémentarité, en particulier dans un répertoire de chants russes, chacun pu repartir avec dans la tête des airs sinon des idées de voyages lointains.

Patrick Commandeur
Cercle Mandoliniste de Grenoble,
J.Commandeur, 23 Av. Malherbe, 38000
Grenoble.Les Grésivaudans, M. J.Ginhoux,
249 Allée Pont-Croissant 38330
Montbonnot St Martin

La Batterie-Fanfare la Gessienne a 60 ans

Créée en 1937, la Clique Gessienne a grandi tranquillement au pied du Jura, au rythme des premières sorties officielles ou civiles. Luttant pour conserver un effectif stable, elle continua son bonhomme de chemin jusqu'au début des années 70 où elle devint batterie-fanfare et commença à participer à ses premiers concours départementaux puis régionaux et nationaux.

Sous la houlette de son directeur André Contat, l'apprentissage du solfège débuta pour les jeunes et les plus anciens. Elle a gravi ainsi patiemment tous les échelons dans son département, puis au sein de la C.M.F et de l'UFF où elle a glané quelques lauriers dont 4 fanions nationaux en 81, 86, 89 et 93 ainsi que 2 challenges UFF, en 88 et 91.

Championne de l'Ain sans discontinuer depuis 1976, elle étoffera son palmarès en 95 par le titre de Championne Rhône-Alpes, avec son directeur actuel Jean-Pierre Corso. Elle assure la formation de ses jeunes avec le concours de l'école de Musique municipale qui leur dispense un enseignement complet, mais aussi par l'action bénévole de ses musiciens.

Son programme constamment renouvelé se veut éclectique et moderne, et s'inspire de l'évolution actuelle du répertoire B.F., avec parfois, l'adjonction temporaire d'un invité surprise tel que piano ou guitare basse pour les séquences plus jazz.

Depuis quelques années, La Gessienne propose à ses fidèles un gala annuel avec un thème original, agrémenté de sketches, chorégraphies et jeux de lumières avec l'aide précieuse de son groupe de danse. Pour fêter dignement cette année, plusieurs événements auront lieu dans cette ville, et ce jusqu'au mois de novembre. Le bal a été ouvert par La Gessienne lors de son traditionnel spectacle musical, les 25 et 26 avril, à l'Espace Perdtemps, «La Gessienne souffle ses 60 bougies» fait revivre quelques épisodes marquants de son histoire au travers de sketches, danses mais aussi avec 41 morceaux repris par la B.-F., entièrement ou par des pots-pourris.

Le deuxième temps fort sera l'organisation le dimanche 15 juin du 70^e Festival du Groupement du Pays de Gex sous l'égide de la Fédération Musicale de l'Ain qui regroupe chaque année les 11 formations du secteur. Elles seront cette fois conviées à animer une grande fête de quartiers de Gex. Le samedi soir, place à un concert classique avec l'Opéra Studio de Genève, Orchestre symphonique qui interprétera des œuvres variées comme l'ouverture de la *Flûte enchantée* de Mozart, *3 Danses Slaves* de Dvorak et des Airs d'opérettes d'Offenbach.

La rentrée scolaire sera cette fois marquée par la venue de la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air de Paris, le samedi 27 septembre, pour un concert de gala, suivi le dimanche d'une messe solennelle en l'église de Gex. Cette presti-

gieuse formation se produira pour la première fois à Gex. Cette année exceptionnelle s'achèvera par la Ste Cécile avec une messe en l'honneur de notre patronne.

Venez découvrir cette charmante cité et sa B.-F. M. Caillé, président, tél.: 04 50 41 13 00, ou M. Corso, directeur, tél.: 04 50 41 59 13.

X Rhône

Fanfare et batterie-Fanfare de Saint-Pierre-de-Chandieu

Tous les ans nous fêtons, comme tous musiciens qui se respectent, Ste-Cécile. Cette année encore nous avons respecté la tradition en débutant cette journée par une messe, suivi d'une remise de médailles à remettre à trois de nos plus anciens musiciens. Nous avons commencé par celle de M. Marcel Cottaz à son domicile, car, éprouvé par la maladie il ne pouvait se déplacer. Nous y sommes allés à plusieurs musiciens ainsi que M. Chevalier, représentant la Fédération, délégué par M. Prajoux, Président de la F. M. du Rhône. Il lui a épinglé cette médaille et a fait un discours très émouvant relatant son passé musical de directeur de la Société durant plus de quarante ans.

De retour à la salle des Fêtes nous avons encore deux musiciens à décorer: MM. Joannes Gautier et Péjoux toujours dans les rangs de la société. M. Vaisière, maire de Saint-Pierre-de-Chandieu, et M. Chevalier ont remis ces décorations et ont fait une allocution rendant hommage à leur dévouement pour la musique.

Cette cérémonie officielle s'est poursuivie par le verre de l'amitié et s'est conclue par notre banquet annuel. La journée s'est achevée en musique dans la joie et la bonne humeur.

Je tiens à remercier la Fédération Musicale du Rhône pour l'aide apportée à l'obtention de ces décorations officielles.

G. Bourgey, le Président





gence qualitative, l'exigence de chacun vis-à-vis de la vie. C'est la seule façon pour les conservatoires et les écoles nationales d'exister en dehors de leur Tour d'ivoire. En contrepartie, les établissements concernés se doivent de respecter et d'accepter le travail de toutes ces écoles, leur souci de gestion, de qualité, lorsqu'ils intègrent leurs élèves. Il faut également absolument que les responsables de ces établissements se montrent conciliants vis-à-vis de ces nombreux élèves attachés à leur société musicale notamment en leur permettant d'être présents à leurs manifestations. Car pour un conservatoire qui possède un grand orchestre d'harmonie, avec seize clarinettes, qu'est-ce que cela représente d'en laisser une ou deux ramener dans leur société le bénéfice de leur travail?

Travailler avec les partenaires

En troisième lieu, du fait même du label et des garanties qu'offre un établissement contrôlé par l'Etat quant au recrutement de ses enseignants, je crois qu'il se doit de peser de tout son poids sur les instances institutionnelles, conseils généraux, conseils régionaux notamment et aussi la DRAC. Financière ou logistique, la contribution de ces partenaires doit être conforme à un schéma musical qui prenne en compte non seulement les établissements institutionnels mais aussi tout le milieu associatif, chacun à son niveau de compétence, c'est-à-dire la formation professionnelle principalement pour les conseils régionaux, mais aussi bien sûr une application plus locale pour les conseils généraux. Ces institutions sauront d'autant mieux s'imposer dans ce domaine que les conservatoires nationaux ou les écoles nationales proposeront un soutien à leur propre action, des critères étayés par une confiance réciproque entre les différents établissements d'enseignement musical. C'est une véritable pyramide qu'il faut essayer de construire ensemble, et dans une pyramide, le sommet n'existe pas sans la base. Mais la base toute seule, vue de loin, n'a pas beaucoup d'intérêt. Il faut sensibiliser nos élus pour qu'ils comprennent, chacun, que leurs niveaux de compétences sont complémentaires et indispensables pour une action globale.

En conclusion, il s'agit, certes, pour un directeur de conservatoire, d'une lourde tâche à accomplir. Mais à quoi cela sert-il, d'années en années, de présider des jurys d'examens si c'est pour se contenter de sélectionner progressivement les 2% de rescapés destinés à la profession. Il me semble paradoxal d'être directeur d'un conservatoire régional et d'ignorer la matière première, si je puis dire, de sa région. Enfin, la musique est un art de convivialité et de fraternité. Sans tous ces aspects que je viens d'évoquer, je crois que notre métier passerait à côté d'une dimension humaine dont bien des collègues hélas se privent. Je ne formulerai que deux vœux : que la France retrouve vite les 65% de sociétés de musiciens amateurs qu'elle a perdus depuis une cinquantaine d'années et surtout que l'on cesse, dans nos conservatoires, d'illusionner autant de faux professionnels afin de mieux faire aimer la musique aux autres.



la parole à...

Philippe Defosse-Horridge, représentant de Conservatoires de France

Conservatoires de France est une association qui regroupe environ 160 écoles de musique, CNR, écoles nationales, agréées ou non agréées, mais aussi écoles associatives. Dans son schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse de décembre 1996, le ministère définit le rôle de ces établissements en quatre points : enseignement, diffusion, création, et encadrement des musiciens et danseurs amateurs. Certes, bien des établissements d'enseignement artistique n'avaient pas attendu un texte officiel pour nouer contact avec les musiciens

amateurs. Ce texte officiel jette néanmoins un pont entre les enseignements artistiques et les pratiques amateurs qui, enfin, à la faveur d'un nouvel état d'esprit, bénéficient de plus de confiance et d'écoute de la part des pouvoirs publics, des établissements d'enseignements, des DRAC. Désormais, les établissements d'enseignement artistique peuvent être, doivent être, des lieux d'accueil par le biais de prêt de locaux de répétition ou de réunion pour les harmonies, les chorales, les danses ou les musiques folkloriques ou amplifiées. Mais ils peuvent être également des lieux de ressources et servir ainsi de relais pour diffuser des informations ou favoriser des contacts entre musiciens amateurs.

Les écoles de musique se doivent d'apporter toute information utile et concourir à toute aide à leurs anciens élèves qui désirent continuer à faire de la musique en amateur après leurs études. Nous savons que les pratiques amateurs contribuent à la citoyenneté et participent à la lutte contre l'exclusion, en apprenant aux musiciens à jouer ensemble, à s'écouter. Elles contribuent aussi, et de manière importante, au développement de la musique et de la danse à travers tout le pays, représentant ainsi un formidable vecteur de diffusion. Quand nous aurons ajouté que ces pratiques collectives permettent l'épanouissement des aptitudes individuelles et collectives, nous n'aurons fait que répéter ce dont nous sommes tous ici persuadés.

Le thème du colloque «la formation musicale, l'écoute et le chant» ne peut que réjouir Conservatoires de France. En effet, nos deux associations, CMF et CDF, luttent pour le développement pédagogique de l'enseignement artistique. Nous avons su rapprocher nos points de vue sur le problème de la reprographie hier. Aujourd'hui, nous ne pouvons que souhaiter l'émergence d'autres convergences de vues pour le bien de l'enseignement artistique, des pratiques collectives et amateurs.

Colloque à venir

Sur ce thème, la CMF organise un colloque le lundi 19 janvier prochain : l'enseignement spécialisé et le mouvement musical amateur.

la parole à...

Dan Lustgarten,
 Inspecteur à la Direction
 de la Musique
 et de la Danse



Merci, monsieur le Président, de me permettre de transmettre les remerciements du Directeur de la Musique et de la Danse pour l'invitation que vous avez adressée à la Direction de la Musique à participer à votre assemblée et pour le travail que vous faites. Ce congrès a été une preuve du dynamisme et de la passion avec lequel vous traitez les problèmes.

Je ne veux pas m'attarder, sinon pour vous dire encore le plaisir que nous avons à la Direction de la Musique de travailler en collaboration avec votre Confédération et l'espoir que cette collaboration se développe.

J'attirerai l'attention sur le fait que la décentralisation amène des conditions nouvelles d'organisation des activités culturelles ainsi qu'un nécessaire changement de conception de l'aménagement du territoire du point de vue culturel. Nous sortons d'ailleurs d'un congrès très intéressant qui a eu lieu à Dijon, le premier à débattre du sujet de l'aménagement du territoire. Il a été organisé par la Direction de la Musique et de la Danse, avec la collaboration très étroite de toutes les associations de rue.

Cela me semble très important, parce qu'il faut encore affirmer - si besoin est - que dans le cadre de l'aménagement du territoire d'un point de vue culturel, les fédérations

comme la vôtre, ont un rôle extrêmement important à jouer. Enfin, puisque nous sommes dans le chapitre congrès et colloques, j'ai plaisir à annoncer le colloque sur la pratique amateur qui va se tenir en novembre à la Villette et qui atteste de l'importance que la Direction de la Musique accorde à la pratique amateur en France. Je finirai en remerciant personnellement la Fédération de Franche-Comté pour l'accueil qu'elle m'a réservé et qu'elle nous a réservé à nous tous.



Les invités européens...

Hans Schaad,
 Secrétaire général de la CISM,
 Vice-Président de
 l'Association fédérale des
 Musiques Suisses



Je me réjouis de pouvoir passer cette journée parmi vous au nom du lien qui unit les associations musicales nationales et la CISM, présidée par Maurice Adam. Par ailleurs, ma présence ici s'explique par mon engagement culturel personnel au nom de la musique. J'ai l'honneur de vous présenter les salutations amicales des membres du comité, et en son nom, je vous remercie pour le travail sérieux que vous faites pour la musique à vent. Je souhaite à tout le monde un congrès réussi et bénéfique. À votre association et à tous ses membres, je souhaite prospérité et succès.

Henri Schumacher,
 Président de l'Union
 Grand-Duc Adolphe
 du Luxembourg et de l'Union
 européenne des Musiciens

Accompagné de Madame Francine Hermes (Vice-Présidente de l'UGDA), M. Henri Schumacher transmet les meilleures salutations des responsables de la Fédération nationale de Musique Union Grand-Duc Adolphe du Grand-Duché du Luxembourg. Il renouvelle ses félicitations à MM. Philippe Fournier et Charles Goetzmann qui viennent de se voir remettre la Médaille d'Officier européenne du Mérite musical, pour leur engagement en faveur du rassemblement des fédérations en Europe.

Ensuite, M. André Petit, responsable du Conseil culturel de la CMF, recevait la Médaille spéciale Vermeil de l'Union Grand-Duc Adolphe du Luxembourg, pour son travail à l'égard des échanges franco-luxembourgeois.

La Fondation de l'Ordre Européen du Mérite Musical a décidé de nommer Monsieur René Monnot, président de l'Orchestre d'harmonie de Besançon et membre du Conseil d'Administration de la fédération régionale, responsable des assurances, Chevalier de l'Ordre européen, en remerciement des années passées au service de la vie musicale.



Henri Schumacher, au nom de la Fondation de l'Ordre européen, nomme René monnot Chevalier de l'Ordre européen

... et en guise de conclusion

par Maurice Adam

Nous arrivons au terme de ce congrès qui je l'espère sera fructueux pour l'avenir et le développement des fédérations unies au sein de la CMF.

Je remercie tous les délégués de nos 23 fédérations régionales de leur présence, ainsi que toutes les personnalités qui ont participé à nos travaux.

J'exprime tout particulièrement ma gratitude à ceux grâce à qui ce congrès aura été une réussite notamment la Fédération Musicale de Franche-Comté, présidée avec dynamisme par notre ami Gérard Scheid en y associant son directeur Philippe Angelot.

Le colloque sur la formation musicale, l'écoute et le chant, apprécié par l'ensemble des participants aura été une innovation de notre congrès 1997.

Je remercie les pédagogues et spécialistes pour les différentes interventions.

Depuis une dizaine d'années, la CMF s'est voulue volontaire et a mis en place un plan d'actions culturelles.

Les thèmes principaux ont été la formation au sein de nos écoles de musique, la formation de nos Directeurs, la préparation au DADSM et maintenant au D.E. l'évolution du répertoire, le règlement des Concours.

Je tiens à rendre hommage à tous ceux qui, à mes côtés, ont contribué à cette rénovation.

Je constate avec satisfaction que l'ensemble de nos fédérations a pris conscience de cette politique indispensable à suivre pour l'avenir de nos sociétés musicales; mais un immense travail reste encore à accomplir.

Nous sommes tous responsables, à quelque niveau que nous soyons de cette indispensable évolution.

D'autre part je tiens à rappeler que tout en conservant notre autonomie et notre identité, nous devons oeuvrer en étroite collaboration avec ceux qui, pour nous, sont des partenaires privilégiés, je veux citer la Direction

de la Musique et de la Danse et, dans le cadre des associations d'éducation populaire, le Ministère de la jeunesse et des sports.

Cette collaboration s'impose pour la réalisation de nos différentes actions.

Pour que ce partenariat soit efficace et repose sur des bases solides, il est aussi indispensable que nos instances de tutelle fassent preuve d'une attention et d'une détermination plus grandes à notre égard, compte tenu du sérieux de nos objectifs.

La CMF est adulte et a déjà prouvé sa crédibilité dans la conduite de ses projets.

Sur le plan régional, il est aussi indispensable que s'instaure d'une façon permanente, une réelle concertation entre les DRAC et nos Fédérations. Certes cela existe déjà dans certaines régions, mais il faut généraliser cette règle. Toutes les fédérations régionales doivent être identifiées comme telles et bénéficier de la même reconnaissance sur l'ensemble du territoire.

Nous devons également avoir des relations suivies avec les Conseils Régionaux, les Conseils Généraux, les Municipalités sans lesquels nos associations auraient des difficultés à mener à bien leurs projets.

Je vais solliciter dans les prochaines semaines une entrevue avec l'Association des Maires de France afin de leur exposer nos préoccupations et d'envisager des solutions concrètes dans le cadre de l'aménagement du territoire. Les sociétés musicales et le tissu associatif qu'elles représentent, jouent un rôle culturel et social au sein des communes. Les collectivités doivent prendre conscience et nous aider à les développer.

Pour atteindre ces buts, les responsables de nos fédérations doivent apporter à cet échange leurs compétences et leur dynamisme.

Aujourd'hui la majorité des musiciennes et musiciens sont des jeunes. Je regrette de constater qu'au sein de nos instances dirigeantes, à tous les niveaux, la jeunesse est peu représentée.

Je lance un appel à tous ces jeunes pour qu'ils s'investissent davantage en prenant des responsabilités dans nos formations musicales, et d'autre part aux responsables en place pour

qu'ils accueillent et encouragent ces jeunes à venir se joindre à eux. Il en va de l'avenir de nos fédérations, et de leurs actions.

Chers amis, à l'aube de l'an 2000 nous devons prendre conscience que nos associations seront sans aucun doute différentes dans leur structure, leur composition, leur répertoire. Des réformes seront encore nécessaires et ensemble nous devons les préparer et les réaliser.

L'avenir de la CMF, de nos fédérations, de nos sociétés musicales sera fécond parce que nous aurons su nous réformer, tout en conservant la tradition et le patrimoine culturel desquels nous sommes issus.

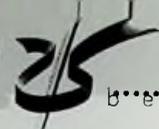
Ce sont ces éléments, chers collègues, que je voulais livrer à votre réflexion avant de nous séparer.

Je vous rappelle que je suis à votre entière disposition pour évoquer les problèmes qui se posent dans vos régions et pour en imaginer avec vous les solutions.

Bonne fin de séjour dans cette agréable région de Franche-Comté. Je vous remercie de votre attention.

**Rendez-vous
l'année prochaine...**

**EN BOURGOGNE
dans sa capitale
régionale
DIJON
où la CMF
tiendra
ses assises
annuelles
du 30 avril
au 3 mai 1998**



EN BREF



Robert Schwint,

Maire de Besançon, remet à Maurice Adam, une médaille à l'occasion du vin d'honneur offert par la municipalité.



Paul-Louis Martin remet à Maurice Adam la

première partition de *Paroles*, de Willy Soenen qui sera créée à l'occasion de la prochaine Fête de la musique.



Fidèle, la délégation de Guadeloupe, avec MM. Foucan, Gros et Dursus, nous faisait l'honneur de sa présence...

Facteurs et éditeurs

Comme chaque année, une exposition permanente a permis aux congressistes d'aller à la rencontre de leurs partenaires : du côté des éditeurs, Billaudot, Corélia, Lafitan, Lemoine, Robert Martin,



Notissimo, Sedim; du côté des facteurs, Alto musique, Boischaux, Buffet Crampon, Couesnon, Selmer, S.M.L., Yamaha, et également



Musique Jeunes et voyage, ...sans oublier les Salaisons franc-comtoises Faivre!



Au fil de ces journées de travail, de nombreux concerts donnés à l'Opéra théâtre ont permis aux congressistes d'aller à la rencontre et de mieux connaître les nombreux musiciens amateurs de Franche-Comté. De l'harmonie à la Batterie-fanfare, en passant par la chorale et l'orchestre symphonique, ces formations, par leur prestation, n'ont pas failli à l'héritage orphéonique particulièrement marqué en Franche Comté, en donnant le témoignage d'une pratique musicale bien vivante et de qualité.

A suivre...

dans le prochain numéro, compte-rendu du COLLOQUE : «LA FORMATION MUSICALE, L'ÉCOUTE ET LE CHANT»



Concert d'ouverture par un ensemble de clarinettes composé de 4 élèves du CNR de Besançon...

Les Chenestrels, chœur d'hommes, poursuivent depuis 35 ans leur itinéraire musical et culturel en Franche-Comté ainsi qu'à l'étranger. Ils se sont ici associés avec l'Orchestre d'harmonie municipale de Besançon...



L'Ensemble de cuivres du Jura s'inscrit dans l'élan culturel régional. Composé de musiciens tous professeurs par ailleurs, cet ensemble sou-

cieux de promouvoir le rayonnement des cuivres propose des actions musicales et pédagogiques...



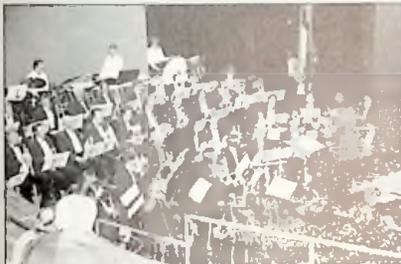
L'Orchestre de Batterie-Fanfare régional, composé d'une trentaine de musiciens de Franche-Comté s'emploie à donner

une image dynamique, à travers un répertoire actuel et traditionnel pour batterie-fanfare..



La Fraternité de Villers le Lac qui fête ses 120 ans cette année, est en pleine santé. Elle ne cesse de progresser et

s'évertue à tisser des liens avec des sociétés étrangères afin d'établir des échanges ...



L'Orchestre d'harmonie des Chaprais est composé d'une soixantaine de jeunes musiciens, la plupart

ayant moins de 25 ans. Dynamique, son rayonnement ne se cantonne pas au plan local comme en témoignent ses déplacements...



L'Orchestre d'harmonie municipal de Besançon, avec 80 musiciens, se charge d'assurer tous les services officiels de la ville et par ailleurs se

produit en concert en France et à l'étranger grâce à un programme vaste et varié...



L'Orchestre Philharmonique de Besançon s'efforce depuis sa création de laisser une large part aux jeunes qui viennent s'y perfectionner. Deux plus

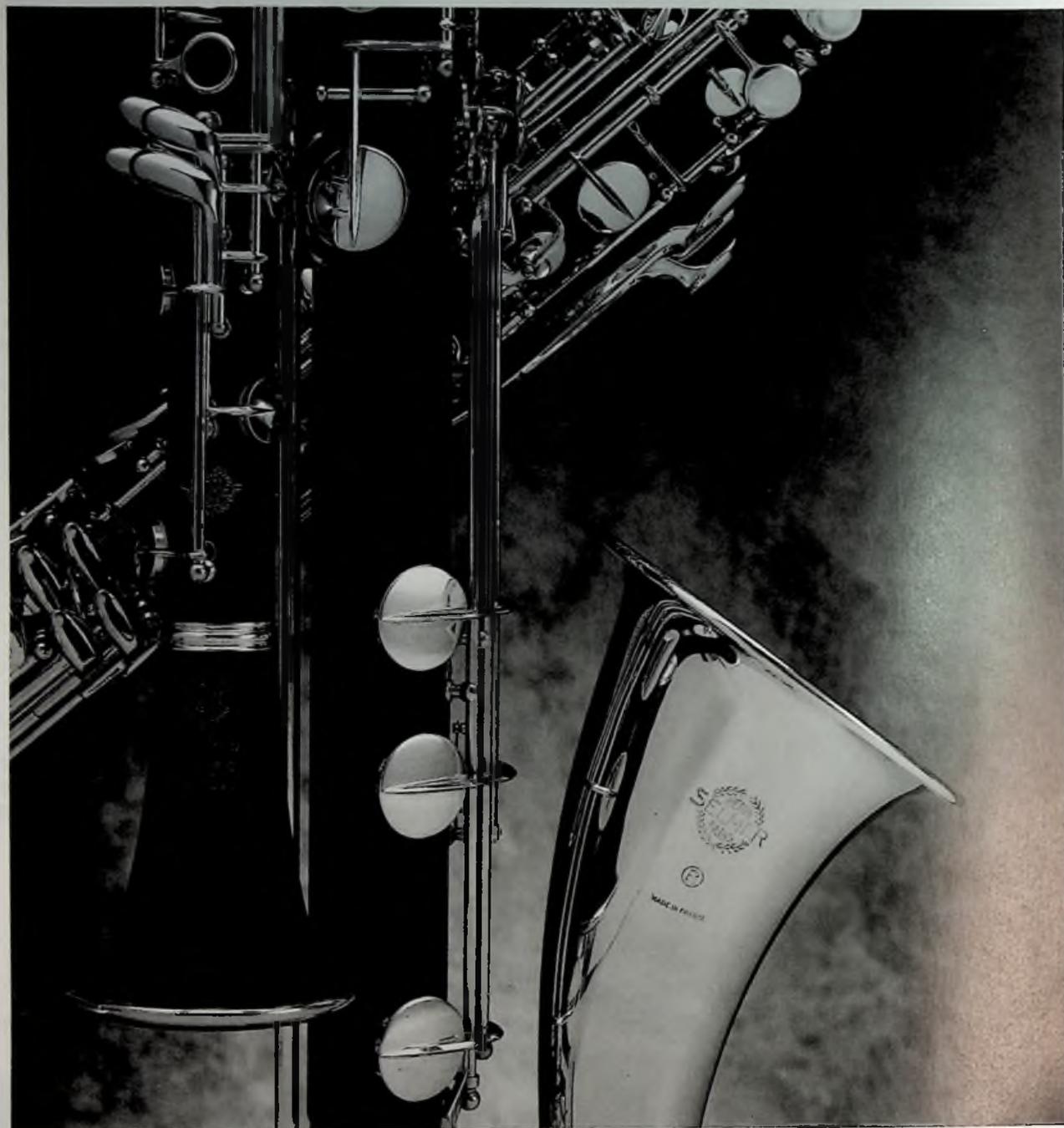
petites formations se sont constituées, l'une réservée à la musique baroque et classique et l'autre spécialisée dans la musique viennoise...



L'Harmonie traditionnelle de quartier la Concorde de Saint-Ferjeux

anime aussi bien les prestations à l'extérieur que les fêtes musicales traditionnelles...

SELMER, LES CLARINETTES



UNE LONGUE HISTOIRE...

A la fin du XIX^e siècle commence une longue histoire, celle des clarinettes « SELMER-Paris » ; une histoire de famille, initialement marquée par une passion, celle d'Henri Selmer, alors clarinettiste à l'Opéra Comique. Plus tard, avec l'aide de son frère Alexandre qui mène une brillante carrière de soliste aux Etats-Unis (Boston, New-York et Philadelphie) il fait ses premiers pas sur le marché américain : bientôt ses instruments y connaissent un

vif succès.

Depuis la première médaille d'or reçue à l'exposition de St Louis (U.S.A.) en 1902, le chemin a été long. Aujourd'hui la passion est intacte ; associée à l'expérience et à l'adoption de techniques évoluées de fabrication, elle a permis la conception de modèles d'un haut niveau

de clarinettes professionnelles très ouvertes qui associent l'expérience à l'innovation d'œuvre



H. SELMER & Cie
instruments de musique

GUY DANGAIN chef d'orchestre

Retour aux sources

«Tout est arrivé naturellement. Le fait d'avoir accepté la direction de l'Orchestre d'harmonie de Beauvais est un juste retour à mes débuts d'apprenti musicien dans le pays minier du Pas-de-Calais. C'était en 1945. MM. Dreuille, Lecomte, Banquart, Duburque ont été pour moi des guides éclairés et généreux, tous attachés à la CMF. Je ne peux pas oublier ces hommes de cœur... Et prendre la direction de l'orchestre d'harmonie de Beauvais est une façon de prouver ma gratitude aux musiciens amateurs en suivant l'exemple de mes maîtres.»

Prendre la baguette

«J'ai toujours voulu diriger, mais lorsque l'on est dirigé par de grands chefs tels Bernstein, Maazel, Abbado, Muti comme je l'ai été à l'Orchestre national de France, on hésite à prendre la baguette. Je m'occupais, par contre, des répétitions de détail à l'Orchestre national. J'ai dirigé au Japon, en Chine. En France, j'ai dirigé l'Orchestre d'Auvergne dans un concert Mozart. L'opportunité m'est offerte aujourd'hui de diriger l'Orchestre d'harmonie de Beauvais. Je l'accepte volontiers. Et je mettrai toutes mes forces pour la réussite de cet ensemble.»

De la discipline...

«La salle de répétition doit être un lieu privilégiée où l'on se retrouve avec plaisir. La musique unit les hommes, les met au même diapason. Bien évidemment, et les musiciens en sont tous conscients, il faut une "discipline". Que ce mot ne vous effraie pas! Du latin *disciplina*, il veut dire matière d'enseignement, et d'étude.»

Affaire de justesse

«La justesse, ce n'est pas une petite affaire. Je ne crois pas au pouvoir magique des diapasons électroniques.



On ne présente plus

Guy Dangain, clarinettiste

soliste pendant trente ans à

l'Orchestre National de France.

Aujourd'hui professeur au

CNSM de Paris, à l'École nor-

maie de Paris, à l'école natio-

nale de musique de Beauvais,

ce grand concertiste vient de

prendre la direction de l'or-

chestre d'harmonie de

Beauvais. Une expérience nou-

velle dont il nous livre ici

quelques clefs.

Je crois davantage à un travail régulier des instrumentistes afin de mieux maîtriser l'instrument.»

Le travail du chef d'orchestre

«Avant tout faire partager l'amour de la musique, faire naître une communion entre tous les membres de l'orchestre pour aller vers le beau. Le chef doit mener le travail collectif au début de chaque répétition, par exemple à partir des études pour orchestres d'harmonie de James Curnow. Alors, après un travail sérieux et accepté, la beauté commencera à poindre. Nous pourrions parler de phrasé, de nuances, de plans sonores, de qualité du son, d'expression. La musique deviendra transparente, chacun écoutant l'autre.»

Le solfège en question

«La musique est un code, le même pour tout le monde : le solfège. Il s'agit de le respecter. Le rythme étant le cœur de la musique. Je crie avec force ma colère. Nous vivons une

époque ou bien souvent le solfège est mal enseigné ou pire encore n'est plus enseigné du tout. Nous avons connu la réforme des mathématiques modernes, la réforme de la lecture globale. Nous constatons avec une grande tristesse l'échec de celle-ci. Pour le solfège, nous sommes en train de vivre la même situation. J'ai fait part de mon inquiétude à la direction de la Musique le 7 octobre 1996. Nos enfants ne savent plus lire. Les notes de musique deviennent pour eux des signes cabalistiques, des hiéroglyphes, et dire que l'école française était la meilleure dans ce domaine!»

L'ère du temps

«Ce n'est pas un signe des temps. Il ne faut pas se décourager. Il n'est jamais trop tard. Prenons notre bâton de Pélerin. Prenons les bons recueils de solfège. Battons la mesure avec le bras, c'est la seule façon de voir où se trouve le 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e temps d'une mesure. Reparlons des temps forts, des temps faibles. Faisons-le pour nos enfants, pour la musique.»

Choix du répertoire

«Je choisis avant toute chose des pièces agréables à la portée des musiciens, et surtout bien préparées musicalement. Il est tentant de jouer le répertoire de la musique américaine, les orchestrations sont superbes, agréables à écouter. Mais je ne suis pas certain que nous progressions techniquement avec un tel répertoire. Mon souhait est de remettre des transcriptions, plus exactement des orchestrations où les auteurs se sont efforcés de reproduire, avec les moyens d'un orchestre d'harmonie, la pensée des maîtres. Le répertoire est vaste...»

L'O.H.B. et l'école de musique

«Nous entretenons de très bonnes relations avec l'école de musique de Beauvais et c'est très bien ainsi. C'est le fruit d'un accord entre la municipalité, l'École nationale de musique et l'orchestre d'harmonie. La démarche est intéressante. Elle permet à un élève, après une formation musicale en solfège et en instrument, de passer à la pratique collective, à la vie musicale active, à la grande joie de notre

belle jeunesse. Par ailleurs, il en va de l'avenir de l'harmonie dont certains musiciens ont plus de 75 ans. Cette micro-société composée de jeunes et de moins jeunes est pour moi une raison supplémentaire de mon attachement à cette formation.»

Jouer ensemble, mode d'emploi

«La formation est essentielle sachant les carences actuelles dans notre enseignement musical, en particulier dans le solfège. "Si les fondations sont mal faites on ne peut rien construire". Faut-il être à la fin du XX^e siècle pour tenir un discours aussi simpliste et ne pas être compris? Le responsable musical d'un orchestre de jeunes doit avoir de grandes qualités et être un homme d'expérience et de terrain. À l'Éducation nationale les meilleurs formateurs devraient être dans les maternelles. Il faut éveiller les jeunes à la pratique orchestrale - mise en place, rythme, plans sonores, nuances, justesse - avec un répertoire agréable, de préférence classique, qui soit à leur portée comme le font avec beaucoup de sérieux les américains, les japonais, les anglo-saxons en général. Peut-être alors pourrions-nous espérer une meilleure pratique musicale collective en France.»

Au commencement étaient les musiques militaires...

«Je suis plus que soucieux, je suis triste de savoir que la plupart de nos musiques militaires disparaîtront avant l'an 2000. Elles font pourtant partie de nos traditions, de notre patrimoine. Dès le XVII^e siècle, les instruments à vent étaient employés dans les corps de troupe. Chaque régiment possédait une musique. En 1780, Sarrette créa le corps de la Garde nationale de Paris. En 1793, il obtint de la Convention un décret érigeant ce corps de musique en Institut national sous le nom de Conservatoire de musique de Paris, une école qui reste à ce jour une des meilleures du monde. Ces musiques permettaient à des jeunes musiciens sans argent de faire leur service militaire dans les grandes villes et de suivre les cours au Conservatoire. Tel fut mon cas, et celui de beaucoup de musiciens. Dans

un monde en crise que vont devenir nos jeunes musiciens?»

Perspectives et projets à l'O.H.B

«Je compte continuer le travail sérieux de mon prédécesseur, Michel Gamblin. L'équipe en place est bonne avec le président Gérard Houy et le sous-chef Yvon Mancion. Nous donnons deux concerts officiels par an au grand Théâtre, l'un au printemps, l'autre en hiver, avec un soliste invité. Le 23 mars dernier, Guy Touvron nous a accompagnés. Nous fêtons cette année la Fête de la musique avec l'orchestre du 43^e R.I., dirigé par Joël Fernande. Tous ensemble - cent trente musiciens - nous jouerons plusieurs œuvres dans la magnifique cathédrale de Beauvais. Le samedi 24 mai prochain nous nous déplaçons à Béthune. Guy Touvron sera le soliste. Je jouerai aussi les *Variations* de Rossini et *El convegno* de Ponchielli. Nous sommes invités par Claude Lagache, maire de Béthune, lui-même trompettiste et défenseur de la musique. Je lui rends hommage.»

La vie du concertiste

«J'ai beaucoup de concerts et de tournées prévues, en Corée, au Japon... Je vais jouer en France le quintette de Mozart avec les Solistes de Salzbourg, le trio de Beethoven avec Bartholdy Trio puis, dans le dernier trimestre, le quintette de Brahms à la Halle aux grains de Toulouse, à l'auditorium Ravel à Lyon, au Palais des Congrès à Lille. Je donnerai également un concert avec l'orchestre d'harmonie de Lille le 26 octobre prochain dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lille. J'ai aussi en projet l'enregistrement des sonates françaises.»

La Musique, valeur universelle

«Dans un monde qui se cherche, où nous vivons une "pulvérisation" des acquis, des valeurs, des repères, notre devoir est de rassembler les gens de bonne volonté. De redonner force et espoir par un moyen de communication universelle : la musique. "On ne fera, on n'écrira jamais de musiques assez belles pour nos enfants" (Zoltan Kodaly).■

WAGNER Guide raisonné

dirigé par Barry Millington,
aux Éditions Fayard.

Un Guide *raisonné* - c'est nous qui soulignons - de la vie et des œuvres de Wagner, voilà qui peut relever de la gageure pour qui se souvient des imbrications idéologiques et politiques de la destinée et de la création wagnériennes avec les mythes et légendes auxquelles elles ont donné naissance - Wagner lui-même n'y étant pas complètement étranger.

Les néophytes qui voudront donc s'initier à cette tranche capitale de l'histoire de la musique - laquelle dépasse, faut-il insister sur ce point, le cadre de la seule musique - y trouveront leur compte. Les plus avertis, eux, seront confortés dans leur admiration pour cet incomparable créateur, mais ils trouveront, pareillement, matière à démonter leurs idées reçues.

Ce *Guide raisonné* - autant dire ce manuel - vient à point nommé compléter

...où l'histoire
de la musique
dépasse le cadre
de la seule musique...

la biographie de Martin Gregor-Dellin parue chez le même éditeur - la vie de Wagner n'étant ici retracée que par une simple chronologie. De même il s'ajoute - aussi utilement - au Guide des opéras de Wagner dirigé par Michel Pazdro et publié, là encore, aux Éditions Fayard.

Barry Millington, un wagnérien qui fait autorité, est donc le maître d'œuvre de ce *Guide raisonné*, assisté de vingt et un collaborateurs anglophones et germanophones, exceptés, pour le paragraphe sur la postérité musicale de Wagner, les Français Michel Fleury, André Lischke, Patrick Szernovicz et Gilles de Van. À la chronologie initiale - déjà citée - de

la vie de Wagner fait suite un glossaire sur ses contemporains où l'on sautera devant l'absence d'Anton Bruckner, même si la filiation esthétique entre le dramaturge et le symphoniste est, par ailleurs (pp. 554-555), fort bien explicitée. L'absence, toujours parmi les contemporains de Wagner, des Français Saint-Saëns, Vincent d'Indy et Henri Duparc a de quoi surprendre aussi fâcheusement.

À l'évocation du contexte historique (pp. 51 à 66) fait logiquement suite celle du contexte intellectuel (pp. 67 à 79) scindé, là encore en plusieurs paragraphes : philosophie, littérature, religion. Comment exclure raisonnablement d'un *Guide raisonné* ces considérations visant à éclairer la philosophie d'un compositeur qui fut son propre poète et institua, autour de son œuvre destinée à un théâtre spécialement construit à ses fins, une véritable religion (avec le culte de la personnalité qu'elle sous-entendait?)

La section consacrée au contexte musical et aux influences est plus révélatrice encore qui laisse percevoir, avec force énumérations à l'appui, les véritables antécédents nationaux - Marschner aussi bien que Weber - ou étrangers - Liszt comme Berlioz. La section consacrée à l'homme (pp. 119 à 152) nous plonge en profondeur dans l'univers spirituel et matériel de l'être Wagner, public et privé - les portraits et photos faisant l'objet d'un «encart» fort

attrayant. Mythes et légendes (pp. 155 à 160) sont, ensuite, dissipés avec soin, à commencer par celui du nombre présumé sans égal des écrits consacrés à Wagner. Celui-ci apparaît, en fait, devancé d'une courte tête par Goethe, mais largement dépassé par Shakespeare. Ce qui s'explique, en toute logique, par la pensée

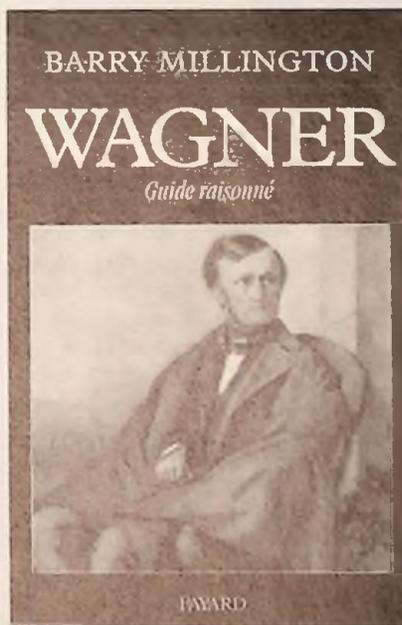
de Wagner abordée au cours de la section suivante, sous tous ses aspects, ses réactions contre la médecine scientifique moderne et la vivisection, comme son attitude face au judaïsme et sa conception de l'opéra en fonction de l'héritage beethovenien et de la Grèce antique ou encore sa vision du Moyen-âge.

On en vient ensuite à l'examen des sources, partie plus spécialement musicologique, suivie d'un glossaire wagnérien d'autant plus précieux qu'il est nouveau. Même nouveauté en ce qui concerne le «processus compositionnel» qui restait un mystère pour Albert Lavignac, et qu'on trouvera aussi détaillé que le chapitre suivant consacré aux livrets.

L'œuvre musicale proprement dite est évoquée à partir des connaissances actuelles - les opéras étant prioritaires par rapport

aux autres œuvres sur lesquelles on trouvera, plus qu'ailleurs, des informations aussi détaillées. L'œuvre en prose fait, à son tour, l'objet d'un chapitre (avant?) l'orchestration puis les interprétations et représentations proposées jusqu'à nos jours, à partir de la

**L'univers spirituel
et matériel
de l'être Wagner,
public et privé.**



Aquarelle de Clémentine Stockar-Escher.
Zurich, mars 1853

première du *Ring* dans son intégralité lors de l'inauguration du Théâtre de Bayreuth... On pourrait là-dessus débattre à loisir, mais, comme le rappelait Maurice Ravel, au terme de toute discussion : *«Il n'en reste pas moins que c'était un grand musicien»*.

«Non, écoutez plutôt la musique!»

Pour conclure notre description de ce *Guide*, auquel on reprochera seulement de n'avoir pas été suffisamment revu (jusqu'en sa traduction entachée de quelques maladresses) en fonction du lecteur français, mais dont l'utilité n'est pas en cause, rappelons cette anecdote relative à Wagner qui assistait à la représentation d'un de ses opéras. Voyant son voisin rechercher fièvreusement les *leitmotive* dans sa partition, il lui referma le volume avec douceur et lui chuchota à l'oreille : *«Non, écoutez plutôt la musique !»*.

Frédéric Robert

P.S. : Parmi les illustrations figure une reproduction en fac-similé à laquelle nos lecteurs seront plus particulièrement sensibles : celle de la première page du manuscrit de la *Musique funèbre à la mémoire de Weber* pour orchestre d'harmonie.



MUSIQUE, Hermann Hesse

traduit par Jean Malaplate,
édition établie par Volker
Michels, Librairie José Corti.

La Librairie José Corti, qui a tant contribué à faire connaître diverses facettes de la personnalité de l'homme de lettres suisse d'origine allemande Hermann Hesse (1877-1962), nous propose sous le titre *Musique* un recueil d'extraits - dont beaucoup inédits - de ses œuvres en prose ou en vers, comme de sa correspondance, ayant trait à la musique.

Celle-ci ne l'aura jamais quitté : *«la musique, plus que tout autre chose, m'inspire pour créer»* (p.143). Chez cet amateur éclairé, praticien du violon, connaisseur avisé de la musique et de son histoire, il y a donc interpénétration entre formes musicales et littéraires avec une exigence d'équilibre qui lui fait porter ses préférences vers le baroque (Bach, Haendel) et Mozart, lui qui

avait dans son roman de jeunesse *Gertrude* : *«Ce que je cherche dans mes créations, c'est la clarté, la consolation, une justification et une joie nouvelle, une nouvelle innocence, un nouvel amour de la vie»* (p.15). Et c'est ce qu'il attendait aussi de la musique. D'où son aversion pour Wagner dont il reconnaissait le génie, certes, mais déplorait la magie noire, la sensualité pathétique et trop vaniteuse de art, avec le mauvais emploi qu'on en peut et qu'on en put faire comme manipulation du public. D'où son égale répulsion pour Richard Strauss, *«esprit virtuose et raffiné, plein des beautés de quel qu'un qui connaît le métier, mais sans un centre, sans autre but qu'eux-mêmes»* (p.234). Voilà ce que Hesse affirmait à propos de trois des quatre derniers lieder qu'il avait inspirés!

Par un juste retour des choses, Hermann Hesse, l'écrivain de langue allemande le plus lu dans le monde, est aussi celui qui aura été le plus sollicité par les compositeurs : plus de 300 recensés jusqu'à 1964 dont Othmar Schoek qu'il appréciait et

connut personnellement (pp.67-79). La liste annexe - et forcément limitée - des compositions vocales et polyphoniques inspirées par Hermann Hesse (pp. 261-266) ne retient pas

seulement des œuvres de compositeurs professionnels ou d'écriture tonale - un style romantique ou romantisant caractérisant la plupart de ces lieder ou chœurs. Mais ces derniers, a cappella ou

avec instruments, apparaîtraient, pour C.J. Schneider, l'auteur de cette annexe, d'un intérêt supérieur. Reste à savoir ce que pensait l'auteur de

Peter Camenzind et du *Jeu des perles de verre* de la mise en musique des poèmes : *«Il en va de la mise en musique des poèmes en général comme des déclarations des lecteurs et des critiques, elles ne sont qu'une réaction, un écho au texte du poète et ont leurs propres lois. L'auteur du texte n'a pas à les juger, c'est à cela que je m'en suis toujours tenu»* (p.206).

En public, préciserons-nous, car dans une autre lettre, il déclarait à une correspondante : *«Vous avez raison dans ce que vous dites*

à propos des illustrations. C'est comme pour la mise en musique de poèmes. Les neuf-dixièmes de ces compositions sont inutiles mais elles sont soutenues et justifiées par le dixième qui est réussi; et il serait tout de même dommage que nous n'ayons pas la musique de Schubert sur Gathe et celle de Wolf sur Mörrike» (p.201).

Frédéric Robert

«La musique, plus que tout autre chose, m'inspire pour créer».



Hermann Hesse, l'écrivain le plus sollicité par les compositeurs.



Concours

□ **Le 3^e Concours international de trompette Maurice André** organisé par la ville de Paris se déroulera du 15 au 25 octobre 1997. Ce concours est ouvert aux trompettistes de toutes les nationalités, nés après le 15/10/67. le nombre de participants étant limité à 80. Au programme deux épreuves éliminatoires (avec piano) et pour l'épreuve finale trois candidats au maximum seront admis avec une œuvre pour orchestre et trompette de Jean-Michel Defaye(A) et le *Concerto en mi bémol majeur* de F.-J. Haydn (B).

Acanthes, Concours Maurice André, 3 rue des Couronnes, 75020 Paris. Pré-inscriptions jusqu'au 27/06 inclus, la direction des concours étant seule habilitée à décider de l'admission des candidats après examen des dossiers.



Nouvelles du Monde

□ **Allemagne:** Dans le cadre du 25^e anniversaire du jumelage de Cagnes sur Mer / Passau et du 35^e anniversaire du Traité franco-allemand, la ville de Passau rassemblera le 20 juin 1998 des artistes de France, d'Allemagne et de la République Tchèque, sous le thème de «l'Esprit de la France». L'Office Franco-Allemand pour la jeunesse recherche des groupes intéressés pour se produire à cette date. Plus concrètement des ateliers franco-allemand subventionnés par l'OFAJ pourraient se dérouler courant juin et les résultats seraient présentés à Passau le 20/06/98.

Office Franco-Allemand pour la jeunesse, 51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris, tél.: 01 40 78 18 18, fax.: 01 40 78 18 88.

□ **Belgique:** L'Harmonie Royale de Belgique fête ses 215 ans cette année et dans cette perspective souhaite réaliser un jumelage international avec un orchestre français.

Koninklijke harmonie «Concordia et docilitas» Herdersem : M. Jan Coppens, Boekveldbaan 10, 9310 Moorsel-Aalst, tél.: 00 32 53 77 58 13.

□ **Italie:** Le 2^e Festival international de musique pour orchestre à vents aura lieu à Gênes du 10 au 13 juillet prochain. Il est organisé par la Filarmonica sestrese qui fête cette année son 152^e anniversaire.

Filarmonica sestrese, via C. Goldoni, 3, 16154 Genova Sestri, tél.: 00 39 10 65 31 778 / 00 39 10 67617, inscriptions jusqu'au 10 mai 1997.

□ **Maroc:** La Musique des Forces Royales Air (FRA) du Maroc souhaite lors de ses prochaines tournées en France être accueillie dans différentes villes. Son répertoire est riche et varié allant du classique, au moderne et abondant des genres différents tel que le folklore, ensembles divers, et batterie-fanfane... Créée depuis 1969, elle est restructurée en 1982. En 1984, création officielle de l'Orchestre d'harmonie suivie en 1986 de la création de l'école de musique devenue conservatoire en 1991. En 1992, elle obtient le 1^{er} Prix au concours international de Strasbourg. L'institution musicale des FRA constitue aujourd'hui, par son palmarès, son programme de formations et ses ambitions, un support de qualité qui contribue à promouvoir la culture au Maroc.

M. Jean-Charles Biondi, directeur du Conservatoire de musique des FRA 1^o BA/FRA BP. 503 Salé, Maroc

□ **Portugal:** La mairie de Loures organise tous les deux ans un Festival pour orchestres d'harmonie. La prochaine édition aura lieu du 21 au 23 novembre 97. Ce festival envisage un échange culturelle parmi les orchestres d'harmonie des pays de la communauté européenne.

Município de Loures, camara municipal, praça da Liberdade 2670 Loures, tél.: 00351 1 983 4955/1863 / fax.: 351 1 983 4204.

□ **République Tchèque:** Depuis 1970, la ville de Cheb accueille le Festival international des jeunes orchestres à vent sous le nom de Fijo Cheb. En 1998, la XIII^e édition de ce festival se déroulera du 26 au 28 juin.

Mesrsky urad Cheb (Mgr. Vlasta Krejčova, vedoucí odboru školství a kultury) namesti krále jiriho z podebrad 17, 350 01 Cheb, Ceska Republika (Tschéchoslovaquie), tél.: 00 420 166 422535; fax.: 00420 166 4225 85.



Concerts

□ **Le Brass Band «Normandie»**, composé de professeurs de la région. 1^{er} prix Européen au concours de Bergen 1996, est dirigé par Philippe Gervais. Il sera en ce premier semestre, le 11 mai à Grand Quevilly, avec l'alto solo Shoena White et le tuba mi^b solo, Bastien Stil et la participation des Chœurs de Notre Dame de Gravenchon; le 16 mai, à Neufchatel en Bray, avec Jacques Mauger, trombone solo; 25 mai, à Malaunay, avec Franz Masson, trombone basse solo et Bastien Stil, tuba mi^b solo; le 30 mai, à St Etienne du Rouvray, avec Ivan Millhiet à l'euphonium solo; le 8 juin, à Bremonter Merval, avec Fanz Masson, trombone basse solo. Le 1^{er} Brass band Junior régional sur la trace de ses aînés, est définitivement mis en place, réparti en 3 ateliers pour un total de 75 élèves, la direction musicale étant assurée par Philippe Gervais et Pascal Piedefer. Rendez-vous pour les découvrir le 11 mai à Grand Quevilly, le 15 juin à Malaunay et le 17 juin à Deville les Rouen.

Brass Band «Normandie», tél.: 02 35 91 47 22; Ecole de musique de Deville, tél.: 02 35 74 31 24; Ecole de musique de Malaunay, tél.: 02 35 74 84 99.

□ **Rendez-vous avec la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon** pour ces concerts à venir les: 17 mai à Stenay (55), 24 mai à Montauban (82) avec l'Ensemble de cuivres, le 6 juin à Draguignan (83), Ecole d'Artillerie; 3 juillet à Tourves (83). *Musique des Equipages de la Flotte, centre Malbousquet, B.P. 67, 83800 Toulon Naval, tél.: 04 94 02 01 28.*

□ **L'Orchestre de Caen et le chœur de chambre du Conservatoire de Caen** propose le 30 mai en l'Eglise St Jean le *Stabat Mater* de Haydn écrit en 1767.

Saison musicale de Caen, 1 rue du Carel, 14027 Caen Cedex, tél. : 02 31 86 42 00.

□ **Derniers concerts de la saison pour l'Orchestre symphonique de Tours** avec Brahms, Britten et Wagner, pro-

gramme éclectique avec Liza Kérob au violon, direction Jean-Yves Ossonce le 25 mai à 14h30 et 18h au Grand Théâtre.

Orchestre symphonique de Tours, 34 rue de la Scellerie, 37000 Tours, tél.: 02 47 64 81 92 / 02 47 66 97 75.

□ **Le groupe vocal Atout Chœur de Charente**, composé de six chanteuses et chanteurs et accompagné d'un instrumentiste propose une série de concerts autour de son nouveau spectacle *Fantaisie renaissance* basé sur des musiques et des chants d'inspiration renaissance écrits et composés par Jean-Luc Héraud. Rendez-vous: le 21 juin à Poitiers; le 6 juillet à Salles d'Angles près de Cognac; le 7 à Carluçet près de Gramat et le 8 à Bannes près de Beaumont.

Atout Chœur, 23 rue Pascal, 16100 Cognac, tél.: 05 45 35 42 39.



Stages

□ **L'Académie internationale de Sées** se déroulera du 10 au 20 juillet prochain. Plusieurs stages sont proposés: perfectionnement instrumental, maîtrise d'enfants, direction de chœur, chœur grégorien, ensemble vocal et ateliers par voix. A noter les concerts: Musique de chambre le 16/07, concert des ateliers un par voix le 18/07, concert final de l'Académie, le 19/07.

Association Musique et Histoire, 68 rue de Charenton, 75012 Paris, tél.: 01 43 43 64 45, inscriptions jusqu'au 30/06/97.

□ L'Association des saxophonistes (A.SAX), le théâtre la Passerelle et la ville de Gap, se sont unis pour organiser du 1^{er} au 11 juillet 1997 la **8^e Université d'Été de saxophone**. Cette université est ouverte à tous les saxophonistes européens, professionnels et semi-professionnels, ainsi qu'aux jeunes saxophonistes et amateurs. Elle sera suivie par le **7^e Concours Européen pour jeunes solistes** qui se déroulera le 12 juillet au théâtre de la Passerelle à Gap.

Université européenne d'été pour le saxophone, 7^e concours européen pour jeunes solistes, Yves Rambaud, 7A rue du Soleil, 05000 Gap.

□ **Les X^e Rencontres internationales d'Opéra baroque de Dinard** proposent aux choristes, amateurs éclairés, de participer à la création de la tragédie lyrique *Arion* de Jean-Baptiste Matho, jamais rejouée depuis 1714. Les solistes et l'orchestre baroque seront de jeunes artistes. Ateliers et répétitions commenceront le 13 juillet pour les choristes et quatre représentations seront données du 24 au 28 juillet.

Pierre-Paul Josse, 5 bd de Lattre de Tassigny, Bourg l'Evêque, 35000 Rennes, tél.: 02 99 54 25 28; Jocelyne Ourvois, 16 rue de Rohannec'h 22000 St Brieuc, tél.: 02 96 61 12 25.

□ **La 11^e session de Chant choral de Cordes sur Ciel** se déroulera du 14 au 27 juillet prochain sous la direction de Stéphane Caillat. Au programme *La Messe en Ut* et *Régina cæli* de W.-A. Mozart.

Monique Bernadou, Séminaires de Cordes, 83-85 rue Aristide Briand, 93220 Gagny, tél.: 01 43 81 22 97

□ **Le Conservatoire d'Orléans** propose un stage de piano du 5 au 20 juillet sous la direction de Françoise Thinat. Basé sur le répertoire tant classique que contemporain, ce stage accueille une trentaine de pianistes, qui pourront «rôder» leur programme soit de concert ou de concours, si ils en ont en préparation.

Renseignements pédagogiques et musicaux au 02 38 62 61 92 ou 01 42 45 56 81.

□ **Stage international de mandoline, musique de chambre, direction d'orchestre à plectre** du 19 au 26 juillet 97 en France, à Hunspach (Alsace). Professeurs de mandoline: Juan Carlos Munoz, Mari Fe Pavon; professeur invité: Marga Wilden-Hüseggen; direction d'orchestre: Sébastien Paci. Ce stage s'adresse aux musicines amateurs motivés, étudiants, professionnels désireux de se perfectionner dans la technique et l'interprétation. Programme: Cours individuels, en groupe.

Sébastien Paci, 4 rue Notre-Dame, 57710 Bure, tél./fax.: 03 829 18 905.

□ **L'Association Renaissance des Orgues d'Amboise** organise une académie musicale dans le cadre du 14e festival d'orgue et de musique d'Amboise. Ce stage instrumental s'adresse aux amateurs et aux étu-

dants de violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano, orgue, flûte, hautbois, clarinette, basson et cor.

Académie musicale d'Amboise, Dominique Richard, tél.: 01 47 81 68 00 / fax.: 01 47 84 23 75, inscriptions avant le 30 juin 1997.

□ **La 25^e Semaine musical de Clairac** fête son Jubilé du 1^{er} au 13 août en proposant un stage vocal et instrumental alliant l'orchestre et les chœurs. Le concert de clôture avec l'œuvre d'Olivier Kaspar, l'Annonce faite à Marie.

Association Chabt et Musique, BP 19, 47320 Clairac, tél.: 05 53 84 20 56 et J.-P. Ballon, CNR, 25 rue Kruger, 94100 St Maur des Fossés, tél.: 01 48 83 14 67.

□ **L'Académie internationale d'Été de Nice** se déroulera du 14/07 au 10/08 sur quatre semaines avec comme professeurs: Guy Touvron (trompette); Guy Deplus, Jacques Di Donato, Michel Lethiec, Richard Vielle (clarinette) ... Concerts au cloître du Monastère de Cimiez dans le cadre du Festival du 25 juillet au 6 août.

Académie internationale d'Été de Nice, 24 bd de Cimiez, 06000 Nice, tél.: 04 93 81 01 23 / 04 93 53 33 91.

□ Après un premier stage de trombone au bord du Lac d'Annecy en août dernier, à la demande générale des participants, ce rendez-vous est reconduit du 25 au 31 août prochain. Travail de base, cours individuels, ensemble de trombone, et concerts, le tout agrémenté d'activités diverses.

Yves Bauer, trombone solo de l'ONL et professeur au conservatoire du XIV encadre le stage. Tél.: 03 20 55 46 83, inscriptions jusqu'au 30/05/97.

□ **L'Institut musical de Provence** organise une série de stages pour l'été: 2 sessions de direction d'orchestre du 1er au 15/07 et du 17 au 25 août; initiation à la direction du 31 août au 5 septembre 1997.

Institut musical de Provence, Aubagne, Villa la Dévalade, Chemin du Grand Pin Vert, 13400 Aubagne, tél.: 04 42 03 94 58, fax.: 04 91 78 22 67.

□ **L'ITEMM** propose une série de stages techniques sur la facture instrumentale. Instruments à vent: basson, du 23 au 25 juin, hautbois du 30 juin au 3 juillet; guitares: première maintenance, réglages du 7 au 11 juillet, diagnostic et premières réparations du

15 au 18 juillet, guitare flamenca du 7 au 11 juillet; accordéons, mécanique et clavier du 30 juin au 2 juillet et accords et maintenance les 3 et 4 juillet; pianos à queue, de nombreux stages de fin mai à la mi juillet.

ITEMM, 71 av. Olivier Messiaen, 72000 Le Mans, tél.: 02 43 39 39 00.



Festivals

❑ **Le Festival de Saint-Denis** poursuit sa vocation d'ouverture et propose pour sa 29^e édition un parcours riche qui célébrera toutes les formes musicales avec les grands artistes du moment. Du 1^{er} juin au 4 juillet, Tchaïkowsky, Bernstein, Couperin et Schoenberg se côtoieront. Ces 5 semaines de festival se clôtureront par une grande fête le 4 juillet jour de l'indépendance américaine avec West Side Story de Léonard Bernstein par l'Orchestre national de France.

Festival de Saint-Denis, 6 place de la Légion d'Honneur, 93200 Saint-Denis.

❑ **Le IX^e Festival Nord Bourgogne** se déroulera du 11 juillet au 2 août 1997 en Côte d'or à Chatillon sur Seine et ses environs. A noter deux concerts avec l'Orchestre de chambre du Festival, direction F. Quattrocchi, les 20 et 24/07; la collaboration des élèves du CNSM de Paris les 12 et 23/07; auditions publiques de l'Université d'été le 25/07.

IX^e Festival Nord Bourgogne, tél.: 01 45 25 37 87 de 9 à 13h, fax.: 01 45 25 37 87.



Livres

❑ Le Conseil général de l'Aube propose la seconde version du **Guide de la Musique dans l'Aube**, outil précieux au service de la musique. Ce guide bien conçu et clair, favorise l'accès à la musique, en facilitant les démarches de tous ceux qui souhaitent apprendre, pratiquer ou simplement écouter.

Conseil général de l'Aube, Hôtel du département, BP 394, 10026 Troyes cedex, tél.: 03 25 42 50 50

❑ Les éditions Marabout publient **Produire son premier compact-disc**, qui aborde notamment la question des déclarations à la Sacem, des demandes d'autorisation SDRM et les mentions obligatoires...

Produire son premier compact-disc, Ed. Marabout.

❑ **Le Répertoire des revues musicales de langue française** vient de paraître aux éditions Editom. Ce répertoire offre à la fois une vue d'ensemble de la production des revues musicales francophones et des renseignements pratiques sur chacune d'elles. Classé en 15 rubriques thématiques, c'est un outil facile et indispensable à tous ceux qui sont à la recherche de documentation dans le domaine musical.

Editom, BP 3, 34160 Galargues, tél.: 04 67 86 91 88, fax.: 04 67 86 80 79.

❑ **Le guide des stages musiques et danses 1997**, édité par le Centre d'information musique et danse de la Cité de la musique donne une liste des stages de musique et de danse d'avril à septembre 97. A côté de la formule classique du stage ponctuel, de nombreux ateliers sont proposés. Des vacances de printemps aux vacances d'été, plus de 4000 façons de faire de la musique ou de la danse en France et à l'étranger.

Commande à la Cité de la musique, 221 av. Jean Jaurès, 75019 Paris, tél.: 01 44 84 44 84 (80F + 21F de frais d'envoi). Toutes les informations sur les stages sont aussi disponibles sur 36 15 Musique et 36 15 Danse

❑ La publication **Musica et Memoria** consacre son dernier numéro de l'année 1996 à Léon Boëllmann organisateur, à l'occasion du centenaire de sa disparition. Né en Alsace, c'est à l'âge de 13 ans qu'il monte à Paris pour rentrer dans la prestigieuse Ecole de Musique Religieuse qui formait les maîtres de chapelle. Brillant élève, à sa sortie de l'école il obtient un poste d'organiste de chœur de l'église St Vincent de Paul, puis plus tard devint titulaire du grand orgue. Mort très jeune, il laisse cependant une œuvre musicale considérable comptant environ 160 pièces de tous genres.

Musica et Memoria, le Moulin Blanc, 87300 Bellac., tél.: 05 55 68 84 75.



Disques

❑ **Concertos pour trompette**, propose trois œuvres de Jean-Michel Defaye jouées par Antoine Curé à la trompette. La première œuvre, Concerto pour trompette et orchestre n'est pas un concerto de trompette avec le traditionnel accompagnement d'orchestre car en plus de la partie concertante jouée par Antoine Curé, tous les solistes de l'orchestre sont sollicités. Autrement dit, c'est à la fois un concerto pour trompette et un concerto pour orchestre, d'où son originalité. Interlude, pièce écrite en 1994 pour Antoine Curé, met en valeur par le choix de la trompette si bémol et du bugle les qualités du soliste et elle sert aussi de transition avec le morceau qui suit, Concertino baroque. Pourquoi baroque? la trompette piccolo utilisé ici, est souvent appelée trompette baroque de son utilisation aux 17^e et 18^e siècles. De plus, ce concertino est empreint de styles différents qui lui donnent un caractère baroque dans tous les sens du terme.

Concertos pour trompette, SL CD 95001, Symphony land, 74 quai de Jemmapes, 75010 Paris, tél.: 01 42 02 02 85, fax.: 01 42 38 14 96.

❑ **Jean-Yves Fourmeau**, héritier de la grande école française du saxophone classique, porte haut les couleurs de cet instrument. Dans son dernier C.D., *Sérénade* accompagné au piano par Hiroshi Nagao, il propose une sélection d'œuvres originales pour saxophone et piano, le programme propose des extraits du répertoire américain (Paul Creston), français (Claude Pascal, Marius Constant, Roger Boutry et Pierre Sancan) et canadien (Denis Bedard).

Sérénade, Jean-Yves Fourmeau et Hiroshi Nagao, CD87 126, éd. René Gailly, Belgique, chez Feeling Music.

❑ **Le Quatuor à cordes Talich et Philippe Cupper**, à la clarinette se sont réunis pour enregistrer le Quintette en la majeur K. 581 de Mozart, qui avait une prédilection pour la clarinette. Cette œuvre est un maillon parmi les nombreuses pièces qu'il a consacré à cette instrument. Le

Quintette avec clarinette de Brahms, deuxième œuvre au programme de ce C.D. est un chef-d'œuvre qui là encore décrit toute l'étendue et les possibilités de la clarinette. Un siècle sépare ces deux œuvres et toutes deux ont le souci de servir la clarinette en parfait personnage autonome qui s'intègre merveilleusement au discours du quatuor à cordes.

Quintettes avec clarinette, Cal 9249, par le Quatuor Talich et Philippe Cupper, Caliope distribué par Chamade.

□ Comme le titre du C.D. l'annonce cet enregistrement rend **Hommage à Robert Planel**. Grand Prix de Rome en 1933, actif artisan de l'enseignement musical, inspecteur général de la musique à Paris de 1946 à 1975, il fut aussi l'un des créateurs de la Maîtrise de Radio France et des Conservatoires municipaux de Paris. Compositeur malheureusement trop peu connu, l'Orchestre Lili Boulanger, composé d'élèves des niveaux supérieurs et excellence du Conservatoire du IX^e arrondissement de Paris a eu la chance de pouvoir enregistrer l'une de ces plus belles œuvres, le conte musical *Giboulin et Giboulette*, digne successeur de *Pierre et le Loup*, selon Henri Dutilleul, lui-même. Conte pour enfant avec orchestre symphonique, c'est la première fois que cette œuvre est enregistrée depuis sa création. Des pièces pour piano ainsi que des jeux pédagogiques complètent ce C.D. à découvrir.

Hommage à Robert Planel, NLD 1196, Conservatoire de musique et d'Art dramatique, 69 rue de Douai, 75009 Paris, tél.: 01 48 74 69 04.

□ **André Beun**, saxophone solo à la Musique de la Garde Républicaine de Paris, dans *Saxophonie* son dernier C.D. a choisi de montrer les différentes facettes de l'instrument. Tout d'abord avec le duo piano-saxophone avec les œuvres de Roger Boutry (*Divertimento*), Georges Delerue (*Prisme*) et Ida Gotkovski (*Variations pathétiques*); le saxophone et l'orchestre avec Henri Tomasi (*Ballade*, arr. pour orchestre d'harmonie); la virtuosité de la famille des sax avec Jacques Bernard (*Six miniatures pour saxophone seul*) et pour conclure cette présentation le saxophone et le synthétiseur. Un riche et vaste tour

d'horizon servi avec maestria. *Saxophonie, André Beun, CD n° CC 896782, Corélia, Châlo Saint-Mars, 91780.*

□ **La Missa Europa** d'Eugène Borel comporte trois versions une pour orchestre d'harmonie et chœur, une deuxième pour orgue seul et la dernière pour orgue, quintette de cuivres et chœurs. C'est cette dernière version qui a fait l'objet d'un enregistrement par l'Ensemble vocal rennais Le Thabor. La Missa Europa reprend des chants de Noël européens chantés en plusieurs langues.

Missa europa, Eugène Borel, CTR 95.10 et les partitions pour chœurs sont disponibles à: l'Ensemble vocal rennais, Le Thabor, 9 rue Marie Alizon, 35000 Rennes.

□ **L'Orchestre d'harmonie de Fains Véel** composé d'une cinquantaine de musiciens est placé depuis 1986 sous la baguette de Jean-Marie Larcelet qui a su lui faire gravir tous les échelons. Depuis 1994, l'ensemble est classé en division d'honneur et en quelque sorte ce premier C.D. est la matérialisation de cette évolution. Au programme de Festivités: *Mare Nostrum* (G. Luybaerts), *Manhattan symphonie* (S. Lancen), *Burlesque* (G. Salnikov), *Toccata 89* (J.-P. Pommier), *the cowboys* (J. William), *El Camino real* (A. Reed), *Alexander's ragtime band* (I. Berlin), *The symphonic marches* (J. William), *Rock encounter* (J. Chattaway).

Festivités, Orchestre d'harmonie de Fains-Veel, OHFV 02, 32 rue des Valottes, 55000 Fains-Veel, tél.: 03 29 45 23 25.



Divers

□ **Juan José Mosalini**, bandonéoniste et pédagogue, se produit depuis 1993 avec un orchestre de 11 musiciens dans un vaste répertoire. Fort de ses nombreuses expériences pédagogiques, il propose à partir d'un concert une sensibilisation autour du tango argentin, qui pourrait être suivi d'une rencontre/échange avec les musiciens et la démonstration des instruments. Un véritable projet pédagogique pourrait éventuellement se greffer avec les élèves autour d'un répertoire (avec un quatuor à cordes

ou un ensemble à cordes, une chorale d'enfants, un quintette (guitare, piano, basse, violon, bandonéon ou accordéon), un orchestre typique (violons, altos, violoncelle, basse, piano, bandonéons ou accordéons), ainsi qu'un répertoire pour orchestre symphonique. Prochains concerts au Chalet du Lac à Paris les 14 mai et 11 juin prochains.

Solange Bazely, 16 villa St Jacques, 75014 Paris, tél.: 01 45 89 12 24 / fax: 01 47 21 48 73 et Juan José Mosalini, 76 av. Général Leclerc, 78470 St Rémy les Chevreuse, tél.: 01 30 52 26 42 / fax: 01 30 47 21 42

□ **Les Ateliers départementaux de jazz de Bagnolet** recrutent des instrumentistes sachant lire la musique (sans restriction d'instruments) pour leurs Ensembles et Big band, animés par Jean Querlier, Jean-Louis Mechali, Frédéric Sylvestre et Gus Nemeth. Il s'agit de revisiter les différents styles musicaux de 70 ans de jazz en France.

Conservatoire de musique de Bagnolet, 36 rue Pierre et Marie Curie, 93190 Bagnolet, tél.: 01 49 93 60 77 et 01 43 63 51 71 de 14h à 20h du lundi au vendredi.

□ **La Bibliothèque de la Fédération des Sociétés Musicales Rhône Alpes** est réservée à ses membres. Son but aider les chefs de Société (chorales, ensembles instrumentaux) à se documenter sur les partitions qu'ils ont l'intention de faire travailler.

Les ouvrages sont à consulter sur place (exceptionnellement, ils peuvent être prêtés sauf le matériel d'orchestre). La consultation s'effectue uniquement sur les conducteurs et les photocopies sont interdites.

Bibliothèque, 235 rue Vendôme 69003; tél./fax: 04 78 82 76 04

□ **L'Harmonie de Béthisy Saint Pierre** recherche une ville (autre que dans la région picarde) avec laquelle elle pourrait organiser des rencontres musicales. Commune de 3150 habitants avec 50 musiciens dans les rangs de sa société musicale, elle souhaite se jumeler avec une société de même envergure.

F.M.S.O., 45 rue Pasteur, 60550 Verneuil en Halatte, tél./fax: 03 44 24 01 85.

4e Concours International de Musique du Bálaton



Veszprém, Hongrie,
2 - 5 Juillet 1998

Pour orchestres d'harmonie, brass bands, big bands,
orchestres de fanfare, orchestres à plectres et
d'accordéons
y autres groupes musicaux.

Le concours se déroulera selon différents niveaux de
difficulté
avec et sans morceaux imposés.

En collaboration avec la WASBE et la CISM

Avis de concours et renseignements à:

Förderverein INTERKULTUR e.V.
P.O. Box 12 55,
D - 35412 Pohlheim (Allemagne)
Tel. : +49-6403-61482
Fax : +49-6403-68132
e mail: mail@www.musica-mundi.com
Internet: <http://www.musica-mundi.com>

**Musica
UnDi**
International
Choir and
Music Festivals

GRANDE LUTHERIE DE FRANCE

QUELS QUE SOIENT LES DEGATS...

... LES ETABLISSEMENTS **ROTINAT** REMETTRONT VOS INSTRUMENTS EN ETAT !!

ROTINAT MUSIQUE
48, rue Mirebeau - 18000 BOURGES - Tél: 02 48 24 22 72

Des stylos avec mobile animé, personnalisés à votre image

Ce stylo animé sera apprécié de tous grâce à sa finition et son excellent rapport qualité/prix.

- utile, ludique, idéal pour communiquer ou promouvoir un produit, d'un bon rapport pour la vente aux supporters, spectateurs...

Halatia 68000 COLMAR
Hop'sasa 22-49 89 82 22
DOC SUR DEMANDE

ALPES TROPHEES
CRÉATEUR - FABRICANT

Route des Bauches - ZAC de Bromines
74330 SILLINGY Tél. 04.50.22.70.00 - Fax. 04.50.22.21.21

STAR WARS John WILLIAMS	<p>NOUVEAU RECUEIL</p> <p>8 Titres format A4</p> <p>CINÉ THÈMES</p> <p>Orchestration 17 parties, direction Sib/UT</p>	L'ÉTÉ 42 Michel LEGRAND
AUTANT EN EMPORTE LE VENT Max STEINER		CALLING YOU "Bagdad café" Bob TELSON
LA MARCHÉ DE SACCO & VANZETTI E. MORRICONE		IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION E. MORRICONE
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG Michel LEGRAND		LE PROFESSIONNEL E. MORRICONE

EDITIONS TIEROLFF
COLLECTION 97

- ⇒ CZARDAS, Solo Saxophone Alto, arr. A. Crépin
- ⇒ LARGO AL FACTOTUM, ROSSINI, Solo de Basse, arr. J. Nimby

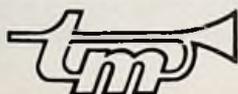
+ Marches, Medleys, Fantaisies...

RECUEIL RAY VENTURA
Ses plus Grands Succès

CATALOGUES sur simple demande...

"SPÉCIAL FÊTE DE LA MUSIQUE 97"

DISTRIBUTION EXCLUSIVE



TIEROLFF - MUZIEKCENTRALE

VENTE DIRECTE :

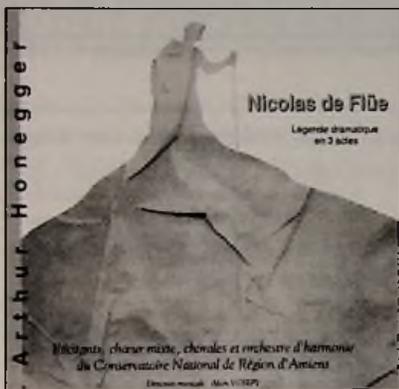
Editions Musicales Georges BESSON
47, route de Ferrières - B P 40
03301 CUSSET Cedex
Tél. 04 70 98 39 61 - Fax. 04 70 98 25 50

G. BESSON

EDITIONS MUSICALES

Nicolas de Flüe d'Arthur Honegger

Version originale pour
orchestre d'harmonie
Par le CNR d'Amiens



Chef d'œuvre incontestable de la musique française, cette légende dramatique en 3 actes a, en outre, l'attrait d'avoir été écrite à l'origine pour un orchestre d'harmonie (version présentée dans le CD, réalisée par le C.N.R. d'Amiens).

Peu de musiciens la connaissent toutefois sous cette forme, la transcription pour orchestre symphonique ayant été jusqu'à ce jour la seule version enregistrée (avec une transcription apocryphe pour ensemble de cuivres). Pourtant le travail effectué par Honegger sur les couleurs propres à chaque famille de l'orchestre d'harmonie nous invite à traiter cette formation comme un orchestre symphonique. Même souci du phrasé, mêmes préoccupations quant aux attaques, même recherche de l'homogénéité, du fondu dans les sonorités d'anches et des saxhorns (à l'image des cordes de l'orchestre symphonique).

Alors, aurait-on oublié, en France, fief de l'orchestre d'harmonie dit classique, ces notions élémentaires du jeu des instruments à vents, l'abus d'un répertoire américain (entre autres) aurait-il « pollué » nos oreilles au point d'oublier que l'objet sonore d'un orchestre d'harmonie nécessite les mêmes préoccupations que celui d'un orchestre symphonique ?

La question reste en suspens, mais n'oublions pas, avec nos orchestres d'harmonie, que nous sommes aussi les gardiens d'un patrimoine...

C'est pourquoi, la politique de programmation du C.N.R. d'Amiens, pour ces formations, use de transcriptions dès la classe junior, où les anches apprennent à ponctuer et à colorer sans excès de puissance, où les percussions sont musique et non seulement pulsation.

Avec ce *Nicolas de Flüe*, c'est un magnifique exemple qui nous est proposé, car, sans négliger la puissance, chacun peut découvrir les riches couleurs de l'orchestre d'harmonie sans surcharge aucune.

Réflexion à partager, dans l'intérêt de nos sociétés et de leur identité.

Alain Voirpy

Tout feu, tout flamme

par la Musique des Sapeurs-Pompiers des Yvelines

Nul ne sera surpris de découvrir, sous ce titre incendiaire, une formation de sapeurs-pompiers. Si l'on précise qu'il s'agit de la Musique des Sapeurs-Pompiers des Yvelines, la formule s'entend alors également au sens figuré, car cet enregistrement est l'aboutissement de dix années de travail et d'ardeur.

C'est en effet en 1987, grâce au soutien du Conseil Général des Yvelines et sous l'impulsion de monsieur Michel Péricard, député-maire de Saint-Germain-en-Laye, que les sapeurs-pompiers du département ont pu renouer avec la tradition musicale des soldats du feu en créant leur propre batterie-fanfare.

La charge de constituer et former cette batterie-fanfare fut alors confiée à un jeune étudiant en musicologie, particulièrement compétent et motivé, Richard Regel qui sut la rendre opérationnelle en quelques mois.



En 1995, portée par sa réussite et le dynamisme de ses éléments, la formation s'enrichit d'un orchestre d'harmonie, lui-même générateur de plusieurs ensembles. Forte d'une soixantaine de musiciens amateurs passionnés, disposant d'un système de formation adapté, la Musique des Sapeurs-Pompiers des Yvelines peut désormais s'exprimer pleinement au cours des cérémonies, défilés, aubades ou concert, et participer ainsi à l'animation culturelle du département.

Ce disque se veut le reflet de l'activité musicale de la formation dans toute sa diversité, mais, célébrant un dixième anniversaire, il ne saurait explorer le passé sans rassembler donc des « prises » effectuées à cette intention. On y entend tout d'abord la toute jeune harmonie dans trois œuvres relativement simples du répertoire actuel mais où l'orchestre se montre équilibré et d'une belle qualité sonore. Notons au passage le clin d'œil de Richard Regel à sa chère Alsace natale dans un arrangement de Paul Boistelle. L'ensemble de la musique, harmonie et batterie-fanfare réunies, présente ensuite deux marches où elle fait preuve d'homogénéité et de rondeur, se gardant soigneusement des stridences et excès inhérents souvent au genre.

La batterie-fanfare seule propose quatre œuvres du répertoire spécifique, dont de vétilleuses *Pyrofolies* de Richard Regel et Jean-Louis Langlois, ainsi qu'une pièce imposée cette année *Avec éclat* pour les formations du groupe C, de la CMF, et de

l'UFF. Ce répertoire n'a plus de secrets pour elle et elle y privilégie la qualité du son.

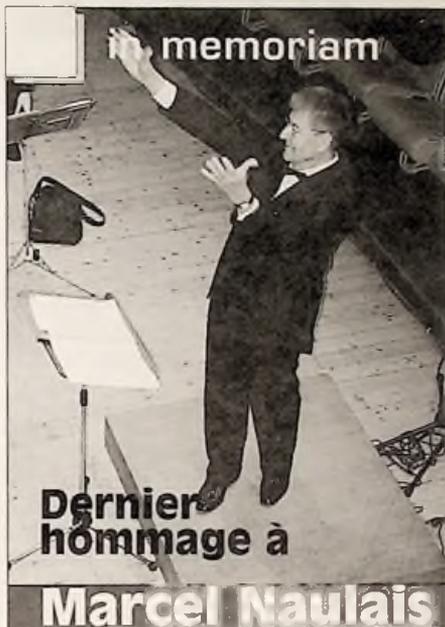
Se produisent ensuite un ensemble de percussions bien rôdé, un ensemble de variétés où solistes et tutti se montrent pleins d'aisance, et un quintette de cuivres qui allie l'élégance à la virtuosité. Vient alors la partie la plus originale du disque, puisqu'elle voit s'adjoindre aux formations ou instruments déjà entendus la voix du grand orgue historique de la cathédrale Saint-Louis de Versailles magnifiquement tenu par son titulaire, Jean-Pierre Millioud.

Un arrangement inattendu du célèbre Noël d'Adolphe Adam, *Minuit chrétiens*, met en valeur deux excellents solistes, l'un au bugle, l'autre au trombone. Suit un *Antiphonal voluntary* de Purcell, arrangé pour orgue et cuivres, du plus bel effet. On en arrive alors à la divine surprise, deux *Marches pour clairons, tambour et orgue*, de Jehan Alain, œuvres originales, inédites, donc jamais enregistrées, qui sont plus que de simples pièces de circonstance, avant de conclure, Versailles oblige, sur un extrait, pour orgue et orchestre, du *Te Deum* de Marc-Antoine Charpentier.

Le boîtier du disque renferme un petit livret, préfacé par monsieur Franck Borotra, ministre de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications, président du Conseil Général des Yvelines, et qui comprend, outre une belle série de photographies, deux textes de présentation, l'un de la formation, l'autre de Jean-Pierre Millioud, ainsi que la liste par pupitre des musiciens.

Complimentons tous ceux qui ont participé à cette réalisation, du plus modeste instrumentiste au grand professionnel, talentueux et enthousiaste, qu'est Jean-Pierre Millioud. Un bravo tout particulier à Richard Regel, dont chacun connaît la compétence et la rigueur et sans lequel rien de tout cela n'eût pu se faire aussi bien. Une mention spéciale pour la qualité sonore de l'ensemble.

Pierre Bigot



Marcel Naulais nous a quittés le 9 mars 1997. Un grand Musicien disparaît. La musique était toute sa vie et il avait le don de transmettre cet amour». Pour moi, confiait-il, «la musique doit toucher le cœur, elle doit émouvoir plus qu'épater».

○ 1946, 1er Prix de clarinette du Conservatoire supérieur de Musique de Paris, il entre ensuite à la Musique des Gardiens de

la Paix, puis à l'Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine. Commence alors pour lui son entrée dans les associations parisiennes : Concerts Colonne, Concerts Padeloup, Concerts Lamoureux (comme soliste) et chef du personnel de l'Orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm.

○ 1960, il fonde l'École de Musique d'Antony (92), qui deviendra Conservatoire Municipal Darius Milhaud.

○ 1969, il prend la Direction de l'Orchestre d'harmonie d'Antony

○ 1979, il prend la direction de la Direction de l'Orchestre d'harmonie des PTT de Paris et de l'harmonie «La Sirène» de Paris.

Il était titulaire de la Médaille Militaire, Chevalier dans l'Ordre National des Arts et des Lettres et dans celui des Palmes Académiques.

Le 14 mars dernier, un service religieux a été célébré en sa mémoire à Antony. Cérémonie d'une grande dignité où tous ses musiciens de l'Orchestre d'harmonie d'Antony et des PTT de Paris ont interprété plusieurs œuvres. L'andante de l'adagio du Concerto de Mozart a été interprété à son intention particulière à la clarinette et orgue et a clôturé cette pathétique journée. Chefs d'orchestres et musiciens sont venus rendre un dernier hommage à Marcel Naulais qui repose maintenant parmi les siens au cimetière d'Issoudun (Indre), son pays natal.

Adieu Marcel Naulais.

CLAUDE BARBARIT



HARMONIES

La discothèque d'or de Francis Pieters

Pour cette édition de printemps nous avons choisi deux enregistrements français et un enregistrement allemand. Tous les trois sont imprégnés d'une certaine nostalgie. En effet, pour deux orchestres il s'agit du dernier enregistrement avec un chef qui a, non seulement fortement marqué l'orchestre, mais qui a également énormément contribué à son image de marque. Quand au troisième disque, il veut retracer l'histoire d'une des grandes formations militaires françaises. Ce hasard devrait nous faire réfléchir et nous rappeler la relativité des choses de la vie. Toutefois cela peut être aussi un hommage à toutes les personnalités parmi les chefs de musique qui ont écrit une belle page dans le livre d'histoire des grands orchestres d'harmonie. Leur passage a donné, sinon créé, de nouveaux élans pour l'orchestre qu'ils ont dirigé et reste toujours un élément de construction pour l'avenir.

© **CARTOON. Landesblasorchester Baden-Württemberg. Direction: Harry Bath**

Bauer Studios ACD 6018-3.
Markgröninger Straße, 46 à D-71634 Ludwigsburg RFA. (Fax: 00 71 41 2268-99).



Dans notre rubrique du mois d'octobre 1996 nous vous avons présenté un enregistrement de l'Orchestre d'Harmonie Régional de l'Etat de Bade Wurtemberg en République Fédérale d'Allemagne. A l'occasion de la retraite de son éminent chef, le britannique Harry Bath, l'orchestre a sorti un compact disque d'adieu avec un choix parmi les œuvres les plus intéressantes de son

répertoire. Le présent disque comprend également un extrait des quatre disques lasers enregistrés depuis 1991. Cette petite anthologie donne un aperçu assez complet et très varié du répertoire des meilleurs orchestres d'harmonie chez nos voisins allemands. Rappelons, tout d'abord, que cet orchestre régional, fondé en 1978, réunit environ quatre vingt musiciens parmi les meilleurs instrumentistes de toutes les régions de l'état. Ceux-ci se réunissent durant quatre week-ends par an ce qui suffit pour préparer les concerts, les concours, les tournées et les enregistrements. N'oublions pas que l'orchestre s'est présenté, avec succès, au mini-concours pour la plus haute division à Kerkrade en décembre 1995. Depuis 1986 jusque fin 1996, l'orchestre a été dirigé par Harry Bath, natif de Portsmouth en Grande Bretagne. Le mélange de l'expérience d'un chef anglais - avec l'apport du vaste répertoire anglo-saxon - d'une part, et la qualité et l'ardeur au travail des musiciens allemands, d'autre part, a donné un résultat plutôt surprenant. Le niveau et le succès de cet orchestre a servi d'exemple à beaucoup de chefs en

Allemagne et est en partie responsable du renouveau de la musique pour orchestre d'harmonie en République Fédérale. Les musiciens de Harry Bath ont choisi d'appeler cet enregistrement *Cartoon* d'après l'oeuvre originale du compositeur anglais Paul Hart qui brosse un portrait fort suggestif du monde des dessins animés. (Voir notre rubrique JCMF 462, Février 1996 p.37). C'est pour le Festival de Musique de Donaueschingen de 1926, consacré en partie à la création d'oeuvres pour orchestre d'harmonie, que l'organisateur Paul Hindemith passe commande à quelques compositeurs allemands et autrichiens. Signalons au passage qu'à cette occasion, il écrit lui-même sa célèbre *Konzertmusik für Bläserorchester op.41* (Musique de concert pour orchestre d'harmonie), tandis que Ernst Toch répond à la commande en composant *Spiel für Bläserorchester op.39* (voir notre rubrique JCMF 465 Août 1996 p.35) et Ernst Pepping sa *Kleine Serenade für Militärorchester* (Petite Sérénade pour Orchestre Militaire). Deux autres oeuvres, écrites pour et créées lors de ce même Festival, ont été enregistrées ici.

Ernst Krenek (Vienne, 1900) a composé *Drei Lustige Märsche op.44* (Trois Joyeuses Marches) en pensant au déclin de la musique militaire, contemporain au déclin de l'Empire des Habsbourgs dont il était témoin lors de sa jeunesse. Ainsi il veut présenter aux orchestres militaires un miroir en composant cette caricature espiègle d'un orchestre à vent rustre. Le résultat est une belle page d'humour musical. Dès la première marche, les airs de la renommée Marche de Radetzky succombent aux rythmes saccagés, aux harmonies très vagues et aux problèmes de justesse, ce qui donne une toute autre composition. Plus tard, Krenek émigre aux Etats-Unis où il révisé complètement son opinion et se met à écrire des oeuvres très sérieuses pour orchestre d'harmonie. Notre disque comprend également la «Gavotte», extraite de la *Promenadenmusik für Militärorchester* (Musique de Promenade pour Orchestre Militaire) composée pour Donaueschingen par Hans Gál (Brunn, 1890 - Edimbourg, 1987). Cette oeuvre traite également de façon ironique les mélodies et les harmonies conventionnelles. Gál respecta le souhait de Hindemith, notamment de prendre au sérieux la masse de musiciens amateurs et de leur procurer un répertoire original valable. Nous signalons aux lecteurs que l'orchestre de Bade-Wurtemberg a sorti en 1995 un disque laser consacré à l'ensemble des oeuvres composées pour Donaueschingen 1926 (BAUER ACD 6005-3). Le disque comprend également quelques transcriptions que l'orchestre joue régulièrement avec succès. «Le Cortège des Bojares» (*Bojarenes imtogsmarsj*) est une composition du Norvégien Johann Halvorsen (Drammen, 1864 - Oslo, 1935) dont la Rhapsodie norvégienne est, sans nul doute, la composition la plus connue. Cette marche symphonique, faisant partie d'une musique de scène, suggère un défilé des Bojares, une caste d'aristocrates russes. L'influence de Grieg, dont Halvorsen épousa une nièce est très nette. Camille Saint-Saëns (Paris, 1835 - Algiers, 1921) a composé plusieurs

marches pour orchestre d'harmonie, mais la marche enregistrée, son célèbre *Pas-Redoublé op.86* - en fait une polka rapide ou un quickstep - a été écrite pour piano quatre mains. Ce morceau entraînant est composé d'une introduction suivie de trois thèmes, séparés par des interludes. Cette version, transcrite par l'Américain Arthur Frackenpohl, mérite d'être connue (et jouée) par nos orchestres. Nous avons souvent parlé des oeuvres du compositeur, pianiste virtuose, d'origine australienne Percy Grainger (1882-1961) qui a enrichi le répertoire original d'une façon absolument unique. Deux de ses petits joyaux ont également été enregistrés. *Irish Tune from County Derry* est, sans nul doute, son adaptation de thèmes folkloriques la plus connue; elle comprend les airs «Londonderry Air» et «My bonnie boy». Moins connue est sa version de *Ye Banks and Braes o'bonnie doon* (Les monts et rivages près de la rivière écossaise Doon). Grainger restera toujours l'un des tout grands innovateurs du répertoire: non seulement son talent d'orchestrateur fait éclater toutes les richesses sonores de l'orchestre d'harmonie, mais en plus, on ne s'en lasse jamais.

Alfred Reed (New-York, 1921) ne doit plus être introduit à nos lecteurs. Ses oeuvres sont également jouées en Allemagne et l'orchestre a choisi le deuxième mouvement de sa *Troisième Symphonie* dont le leitmotiv est le Thème de Porazzi de Richard Wagner. Reed, dont les ancêtres sont autrichiens, a voulu exprimer sa sympathie pour le grand compositeur allemand.

Cette symphonie a été commandée en 1983 par Arnald Gabriel pour le United States Air Force Band de Washington, mais ne fut terminée qu'en 1988 et créée le 19 avril de cette année par l'Orchestre de l'US. Air Force, dirigée par James Bankhead qui venait de succéder à Gabriel. Le thème de *Porazzi* (le nom de la villa en Italie où Wagner séjourna) est dédié à son épouse Cosima et est l'une des toutes dernières compositions de Wagner. Les variations de Reed sont un véritable régal pour l'orchestre d'har-

monie. La fameuse *Sérénade* de Derek Bourgeois, ainsi que *Music for A Festival* de Philip Sparke (dont seulement le troisième mouvement a été enregistré), ainsi que la très célèbre *Commando March* de Samuel Barber ont déjà été présentés dans notre rubrique (JCMF 466 pp. 48 & 49). Cela nous permet de prêter un peu plus d'attention aux deux oeuvres allemandes enregistrées. Paul Kühmstedt (Ulm, 1908) a travaillé comme répétiteur des choeurs dans différents théâtres en Allemagne avant de s'installer dans sa ville natale où il dirigea l'harmonie municipale et l'orchestre junior. Depuis 1974 il est à la retraite. Il a composé une vingtaine d'oeuvres pour orchestre d'harmonie dont *Prinzessin Amaranth* (La Princesse Amarante). Cette ouverture est sous-titrée «prélude à un conte de fées et a été composée à l'origine pour orchestre symphonique et puis réorchestrée par l'auteur pour orchestre d'harmonie. Cette adaptation est d'ailleurs dédiée à l'orchestre de Bade-Wurtemberg qui la joue avec grand enthousiasme, pour notre plus grand plaisir. L'oeuvre maîtresse de ce disque est certainement *Crescendo* du compositeur Klaus-Peter Bruchmann, né à Borgsdorf près de Berlin en 1932. Ses oeuvres pour orchestre d'harmonie - dont la splendide Toccata - étaient depuis longtemps au répertoire des grandes musiques militaires de l'ancienne République Démocratique Allemande.

Crescendo est une oeuvre surprenante qui passionne du début à la fin et nous avons été subjugués dès la première audition. La composition nous fait vaguement penser au Boléro de Ravel quand à sa construction et le développement du thème qui passe d'un instrument (ou groupe d'instruments) à un autre le tout en édifiant, lentement mais sûrement, un mouvement de crescendo. Nous tenons à signaler que cette superbe composition est éditée aux Éditions Thomi-Berg à Munich. Voilà un magnifique cadeau d'adieu à Harry Bath qui laisse ainsi son empreinte sur l'un des meilleurs orchestres d'harmonie allemands et sur l'évolution du répertoire Outre-Rhin.

© ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA GARDE REPUBLICAINE Direction: Roger Boutry

Corélia CC 896795



L'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine a sorti son dernier enregistrement sous la baguette de Roger Boutry qui a dirigé les orchestres de la Garde Républicaine de Paris depuis 1973 jusque récemment. La biographie de ce Premier Grand Prix de Rome (1954) est suffisamment connue, ainsi nous nous bornons à mentionner que le Colonel Boutry avait reçu en 1993 les Palmes académiques, ce qui est significatif. Toutefois, bien que cet enregistrement soit - une fois de plus - consacré uniquement à des transcriptions (toutes de Roger Boutry), nous tenons à rendre hommage au chef éminent de cette phalange d'élite en donnant tout d'abord un aperçu, par ordre alphabétique, de ces compositions originales pour orchestre d'harmonie, trop souvent méconnues. *Burlesque*, 1958 (Salabert), *Les Chants de l'Apocalypse* pour quintette de cuivres et orchestre d'harmonie (R.Martin), *Divertimento* pour saxophone alto et orchestre d'harmonie (1964), *Hymne Officiel de la Confédération Musicale de France*, *Ikiru Yorokobi*, 1987 (R.Martin), *Marche de Novembre*, *Marche Solennelle* (pour les X^e Jeux Olympiques d'Hiver à Grenoble (1968), *Ouverture Tableau*, 1959 (Leduc), *Ouvertures des Chants du Monde*, 1966 (Le Chant du Monde) 1966, *Rapsodie* pour piano et orchestre d'harmonie, *Tétrade et Triptyque 51*, 1970 (Leduc). Si cette liste est incom-

plète, nous péchons simplement par ignorance! Nous regrettons ne connaître qu'un seul enregistrement du *Triptyque 51* par le célèbre Tokyo Kosei Wind Orchestra sur disque 33 tours. Heureusement que la Garde a déjà enregistré cinq œuvres de Roger Boutry sur compact disque (dont certains disquessont seulement édités au Japon). Pour son dernier disque laser Roger Boutry a d'ailleurs repris en partie le répertoire enregistrée en octobre 1995 lors de la tournée au Japon (Disque OMAGATOKI OMCC 1002) - notamment l'œuvre de Moussorgsky et celle de Stravinsky. Il est important de souligner les qualités de l'arrangeur et orchestrateur Boutry dont ce disque donne quelques brillants exemples. Les trois oeuvres enregistrées appartiennent au grand répertoire classique russe. Les commentaires précis et élaborés dans le livret (chose trop rare chez Corélia!) ont été écrits par Sylvie Hue, première clarinette solo de l'orchestre. Tout d'abord il y a l'oeuvre descriptive *Une Nuit sur le Mont Chauve* (Ivanova noch na lisoy gore) de Modest Moussorgsky; en fait c'est Nicolai Rimsky-Korsakov qui a assemblé en 1908 plusieurs fragments écrits par Moussorgsky pour différentes occasions (entre 1867 et 1873). Cette œuvre a été inspirée par la nuit de Sabbat (le bal des sorcières) sur le Mont Triglav, décrit dans la nouvelle «La Nuit de Saint Jean» de l'écrivain Gogol. Voilà une bonne chose de rendre à Rimsky-Korsakov ce qui lui appartient de droit; son rôle important dans l'élaboration de cette œuvre fut toujours ignoré dans les enregistrements précédents comme celui par Boutry et la Garde sur disque 33 tours DEESSE DDLX 76/repris sur disque compact DEESSE 291-2. Nous avons comparé cette transcription avec deux transcriptions américaines, l'une faite par William Schaeffer, l'autre par Tomas Knox, l'arrangeur attiré de l'US. Marine Band à Washington. Les arrangeurs américains prescrivent des tempi complètement différents, ce qui engendre souvent une certaine lourdeur et parfois une lenteur certaine. La version Boutry est

bien plus transparente et surtout fluide, en un mot bien plus musicale. Tout aussi connu et apprécié du grand public est la suite *Tableaux d'une Exposition* (1874) également une composition de Modest Moussorgsky, mais celle-ci conçue pour le piano. Pour les titres des différentes parties et des dessins de l'architecte et peintre Viktor Hartmann qui les ont inspirés, nous référons au livret. Plusieurs compositeurs ont écrit des orchestrations de cette suite: parmi eux Maurice Ravel, Léopold Stokovsky, Sir Henry Wood et n'oublions pas la merveilleuse version pour ensemble de cuivres d'Elgar Howarth. Les notices de l'enregistrement japonais par la Garde mentionnent qu'il s'agit de l'orchestration de Ravel (omission dans le livret du présent disque?). Ce même enregistrement a été réalisé «live» et montre quelques petites différences de tempi. Nous avons comparé avec la transcription de l'Américain Mark Hindsley, légendaire chef des orchestres à vent de l'Université d'Illinois. À l'exception de «Bydlo», le solo pour euphonium, et du final «La Grande Porte de Kiev», Hindsley apparemment prévoit des tempi plus lent, à moins que cela est dû au chef Frederick Fennell qui a enregistré cette transcription avec le Tokyo Kosei Wind Orchestra (KOCN-3565). Bien que prévue par Hindsley, l'interprétation de Fennell manque d'ampleur vu le nombre restreint de clarinettes. La version Boutry nous semble encore nettement plus «symphonique» et l'instrumentation utilisée est davantage variée. Il ne faut pas oublier que ces transcriptions ont été écrites «sur mesure» pour l'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine. La troisième oeuvre enregistrée est la suite de ballet *L'Oiseau de Feu* d'Igor Stravinsky, version 1919 (deuxième d'une série de trois). Là encore quelques comparaisons sont possibles. D'abord il y deux transcriptions Américaines, l'une de Randy Earles, enregistrée par Fennell (même CD), et l'autre de Thomas Knox, enregistrée par l'US Marine Band sous la direction du Colonel John Bourgeois (Mark Custom Tmea91-MCD1).

La version de Randy Earles donne quelques indications en plus en ce qui concerne les différentes parties: elle mentionne également *L'Oiseau de Feu et sa danse* et la *Variation de l'oiseau de feu* (compris dans l'introduction dans la version Boutry); la composition de l'orchestre de Tokyo ne permet toujours pas une comparaison adéquate. La version de Knox est plutôt terne et manque énormément de coloris, l'esprit de Stravinsky ne passe pas toujours bien et il y a trop souvent l'excès des cuivres! Seulement, l'enregistrement japonais par la Garde indique Pierre Dupont comme auteur de la transcription. Une écoute attentive nous permet de déceler de subtiles nuances; bien sûr l'enregistrement en public donne une toute autre impression que l'enregistrement en studio. Toutefois, la version Boutry met bien plus en évidence tous les solistes, surtout le piano - le pianiste étant François Boulanger. Dans sa conception Boutry semble plutôt se rapprocher du «wind ensemble», tandis que la version Dupont utilise toutes les ressources orchestrales, tous les groupes d'instruments, du grand orchestre d'harmonie. C'est le choix de l'arrangeur et le résultat est nettement différent. Personnellement nous avons préféré la version Dupont, mais la version Boutry trouvera certainement plus d'adeptes parmi les critiques étrangers aux orchestres à vent. La firme Corelia et l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine nous offrent un très beau programme qui devrait ravir tous les mélomanes. Tout en sachant que nous risquons de donner l'impression de rabâcher notre point de vue de base, nous sommes assez hardis pour répéter que les (bonnes) transcriptions restent nécessaires pour équilibrer les programmes de nos grands orchestres à vent professionnels, mais qu'elles devraient être entourées et surpassées en nombre par les œuvres originales. Dans le livret du disque japonais Roger Boutry écrit un plaidoyer, bien fondé, en faveur des transcriptions. Nous citons «Jetons cependant un regard vers le passé...». Justement voilà notre reproche: les connaissances et

l'expérience du passé restent toujours indispensables, mais il faut impérativement aller de l'avant et préparer constamment l'avenir. Et l'avenir de nos orchestres d'harmonie dépend, avant tout, de la qualité du répertoire qui ne sera accepté qu'à condition d'être «original». Bravo à la Garde pour le bel exploit, mais à quand une contribution en perspective de l'avenir de la musique pour orchestre d'harmonie?

© HISTOIRE D'UNE MUSIQUE.
Musique de la Police Nationale.

Corélia CC 896797



Nous n'avons jamais caché notre vive sympathie pour le travail effectué par Pierre Bigot à la tête de la Musique de la Police Nationale, c'est pourquoi le disque compact «Histoire d'une Musique», édité par Corélia, nous a particulièrement fait plaisir. L'honnêteté nous oblige à signaler que nous aurions préféré un tout autre choix de répertoire, surtout compte tenu du matériel enregistré existant. Nous avons également été fort déçu par l'absence d'un véritable livret qui aurait pu compléter en paroles et en photographies le concept d'histoire. Enfin, nous devons nous contenter d'une petite notice sommaire. Cinq des onze morceaux enregistrés sont dirigés par Pierre Bigot qui a été le chef d'orchestre de la Police Nationale de 1968 à 1986 et qui depuis se distingue en composant pour les sociétés d'amateurs et en faisant partie de nombreux jurys. La

«Polka Bavaroise», tirée d'un 33 tours de 1970 intitulé «Musique de genre d'hier & d'aujourd'hui», est un classique du répertoire pour trombone composée par le tromboniste allemand Georg Lohmann (1899-1980), élève du virtuose Paul Weschke. Il fut membre de l'Orchestre Symphonique de la Radio à Berlin et puis de l'orchestre radiophonique RIAS. La «Polka Bavaroise» fut écrite en 1936; une anecdote raconte que le fameux glissando du trio est dû à un incident. En répétant dans son appartement Lohmann fut importuné par le propriétaire qui se plaignait du bruit et le tromboniste l'éjecta par un coup de coulisse... La prestation du soliste est honorable. Le célèbre solo de saxophone «Misty» d'Eroll Garner (1921-1977) est tiré du même album. Misty a battu tous les records de popularité en 1959 et reste le plus grand succès d'Eroll Garner dont le style était basé sur des accords complexes joués de la main gauche et, parallèlement, un chromatisme très rapide joué de la main droite. Cet enregistrement nous permet d'entendre Jacques Desloges, chef de cette formation de 1986 à 1992, en soliste au saxophone. Les «Variations» du regretté chef de la Musique de l'Air de Paris, Jacques Devogel (1926-1995), ont fait fureur lors des concerts de cette phalange. Pierre Bigot avait enregistré cette fantaisie pour tous les pupitres de l'orchestre d'harmonie et batterie-fanfare pour un disque 33 tours en 1975, intitulé «Police Parade». «L'Hymne à la Musique», composé vers 1970 par Serge Lancen fait partie du répertoire standard dans de nombreux pays d'Europe. Voici une reprise du premier enregistrement paru sur le disque 33 tours de 1977 «Le Mont-Saint-Michel», consacré à quatre œuvres de Maître Lancen. L'ouverture de «La Chauve-Souris» de Johann Strauß fils, toujours dirigée par Pierre Bigot, avait été enregistrée pour un disque édité en 1981, par l'Association Nationale d'Action Sociale des Personnels de la Police Nationale. Dommage que le nom de l'auteur de la transcription ne soit pas mentionné, quoique... Malgré le choix

quelque peu erroné, nous nous réjouissons de cet hommage à Pierre Bigot, trop méconnu en ce qui concerne son rôle d'innovateur du répertoire.

Michel Mériot fut pendant plusieurs années l'adjoint de Pierre Bigot avec qui il partageait le goût de l'innovation. Mériot s'était spécialisé dans l'exécution d'œuvres pour harmonie de chambre. Le Scherzo de la «Petite Symphonie» (pour neuf instruments à vent) de Charles Gounod (1818-1893), composée en 1885 pour la Société de musique pour instruments à vent de Paul Taffanel, est extraite d'un disque datant également de 1977, intitulé «Mozart-Gounod» et enregistré par L'Harmonie de Chambre de la Police Nationale sous la direction de Michel Mériot. Il est fort dommage que cette oeuvre soit très peu jouée de nos jours. Voilà du répertoire original déjà délaissé, du moins dans le pays du compositeur. Comme la Batterie-Fanfare a toujours fait partie de l'image de marque de la grande formation de la Musique de la Police Nationale, elle ne pouvait manquer à ce rendez-vous de l'histoire. Louis Bellebon la dirige dans «Stroll» de Pierre Saorborg, un enregistrement datant de 1980, tandis que l'actuel directeur Guy Coutanson dirige «Arizona» de A. Lantin, extrait d'un compact sorti en 1994. Le disque qui veut nous donner un aperçu historique de la Musique de la Police Nationale comprend également trois nouveaux enregistrements dirigés par le chef d'orchestre actuel Benoît Girault et son adjoint Alain Decourcelle. En enregistrant (pour la Xème fois!) la célèbre «Valse Numéro 2» de la «Suite de Jazz Numéro 2» de Dimitri Chostakovitch (1906-1975) Benoît Girault a cédé à la pression du goût du grand public. Ceci est compréhensible car il faut toujours tenir compte de son public et les succès actuels (quoique rapidement dépassés) sont toujours appréciés. Quand à nous, nous avons apprécié la bonne interprétation du très bel arrangement (le meilleur nous croyons) écrit par Johan de Meij.

Alain Decourcelle, chef adjoint depuis 1986 dirige «Les Pins de la Via Appia», le final du poème

symphonique *Les Pins de Rome* composé en 1924 par Ottorino Respighi (1879-1936). Une fois de plus, le nom de l'auteur (tout aussi méritoire) de la transcription n'est pas mentionné. Apparemment il s'agit de la même version enregistrée par cette même formation sous la direction de Pierre Bigot en 1974, toujours pour la firme Corélia.

«Hobbits» est le cinquième et dernier mouvement de la *Symphonie n°1* pour orchestre d'harmonie, intitulée *Le Seigneur des Anneaux* de Johan de Meij. Rappelons que cette symphonie, inspirée par la trilogie de l'auteur J.R.R. Tolkien, fut créée en 1988 à Bruxelles par le Grand Orchestre d'Harmonie de la Musique Royale des Guides. Le final «Hobbits» dépeint le caractère optimiste et nonchalant du peuple des Hobbits au moyen d'une danse, puis l'hymne marque la détermination et la noblesse de ce peuple imaginaire. L'interprétation est assez stéréotype et manque de légèreté.

Les enregistrements récents (1996) forment le pont entre la richesse du passé et les perspectives d'avenir; un avenir que nous souhaitons plein de succès.

Ensembles à vent

© SOUVENIRS 7^e Rencontres Nationales de Quatuors de Clarinettes.

LH 95. Association des Amis du Quatuor Denner, 16, impasse Talma, 76620 Le Havre. (Tel: 35 44 38 48)

Les classes de clarinette des écoles de musique et des conservatoires sont toujours d'importantes pépinières de jeunes musiciens qui font ou feront partie de nos orchestres d'harmonie. La formation de quatuors et, surtout, d'ensembles de clarinettes - appelés «clarinet choir» - est une chose excellente. Ces petits et

grands ensembles peuvent se produire seuls d'une part, d'autre part ils sont primordiaux pour l'étude du jeu d'ensemble et le rapport avec l'orchestre d'harmonie - dont l'ensemble de clarinettes forme le groupe de base - est vite fait. Les «Rencontres Nationales de Quatuors de Clarinettes» ont pour but de promouvoir cet élan de vitalité parmi les clarinettes. La septième édition fut organisée par le Quatuor Denner en novembre 1995 au Havre; Jacques Lancelot avait accepté la présidence d'honneur. Le concert final a été enregistré sur disque compact et ce disque laser est intéressant à différents



points de vue. D'abord il stimule la participation de jeunes (et l'encouragement des parents): il va de soi qu'il faut écouter avec une certaine indulgence les prestations des jeunes élèves. Leurs efforts méritent des encouragements. Toutefois, il faut signaler la création de deux œuvres écrites pour cet événement: *Six Photos* suite descriptive de construction classique de Michel Duval, dont quatre mouvements ont été enregistrés, et *Cristal*, œuvre d'avant-garde (?) de Véronique Wilmart.

De loin plus intéressantes sont les œuvres interprétées par l'ensemble des quatuors invités et des professeurs de la région, placés sous la direction d'Annick Villanueva. Ce grand orchestre de clarinettes donne une démonstration tout-à-fait convaincante des richesses sonores dont elle dispose dans l'adagio de la *Toccata Terza* d'Alessandro Scarlatti (1660-1725). Puis cet ensemble a également enregistré deux créations. Le compositeur normand Michel Chebrou (1954) n'en est

pas à son premier essai; bien au contraire, il peut déjà présenter un catalogue fourni d'œuvres pédagogiques (pour la clarinette), de musique de chambre (surtout pour divers ensembles de clarinettes) et pour orchestre d'harmonie. Rappelons que *Images du Havre* (Éditions Robert Martin) a obtenu un prix au concours international de la Ville du Havre et été enregistré par la Musique de l'Air. Sur le présent enregistrement se trouvent «Juno» et «Utah» deux extraits de sa symphonie *Overlord* pour ensemble de clarinettes (il existe également une version pour orchestre d'harmonie). Cette symphonie fut composée à l'occasion de la (50^e) commémoration du débarquement en Normandie en 1945. Les deux mouvements choisis sont bien structurés et agréables à écouter. La quatrième création enregistrée est une œuvre de Thierry Pélicant (1957) qui dirige l'orchestre philharmonique de l'Oise depuis 1981 et qui a déjà plusieurs compositions, dont un opéra, à son palmarès. *Frascati* est une œuvre conçue pour quatre quatuors solistes et ensemble de clarinettes; elle évoque l'atmosphère du légendaire café havrais Frascati pendant l'entre deux guerres. Une ambiance retro au son de la musique musette...

Un compact disque agréable à écouter, un répertoire inédit à découvrir.

Francis Pieters



CLASSIQUES

Les CD de Jean Malraye

MUSIQUE SYMPHONIQUE CONCERTO

© SAINT-SAËNS : *Symphonie N° 3 avec orgue op 78. Cyprès et Lauriers op 156. La Foi, tableaux symphoniques, op 130. Matthias Eisenberg, orgue, Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.*

2 CD EMI 7243 5 55584 2. Enr. num, 1995.

Michel Plasson. Photo J. Sarra/EMI



Saint-Saëns s'inscrit dans la lignée des grands symphonistes tels que Beethoven, Schubert, Berlioz, Schumann, Brahms, Mahler. Plasson défend le répertoire français avec bonheur. Sans nous attarder sur la Symphonie excellemment rendue, soulignons le diptyque *Cyprès* (orgue solo, au coloris sombre, mélancolique, inspiré semble-t-il par les deuils

de la guerre) et *Lauriers* (orgue et orchestre, mêlant des influences berliozziennes et brahmsiennes sur des thèmes triomphants). L'œuvre, dédiée à Poincaré, fut créée en 1920. De sa musique de scène pour «La Loi», le drame «égyptien» d'Eugène Brieux, Saint-Saëns a tiré 3 extraits. Notons la richesse thématique quasi malherienne, le beau solo de violoncelle au 1^{er} tableau, l'orientalisme du 2^e, somptueusement orchestré et développé, l'alternance d'épisodes impressionnistes et de fanfares wagnériennes. Une œuvre superbe, méconnue, un fleuve musical séduisant.

© BACH : *Concertos en ré min. pour 2 violons BWV 1043 et 1060, Concertos en la min. BWV 1041 et en mi BWV 1042 pour violon. Andrew Hanze, v. et dir., Rachel Podger, v. The Academy of Ancient Music.*

1 CD Harmonia Mundi HMU 907155. Enr. num, 1996.

Professeur de violon baroque au Royal College of Music de Londres, Hanze, de même que sa partenaire, n'a pas le jeu plat et invertébré de beaucoup de baroqueux. Sa fine sonorité est de qualité. Très bon style d'ensemble.

© **RAVEL** : Concertos piano (en sol et «pour la main gauche»). **DEBUSSY** : Fantaisie piano et orchestre. François-René Duchable. Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.

1 CD EMI 7243 5 55586 2 6. Enr. num, 1995.

Un grand tempérament, une technique superbe du clavier, des rythmes et des coloris orchestraux pleins de vie. Magnifique.

MUSIQUE DE CHAMBRE ET INSTRUMENTS SOLISTES

© **DVORAK** : Quintette piano & cordes en la op 81, Quatuor en ré mi op 34. Melos Quartet, Karl Engel, p.

1 CD Harmonia Mundi 901510. Enr. num. HMC 901510. Enr. num, 1996.

Dans l'op 34, le parti-pris général d'appassionato se tempère au début de l'adagio au thème obstiné ponctué d'obsédants pizzicati. La sonorité est belle, raffinée. Il y a du Schumann et du Tchaïkovsky dans l'op 81, une grande richesse mélodique.

L'andante est expressif mais retenu, hormis la partie centrale, et le piano est presque seul à apporter quelque nervosité. Très joli dialogue entre le piano et le quatuor.

© **CAZZATI (1620-77)** : Sonates à 2 violons & continuo op 18. Ensemble Mensa Sonora, dir. Jean Maillet.

1 CD Pierre V é r a n y P V 797024. Enr. num, 1996.

Organiste, maître de chapelle à Sant'Andrea de Mantoue puis Bozzolo, Ferrare. Bergame (où il composa les sonates), Bologne qu'il marqua de sa forte empreinte, Cazzati influença notamment Corelli. L'Ensemble montre de la variété, du rythme en ces pièces dont les titres (La Bentivoglio, La Strozza, La Bulgarie, par exemple) sont autant de dédicaces à d'importants personnages (les

Bentivoglio, riches mécènes, le poète Giulio Strozzi, le Chancelier Francesco Bulgarini).

© **FRANCHOMME** : Le violoncelle virtuose. Ensemble Explorations, dir. Roel Dieltens.

1 CD Harmonia Mundi 901610. Enr. num, 1996.

A côté de variations au style un peu conventionnel, ce grand virtuose, 38 ans durant professeur au Conservatoire de Paris, fut un créateur non négligeable, par ex, dans le Caprice op 7 n° 6 ou l'Etude op 35 n° II. 8 pièces pour 2 violoncelles alternent avec 4 pour violoncelle et quintette à cordes, tel le 2e Air russe varié op 9, sensible et bien développé. Les 4 Caprices pour 2 violoncelles (aussi écrits pour violoncelle et piano), ont de sombres couleurs élégiaques, comme le Chant d'Adieux terminé par une brillante coda en forme de variation. Bonne interprétation.

© **BRAHMS** : 3 Sonates violoncelle-piano. Dominique de Villiencourt, vc, Emile Naoumoff, p.

1 CD Pierre V é r a n y P V 797021. Enr. num. 1996.

E. Naoumoff, D. de Villiencourt



Photo : Bruno Dewaele, DR

Un archet de race, dont les attaques, même charnues et accentuées, savent rester élégantes, et qui termine ses phrases avec soin et finesse. Naoumoff est un partenaire attentif et habile qui convient au romantisme brahmien, rendu avec une émouvante tendresse et, quand il le faut, une

souple énergie, comme dans l'allégo fugué de l'op 38 ou les allégros vivace et passionato de l'op 99. L'op 78 est la transcription, supposée de Brahms, de l'original pour violon et piano.

© **BARTOK** : Suite de Danses, 15 Chants paysans hongrois, Improvisations, Sonate (1926). Hortense Cartier-Bresson, piano.

1 CD Accord 205862. Enr. num, 1996.

Hortense Cartier-Bresson



Cinq Premiers Prix au CNSM, puis élève de Sebök, Prix Liszt-Bartok de Budapest, la pianiste joue ici 29 courtes pièces d'inspiration populaire pleines de fantaisie, et la Sonate où Bartok est contenu tout entier, y compris dans le 2e mouvement dépouillé, quelque peu webernien. L'artiste maîtrise les difficultés haut la main...

☞ **Signalons 3 CD gravés par 2 quatuors de saxophones**

© Chez l'éditeur belge René Gailly International Productions «The art of the Jean-Yves Fourmeau Saxophone Quartet». Quatre fameux premiers prix du CNSM, un programme éclectique de Bach à Dave Brubeck en passant par la *Tempête* de Vivaldi, l'*Adagio* de Barber, Piazzola ou 8 et 1/2 de Rota. Excellent arrangement burlesque de Joël Cadoret sur *Perles de cristal*.

1 CD 87 088 enr. num.

© 2 CD du quatuor Quatre : **Œuvres de Pierre Vellones** *Cavaliers andalous, Sevillanes, Au jardin des bêtes sauvages, Prélude et rondo français, Valse chromatique, Le Bal Binetti*. Musicien autodidacte, le Dr. Pierre Rousseau dit Vellones était une personnalité créatrice originale et peu soucieuse des modes et des chapelles. Son écriture classiquement mélodique est épicée de subtiles surprises harmoniques. Il ne dédaigne pas la paraphrase (Dodo l'enfant do pour *Les crocodiles*). Les 16 pièces du *Jardin des bêtes* sont pleines de fantaisie légère, même l'hippopotame baryton a une certaine élégance... Nota : les titres Prélude et rondo et Valse chromatique semblent inversés sur le programme.
1 CD Daphnéo 9601, enr. num 95.

© L'autre CD. *New*, est consacré à des compositeurs contemporains : H. Nyman, D. Balakrishnan, C. Macy, A. Balanescu, d'influence jazzique et G. Bryars, plus statique, en recherche de couleurs.

Interprétations techniquement bonnes, meilleures que le graphisme difficilement lisible...

1 CD Daphnéo 9703

MUSIQUE SACREE

© **MOZART** : **Requiem**. **Kyrie K 341**. **S. Rubens, sop, A. Markert, alto, I. Bostridge, tén, H. Müller-Brachmann, b.** La Chapelle Royale, Collegium Vocale, Orchestre des Champs-Élysées, dir. Philippe Herreweghe.

1 CD Harmonia Mundi 901620. Enr. num. «live» 1996.

Une distribution homogène dans la qualité, une vocalisation chorale «à l'allemande» excellente. Une interprétation généreusement dramatique, du nerf dans le Confutatis et les bariolages des cordes du Domine Jesu, un Benedictus un peu rapide et rythmé «à la note» qui lui ôte de la tendresse. Belle plénitude chorale dans le Kyrie 341. Un beau CD.

© **MONTEVERDI** : **Vespro per la Salute**. **Akademia (Ensemble vocal régional de Champagne-Ardenne), La Fenice-Jean Tubéry, dir. Françoise Lasserre.**

2 CD Pierre V é r a n y P V 796031. Enr. num. 1996.



1650. Le Vénitien Vincenti (déjà éditeur du VIII^e livre de Madrigaux et des Madrigali guerrieri e amorosi) publie *Messa a quattro salmi a 1 e 8 voci* (suivi du IX^e livre en 1651), comportant un *Magnificat* de l'élève Cavalli. Françoise Lasserre a imaginé une cérémonie vespérale d'action de grâce à Venise pour la fin de l'épidémie de peste qui fit 50.000 morts. Elle ajoute des pièces de Merula, Picchi, Grandi, Ferro, Uccellini, Scarani. De jolies voix non forcées, une impeccable musicalité, une interprétation vivante.

© **MANUSCRITS DE TOURS**. Chants de fête du XIII^e siècle. **Ensemble Diabolus in Musica, dir. Antoine Guerber.**

1 CD Studio SM D 2672. Enr. num, 1996.

Outre 4 pièces trouvées à Montpellier, Florence et Bari, la plupart de ces 24 Chants viennent de la riche collection de la Bibliothèque Municipale de Tours. Ils étaient en usages dans les grandes abbayes de la Touraine (Saint-Martin-de-Tours, Marmoutier, Saint-Benoit-sur-

Loir). Un tiers de ces «rundelli» (chants latins dansés, licites dans les cloîtres lors des grandes fêtes), antiennes, conduits, hymnes ou prose sont consacrés à Saint-Martin, objet au Moyen-Âge d'une immense vénération (Signalons au passage le livre «Saint-Martin-de-Tours» de Dominique-Marie Dauzet, religieux prémontré à l'abbaye Saint-Martin-de-Mondaye. Éd. Fayard. Prix 1996 de l'Académie de Caen). Belles voix, bien servies par l'acoustique de la Collégiale de Bueil-en-Touraine.

© **JOSQUIN DESPREZ** : **Missa Hercules Dux Ferrariae**. **Ensemble Labyrintes, Les Saqueboutiers de Toulouse, Maîtrise Notre-Dame de Paris, A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus.**

1 CD Auvidis E 8601. Enr. num, 1996.

Nouveauté historique : le cantus firmus est calqué sur le nom latin du mécène de Ferrare (les voyelles *e-u-e-u-e-a-i-a-e* donnant le thème *ut ré ut ré fa mi ré*). A partir de ce jeu anodin, Desprez écrit une œuvre puissante, émouvante, richement architecturée, remarquablement servie par les 4 groupes musicaux. Programme complété notamment par le beau motet «Miserere, mei Deus».

© **CHANTS SPIRITUELS ET CANTIQUES DE CAREME**. **Chœur Sirine, dir. Andrey Kotov.**

1 CD Saison Russe RUS 288 146. Enr. num, 1996.

D'influence byzantine orthodoxe, ces chants du XII^e au XVII^e siècles requièrent un style vocal rectilinéaire simple mais difficile, ici bien maîtrisé. Dans *Le Christ sort du temple* intervient une vielle à roue qui est tout un symbole de ce style. Remarqué. «Je pleure et je sanglote» à 2 voix de femmes exprimant leur déploration à degrés conjoints à la tour de rôle sur une tenue de la partenaire.

© Arvo PART : De Profundis, Solfeggio, And one of the Pharisees, Cantate Domino, Summa, 7 Antiennes du Magnificat, The Beatitudes, Magnificat. Theatre of Voices Paul Hillier.

1 CD Harmonia Mundi 907182 F. Enr. num, 1996.

Peu importe que Pärt écrive sur son principe «tintinabulli» qui ne saute pas aux oreilles de l'auditeur moyen... Il fait confiance à la voix qu'il estime le plus parfait des instruments. Il a assimilé l'héritage spirituel des premiers temps pour écrire une musique dont l'apparente simplicité laisse la polyphonie exprimer la magie de sa beauté plastique admirablement servie ici.

© TOURNEMIRE : L'ORGUE MYSTIQUE. Le Cycle de Pâques op. 56. Georges Delvallée.

3 CD Acord 206002. Enr. num, 1996.

Elève de Franck et Widor, Tournemire a écrit 51 offices de l'année liturgique, inspirés du chant grégorien et librement paraphrasés. Chaque office comporte : Prélude à l'Introït, Offertoire, Elévation, Communion, Pièce finale, là offices sont dévolus au temps de Pâques. Delvallée tire le meilleur parti des grandes orgues Cavallé-Coll de Saint-Ouen de Rouen. La somptueuse écriture de Tournemire a sûrement influencé Messiaën dont un commentaire est repris dans le livret joint au CD.

MUSIQUE VOCAL

© MAHLER : Le Chant de la Terre. Peter Seiffert, tén, Thomas Hampson, bar. Birmingham Symphony Orchestra, dir. Sir Simon Rattle.

1 CD EMI 7243 5 56200 2 6. Enr. num, 1995

La voix du ténor est solide mais celle de Hampson est mieux

accordée à Mahler. Belle direction évocatrice de Rattle.

© CHANSONS DE TROUVERES. Paul Hillier, chant, Andrew Lawrence King, psaltérion, harpe, orgue portatif.

1 CD Harmonia Mundi 907184. Enr. num. 1996.

Intéressant travail historique sur cet art élaboré et non populaire, dont les textes sont parfois crûment érotiques. On ne comprend pas tous les mots des Gace Brulé, Thibaut de Champagne et autres Colin Huset.

© THE QUEEN'S DELIGHT. The King's Noyse, Ellen Hargis, sop, Paul O'Dette, luth et cistre.

1 CD Harmonia Mundi 907180. Enr. num. 1996.

Les Ballades du 17e siècle ont survécu au temps. La plupart sont d'auteur inconnu, quelques une signées Byrd, Stoning, Dowland, Baldwine, Marchant. Lers arrangements de David Douglas sur ces 5 ballades et ces 18 danses anglaises sont soignés. On retrouve avec grand plaisir la voix cristalline de Miss Hargis qui a beaucoup de charme

© GRAMNITSY : Polyphonies belarusses. Krasavik, dir. Vladimir Zenevitch.

1 CD Auvidis B 6843. Enr. num, 1994.

21 chants sur 3 aspects : chants liés au calendrier et aux travaux des champs, chants non rituels, notamment d'amour, chants d'origine littéraire. Harmonies verticales, conclusions à l'unisson parfois sur la dominante avec souvent une sorte de hoquet final, mode généralement mineur, - *Pamajy nam*, *Boja* fait alterner curieusement majeur et mineur -. Un grand dépaysement.

© JOSE CARRERAS chante TOSTI «La mia canzone». Avec Barbara Frittoli, sop, Lorenzo Bavaj, piano, Ensemble Wien.

1 CD Erato 0630-15516-2. Enr. num, live1996.

Ces romances vont bien à un ténor qui excelle dans le répertoire vériste. Plusieurs pourraient en effet s'insérer dans quelque *Cavalleria Rusticana*... Carreras utilise toutes les ressources de sa palette vocale : puissance, souplesse, legato, ports de voix, demi-teintes, sanglots. Barbara Frittoli est plus sobre, mais sa voix est également belle, ronde et timbrée. Dommage qu'on ne comprenne pas les mots français de la superbe *Chanson de l'adieu* qu'elle interprète si bien. 3 duos, dont le dernier, *La mia Canzone*, soulève l'enthousiasme du public viennois.

DIVERS

© Dans la collection «Explorer» chez Nonesuch distribuée par Warner Classics, nous avons écouté, parmi la vingtaine de titres de musiques du monde : *The real Bahamas*, mélodies de style «rhyming» proche des negro spirituals, naguère chantées par les pêcheurs d'éponges avec une authentique rusticité. Dommage que le commentaire soit imprimé en caractères microscopiques, alors que les pages 2 et 3 sont presque vides.

Vol 2, 1 CD 7559-72078-2. Enr. 1965.

© Voix Georgiennes, Chœur Rustavi, dir. A.Erkomaishvili. Ce chœur d'hommes, dont les voix graves semblent plus travaillées que les voix élevées assez nasales, s'exprime le mieux dans les pages qui n'obligent pas ces dernières à donner toute leur force, et c'est dommage, car l'effet de contraste en est amoindri. *Orovela* bénéficie du beau soliste, le regretté Gonashvili, dont la mélodie est d'une douceur ineffable.

1 CD 7559-79224-2. Enr. 1981 à 88.



La bibliothèque de la C.M.F. vous informe de ses nouveautés.

Ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du centre culturel Albert-Ehrmann, 103, Bd de Magenta, 75010 Paris, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

ALTO

- Joubert C.H. : *Un beau mariage!* (R. Martin)
Marischal Louis : *Sonate pour alto et piano*, opus 52 (R. Martin)
Masson Thierry : *Mes premiers pas*, (Lemoine)
Villette Pierre : *Barcarolle*, (Combre)

VIOLONCELLE

- Damase Jean-Michel : *Arioso*, (Billaudot)
Damase Jean-Michel : *Madrigal*, (Billaudot)
Henry J.C. : *Voies intérieures*, (Billaudot)

FLUTE TRAVERSIERE

- Brahms : *Sonate en Mi mineur n° 1*, op. 38 (Lemoine)
Camilleri Charles : *Song of Olympus*, pour flûte seule (Roberton)
Masson Thierry : *Mes premiers pas*, (Lemoine)
Pascal Claude : *Concerto*, pour fl. et orch. à cordes. (red. fl. et p.) (Combre)
Reverdy Michèle : *Sonata*, (Billaudot)
Sagnier Philippe : *Pastorale*, pour flûte seule (Billaudot)

HAUTBOIS

- Kastel : *Alors, raconte!* (R. Martin)
Leclerc Michel : *Horizon*, (P. Lafitan)
Tucapsky Antonin : *Pod Ukvaly*, (Roberton)

COR ANGLAIS

- Dondeyne Désiré : *Trois vocalises*, pour cor anglais, ou saxA. et orch. à cordes et timbales. (réd. acc. piano) (R. Martin)
Lelouch Emile : *Pantomime*, (Combre)

CLARINETTE

- Coiteux Francis : *Fête à Manon*, (P. Lafitan)
Kastel Fabrice : *Edgar*, (R. Martin)
Phillips Richard : *Les lumières du Bosphore*, (Combre)

SAXOPHONE

- Dubois Pierre Max : *Deuxième concerto*, pour sax A. en mib et orch., (réd. piano) (Billaudot)
Gantchoula Philippe : *Trois chants de nuit*, (Combre)
Host Martial : *Petite valse et cadence*, (Billaudot)
Laferrriere Stan : *Profession Heros*, 3 recueils (Combre)
Mancone Patrick : *Port Marly en automne*, (Combre)
Naulais Jérôme : *Métamorphoses*, (Billaudot)
Proust Pascal : *Petite romance*, (R. Martin)

TROMPETTE et CORNET

- Mayran de Chamisso O. & C. : *Quatre points cardinaux*, (Billaudot)

- Proust Pascal : *Kiosque*, polka pour cornet (ou trpt sib) et p. (Combre)

TUBA

- Proust Pascal : *Nocturne et petite ronde*, pour tuba en ut (ou saxhorn basse en sib ou euphonium) et p. (Billaudot)

PERCUSSIONS

- Bouchet Gabriel : *Deux Pièces*, pour caisse claire et p. (Billaudot)
Bouzon : *Marche à Dédé*, pour ensemble de caisse claire ou tambour (ou seul) (R. Martin)
Cals Michel : *Interlude*, pour 6 timbales (Billaudot)
Drouet Jean-Pierre : *Un chien dehors*, pour percussion solo (Billaudot)
Laborie Pascal : *Ballade*, vibraphone et p. (Billaudot)
Proust Pascal : *Teotihuacan*, six pièces pour perc. et p. (Billaudot)
Tavernier J.C : *Ostina*, pour timbales et p. (Billaudot)

GUIWARE

- Divers Auteurs : *Pièces classiques*, vol 3 (Billaudot)
Marchelie Erik : *Nazca*, pour guitare et p.(Combre)
Penicaud Eric : *Jazz notes*, guitare II (Combre)
Piris Bernard : *La ballade de Fëanor*, (Combre)
Rebours Gérard : *Cinq citations*, (Combre)

MANDOLE-MANDOLINE

- Dagosto Sylvain : *Goutelettes d'eau*, (R. Martin)
Dagosto Sylvain : *Jacinthe*, (R. Martin)
Dagosto Sylvain : *Espérance*, (R. Martin)
Cangel Jacques : *Minuetto*, (R. Martin)
Vasselin Pierre : *Illose*, (R. Martin)

PETITS ENSEMBLES

DUOS

- Arr. Caens Thierry : *10 Duos classiques*, pour trompettes (R. Martin)
Comtois-Cahen Denise : *Les trois Dames du Lac*, pour flûte à bec alto et clavecin (Combre)
Denisov Edison : *2 Duos*, pour basson et violoncelle (Billaudot)
Divers auteurs : *Classic hits*, pour 2 clarinettes (Bärenreiter)
Erdos Jacques : *Tourbillon*, duo pour clarinette et clarinette basse (P. Lafitan)
Erdos Jacques : *Tourbillon*, duo pour sax. soprano et baryton (P. Lafitan)
Erdos Jacques : *Tourbillon*, duo pour guitares (P. Lafitan)
Erdos Jacques : *Saccade*, duo pour guitares (P. Lafitan)
Garlej/Maldonado : *Duos en toutes saisons*, pour flûte et guitare (Lemoine)
Garlej/Maldonado : *Duos en toutes saisons*, pour violon et guitare (Lemoine)

Lacour Guy : *Premiers sourires*, pour 2 Instr. de même tonalité (Billaudot)
 Marchelie Erik : *Danse*, pour violoncelle ou alto et guitare (Combre)
 Meynaud Michel : *Cinq dialogues*, pour flûte à bec et autre instr. (Combre)
 Mourat Jean-Maurice : *Al-Andalus*, pour flûte et guitare (Billaudot)
 Purcell /arr. Guyot : *Suite en Ré Maj.*, réd. pour 2 trompettes (Billaudot)
 Sanchez Leonardo : *Desde el norte hacia el norte*, pour 2 guitares (Lemoine)
 Tcherepnin Ivan : *Duo Fantasia*, pour violon et violoncelle (Belaieff)

TRIOS

Barboteu Georges : *Burlesque*, 3 pièces pour flûte, hautbois et basson (Choudens)
 Divers auteurs/ arr. M. Sanvoisin : *Dix trios du XVe siècle*, pour flûtes à bec (Billaudot)
 Laburda Jiri : *3 Capricci*, pour 3 violons (Combre)
 Pascal Claude : *Trio en Fa*, pour flûtes à bec S. ou T. (Combre)
 Rossignol Bruno : *Trois toiles pour rêver*, pour 3 clarinettes (Billaudot)
 Sagnier Philippe : *Quatre pièces en forme de suite*, pour vl 1, vl 2 ou alto, vlc, (Combre)
 Triebensee Joseph : *5 Variations en Do Maj.*, sur un thème de J. Haydn. htb 1, htb 2, cor anglais (R. Martin)

QUATUORS

Bouvard Jean : *La fête au village*, chanson espagnole pour quatuor de sax. (BG.éd.)
 Bouvard Jean : *Le Noël des oiseaux*, variations pour quatuor de sax. (BG.éd.)
 Castèrède Jacques : *Quatuor*, pour 3 trb. et 1 trbB. (Billaudot)
 Cosma Vladimir/arr. Londeix : *Musiques de films*, pour quatuor de sax. (Transatlantiques)
 Chebrou Michel : *Antonelle*, Quatuor de clarinettes sib (P. Lafitan)
 Marchal Sylvain : *4 versions pour un thème*, pour 4 trombones (Combre)
 Mozart : *Konzert*, pour 4 pianos (Peters)
 Rydin Alexandre : *Travelling*, Hommage à Charles Chaplin, pour 4 clarinettes sib (Billaudot)
 Schubert Franz/Delgiudice : *La Truite*, adaptation pour quatuor de sax. (P. Lafitan)

QUINETTE

Zelenka J.D. : *Six fanfares Equestres*, pour 4 trompettes Ut et Timbales (R. Martin)

SEXTUOR

Fiala Joseph : *Divertimento en Fa Maj.* pour 2 htb. 2 cors en fa et 2 bassons (R. Martin)

SEPTUOR

Escaich Thierry : *Antennes oubliées*, pour vl, fl, saxA, trpt, trb, vlc et perc. (Billaudot)

CONCERTOS

Failliot Maurice : *Chants de la nuit*, pour clarinette basse sib et petit orch. hie. (R. Martin)

Mozart /arr Boom : *Ein Mädchen oder Weibchen*, extrait de la Flûte enchantée, pour voix. baryton et Hie (Molenaar)
 Werber Carl Maria/arr Beek : *Romanza Siciliana*, pour flûte et Hie (de Haske)

HARMONIE

arr. Newton J.R. : *American'Story*, Swing, Dixie, March' (Besson)
 Bek André : *Bouquet Picard*, polka pour hie ou ff. (P. Lafitan)
 Brahms/Dondeyne : *Brahms*, 3e mvt extrait de la IIIe symphonie (R. Martin)
 Coiteux Roger : *1900! Lointaine époque*, fantaisie «Rétro» (Besson)
 Dassin J. / arr. Philibert M. : *Joe Dassin Melody*, (Besson)
 Danderson André : *Doors of Brazil*, fantaisie pour hie ou ff. (Besson)
 De Haan Jan : *A Sunrise Impression*, (CD/K7 Condacum) (de Haske)
 Delft Michel van : *Ouverture Aura Lee*, hie/ff. (CD/K7 48) (Molenaar)
 Delgiudice Michel : *Tant la fis danser*, valse pour hie ou ff. (P. Lafitan)
 Devogel : *Pastiche*, fantaisie pour orch. d'hie avec trpt et cor mib ad libitum (R. Martin)
 Div. auteurs / arr. Stalman Wim : *Vivo per lei*, (de Haske)
 Div. auteurs / arr. Campbell Ron : *Time to say goodbye*, (de Haske)
 Erdos Jacques : *Vital-Song*, fantaisie pour hie ou ff. (P. Lafitan)
 Gluck von C. W./ arr. Boom : *Orfeo E Euredice*, (Molenaar)
 Hogestein Henk : *Fidelity*, (de Haske)
 Hogestein Henk : *The saint Louis Connection*, (CD/K7 Condacum) (de Haske)
 Kemen Roland : *Santa Cruz*, hie-ff. (de Haske)
 Mas Quiles J.V. : *Clarinera Major*, (CD/K7 48) (Molenaar)
 Prima/arr Ravenal : *Sing sing sing*, (CD/K7 48) (Molenaar)
 Riedemann Peter : *Prestige*, (de Haske)
 Schubert/Moisseron : *La Truite*, (thème et variations)(R. Martin)
 Soglia Renato : *Grinta*, marche (R. Martin)

BATTERIE-FANFARE

Beck André : *Bienvenue à Liomer*, marche avec tambours et clairons ad lib. (P. Lafitan)
 Brouet André : *Souvenir de Nivillac*, fantaisie bretonne (CD et K7) (Corélia)
 Latitan Pierre : *Cha Cha Mouse*, cha cha cha pour hie ou ff. avec clairons ad lib. (P. Lafitan)
 Lefèvre Christophe : *Rideau*, introduction pour form. Mib (Corélia)
 Steckar Marc : *Intro en l'Air*, Intro pour B.F. (CD et K7) (Corélia)

CHŒUR ET HARMONIE

Magny Guy : *Fraternité*, «hymne» hie ou ff. avec choeur 4 vx ad lib. (Besson)

CHŒURS A VOIX ÉGALES Anonyme /arr. Poos : *Inconstance de l'amour*, chanson populaire tchèque (A Coeur Joie)

Anonyme/ Mosca : *O felice, ô chiara notte*, Noël populaire italien (A Coeur Joie)

Brahms : *Da unten im tale*, chanson populaire de Souabe (A Coeur Joie)

Calmel Roger : *Venez, les clairs de lune*, (A Coeur Joie)

Jacquet Yves : *L'automne*, (A Coeur Joie)
 Kane Joy : *T'es ma tonique*, (A Coeur Joie)
 Loizeau Frédéric : *Oui je l'adore*, (Ed. Passions)
 Mozart : *Ricevete, o padroncina*, extrait de l'opéra «Les noces de Figaro», (A Coeur Joie)
 Mozart : *Morgengesang*, extrait de la Flûte enchantée (A coeur Joie)
 Divers Auteurs : *Voix égales*, album n° 17 (La boîte à chansons)
 Maugenest Gilles : *A.D.N.*, suite pour 2 vx égales et orch. (La boîte à chansons)
 Reibel Guy : *Le coq et le renard*, pour flûte (ou cl. sib) et chœur à 3 vx égales (Billaudot)
 Zuccante M. arr. : *Fofosetta, sorda e muta*, chant populaire à vx égales, 2 flûtes et glockenspiel (A Coeur Joie)

CHŒURS MIXTES à 3 voix

Beaud Gilbert : *Quand Jules est au violon*, (La boîte à chansons)
 Broussolle/Calvet : *Allez savoir pourquoi*, (La boîte à chansons)
 Cabral/Rivegauche : *La foule*, (La boîte à chansons)
 David H./Bacharach : *Toute la pluie tombe sur moi*, (A Coeur Joie)
 Dumont/Vaucaire : *Non, je ne regrette rien*, (La boîte à chansons)
 Goldman Jean-Jacques : *pour que tu m'aimes encore*, (La boîte à chansons)
 Jourdan : *Mary don't you weep*, (La boîte à chansons)
 Perret Pierre : *Lily*, (3 vx mixtes) (A Coeur Joie)
 Schwingrouber Michel : *Pour faire chanter*. (La boîte à chansons)

CHŒURS MIXTES AVEC ACCOMPAGNEMENT

arr. Walters Edmund : *Bonny Bobby Shafto*, 3 vx mixtes et piano (Roberton)
 Camilleri Charles : *Tfal, Choeur mixte et piano* (Roberton)
 Dantin /Nougaro : *Cécile, ma fille*, (A Coeur Joie)
 Dantin /Nougaro : *Le Jazz et la Java*, (A Coeur Joie)
 Oxley Harrison : *Rise 'N' Shine!*, chœur mixte et piano (Roberton)
 Brahms J. : *Geistliches lied*, (A Coeur Joie)
 Schubert F. : *Tantum Ergo*, SATB et orgue (A Coeur Joie)
 Brown Peter : *Way Beyond the cross*, pour SATB et orgue (avec soprano, ténor et basse soli) (Roberton)
 Hawes Jacks : *Venite, exultemus domino*, Psalm 95, SATB et Orgue (Roberton)
 Kelly Bryan : *Crucifixion*, cantate pour SATB (avec soprano et ténor soli) orgue et percussion (Roberton)
 Kelly Bryan : *Missa Brevis*, chœur mixte et orgue (Roberton)
 Le Fleming Antony : *Cantate Domino*, pour double SATB, orgue et petit orch. (Roberton)
 Trenet Charles : *Le Piano de la plage*, SATB et piano (A Coeur Joie)
 Tucapsky Antonin : *Koleda*, pour chœur mixte et orgue (Roberton)
 Tucapsky Antonin : *The sacrifice*, chœur mixte, baryton solo et orgue (Roberton)

CONTES MUSICAUX

Level P.Y./Simeon J.P. : *La gentiane d'or*, (Combre)
 Schmidt-Wunstorf : *Le secret de maître Cornille*, conte musical d'après A. Daudet (A Coeur Joie)

OPÉRA

Mozart : *Don Giovanni*, (accompagnement piano) (Peters)

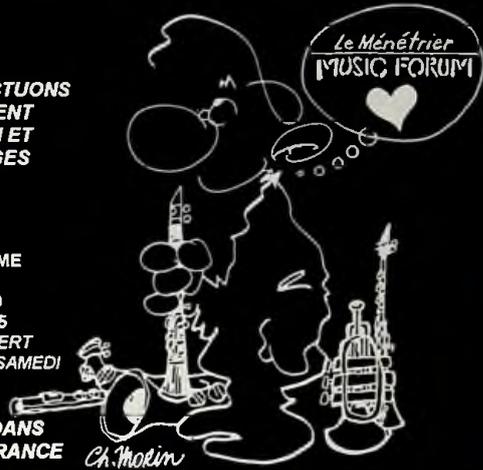
LE MENETRIER MUSIC FORUM

**TOUS LES INSTRUMENTS A VENT, PERCUSSIONS
CLASSIQUES ET ACCESSOIRES DE DEFILE**

**NOUS EFFECTUONS
GRATUITEMENT
L'ENTRETIEN ET
LES REGLAGES
COURANTS**

60 RUE DE ROME
75008 PARIS
Tel: 45.22.30.90
Fax: 45.22.71.75
MAGASIN OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H A 19H

**LIVRAISON DANS
TOUTE LA FRANCE**



Service après-vente assuré dans notre atelier

★ Nouveau catalogue gratuit sur simple demande

MENETRIER - MUSIC FORUM 50 rue de Rome - 75008 Paris

Nom Prénom
 Adresse
 Tel.
 Conservatoire / Harmonie
 Fonction

bulletin d'abonnement

je désire m'abonner; me réabonner
 au Journal de la CMF
 pour une durée d'un an (6 parutions)
 à partir du n°.....

• France 1an : 160F • Étranger 1 an : 220F

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Pays :

• prix au numéro : 35F

je désire recevoir le(s) n° de la revue
 enexemplaire(s)

RÈGLEMENT

Chèque postal ou bancaire à l'ordre de

CMF-diffusion 103, bd de Magenta, 75010 Paris

FESTIVALS

25 mai 1997	Fondettes (37)	Rencontres musicales départementales	Jean-Paul Leduc, 4 H. matisse, 37230 Fondettes
1er juin 1997	Noizay (37)	Festival centenaire	Francis Bongars, 37210 Noizay
8 juin 1997	Thilouze (37)	Festival de musique	J.-C. Moriseau, 37260 Thilouze
8 juin 1997	Sonzay (37)	Festival de musique	Thérèse Avril, 37360 Sonzay
15 juin 1997	Airaines (80)	Festival de batteries-fanfars, fanfars et harmonies	F.M. de la Somme, 61 rue St Fuscien, 80000 Amiens. Tél.: 03 22 91 48 94. Fax. : 03 22 92 49 55.
24 et 25 mai 1997	Valentigney (25)	4e rencontres interregionales d'orchestre junior	M. Philippe Thomas, 13, rue Louis Pergaud, 25700 Valentigney. tél./Fax : 03 81 35 01 59
31 mai et 1er juin 1997	Bellerive-sur-Allier (03)	Festival départemental des musiques de l'Allier	Mme Madeleine Touzet, 3 rue des Penaix, 03700 Bellerive sur Allier, tél.: 04 70 32 29 20 après 17h
7 et 8 juin 1997	Villefranche (69)	Festival Gpt Villefranche	M. Thévenon, Fédération du Rhone, 235, rue Vendôme, 69000 Lyon, Tél. : 04 78 08 95 96
7 et 8 juin 1997	Marcillac Vallon (12)	Festival annuel départ. des soc.mus., chor. accord. et groupes folkloriques	Pierre Soulies, 11 le Prat Ponchut, rue Eugène Salettes 12500 Espalion, tél. : 05 65 48 16 79
8 juin 1997	Quincie (69)	Festival Beaujolais Nord	M. C. Collonge
8 juin 1997	Jujurieux (01)	Festival du Gpt des Bords de l'Ain	M. E. Ravier, 01 640 Jujurieux. Tél. : 04 74 36 90 02.
10 juin au 14 juillet 1997	Tours Prebendes (37)	Festival permanent	Pierre Soufflet, 37510 Savonnières
14/15 juin 1997	Gex (01)	Festival du Gpt du Pays de Gex	M. J. Caille, Le Pralet, 01210 Versonnex. Tél. : 04 54 41 13 00
21 juin 1997	Alès (30)	100 trompettes, dir. Pierre Dutot	UDSM Gard, M. Maso, Hôtel de ville, 30700 Uzès.Tél.:04 66 22 68 99
22 juin 1997	Rochecorbon (37)	Festival de musique	Patrice Primault, 37210 Vouvray
29 juin 1997	Nazelles-Negrin (37)	Festival de musique	Patrice Caraty, 37530 Poce/Cisse
29 juin 1997	Vonnas (01)	Festival du Gpt des Dombes	M. J. Bonne, Chem. de Lemboyat, 01540 Vonnas. Tél. : 04 74 50 03 70
6 juillet 1997	Epeigne les Bois (37))	Festival de musique	M. Georges Maurice, 37150 Epeigne les Bois
6 juillet 1997	Viriat (01)	Festival du Gpt Bresse Revermont	M. Chevillard, 261, ch. de Bessarel, 01440 Viriat. Tél. : 04 74 25 15 21
6 juillet 1997	St Verand (67)	Festival gpt des Trois Vallées	M. A. Patay
27 et 28 sept.1997	Tressange (57)	Festival international de musique	M. Aveline, 27, rue de la liberté, 57710 Tressange. Tél.:03 829102 52

CONCOURS

25 mai 1997	Vitry le François (51)	Concours national pour harmonie fanfare, Bat. Fanf., ttes divisions	M. Daniel Nolot, 22, av. du Colonel Moll, 51300 Vitry le François. Tél. 03 26 74 57 93
1er Juin 1997	Fontaines (38)	Concours national de B.-F.	M. J.-M. Belmudes, 3, rue des Charmettes, 38600 Fontaines. Tél. 04 76 26 19 03
1er juin 1997	Oyonnax (01)	4eme concours nat. pour orch. d'He (div. : 1ère, Sup. Excel. Honn.)	M. Bernard Guyennon, CNM, centre culturel, place Pompidou, 01100 Oyonnax. Tél. : 04 74 81 96 90

7/8 juin 1997	Chelles (77)	Concours national pour Harmonie	Union musicale de Chelles, M. Gavillet, 21, rue Auberville, 77500 Chelles. Tél. : 01 60 08 21 05
8 juin 1997	Béziers (34)	Concours nat. pour Hie et B.-F.	M. J. Henric, 9, rue du Chasselas, 34760 Boujan sur Libron. Tél. : 04 67 49 15 41
15 juin 1997	Chenove (21)	Concours national pour harmonie	M. G. Descieux, 7, rue de Longvic, 21300 Chenove. Tél. : 03 80 51 01 62/Fax. : 03 80 51 11 43
15 juin 1997	Airaines (80)	Concours national de B.-F., Fanf. Hie, et Exam. de classt	F.M. de la Somme, 61, rue St Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : 03 22 91 48 94/Fax : 03 22 92 49 55
22 juin 1997	Cambrai (59)	Concours-festival national pour orch. d'Hie, Fanf. B.-F.	F.R.S.M. du Nord Pas de Calais, 121, rue Barthélémy Desespaul, 59000 Lille. Tél. : 03 20 52 32 82 /Fax. : 03 20 53 88 85
29 juin 1997	Les Karellis (73)	Concours national de chant choral	Fédération musicale de Savoie, 96, rue du Nivolet, 73000 Chambéry. Tél. /Fax. : 04 79 62 51 05.
6 juillet 1997	Orcines (63)	Concours nat. pour B.F. (Formation A, B, C, D) et Festival	M. J.-Cl. Dumas, 4, chem. de la Clairière, chez Vasson, 63870 Orcines. Tél. 04 73 62 14 82
18 et 19 octobre 1997	Coux (07)	Concours nat. pour big band	M. J.-L. Doisy, Le Meigrand, 07000 Coux. Tél. : 04 75 64 26 43
22 mars 1998	Mulhouse (68)	3°Concours européen de Chant choral	Ass. des Chorales d'Alsace, René Schwartz, 8A rue de Soultz, 68540 Bollwiller. Tél. 03 89 48 04 72
10 mai 1998	Joué les Tours (37)	Concours national d'harmonies	Serge Barreau, 18 rue du Domaine, 37300 Joué les Tours. Tél.: 02 47 27 57 55 (D); 02 47 36 69 96 (trav.)

CONGRÈS

8 juin 1997	Jujurieux (01)	Assemblée générale de la fédération musicale de l'Ain	M. P. Bely, 01640 Boyeux St Jérôme. Tél. : 04 74 36 90 02
31 mai et 1er juin 1997	Bellegarde (30)	Congrès de l'Union départementale du Gard	UDSM 30, Place Albert 1er, Hôtel de Ville, 30700 Uzès
4 octobre 1997	Brignais (69)	Congrès départemental	FM du Rhône, M. Prajoux, 295 rue Vendôme, 69003 Lyon
5 octobre 1997	Saverne (67)	Congrès	Fernand Fischer, 15 rue des Frères 67700 Saverne. Tél. 03 88 91 12 13
26 octobre 97	Savonnières (37)	Congrès de l'UDESMA 37	André Aubert, 37210 Vernou/Brenne
9 novembre 1997	Alençon (61)	Congrès de la F. M. de Basse Normandie	André Petit, 100ter bd Herbet Fournet, 14100 Lisieux. Tél./fax: 02 31 62 18 47, tél.: 02 31 62 35 29.

STAGES

4 au 12 juillet 1997	Tonnerre (89)	Stage d'orchestre d'harmonie, musique d'ensemble, niv. min. 2e année d'instrument)	Ecole mun. de musique agréée, 58 rue Vaucorbe, 89700 Tonnerre. Tél.: 03 86 54 45 26
6 au 15 juillet 1997	Bourg en Bresse (01)	Stage d'harmonie fanfare (niv. acquis : IM2)	M. H. Truffaz, le Vionnais, 01710 Thoiry. Tél. : 04 50 41 06 68
12 au 20 juillet 1997	Uzès (30)	Stage musical de piano avec Véronique Belissero	UDSM Gard, M. Maso, Hôtel de ville, 30700 Uzès
15 au 25 juillet 1997	Bourg en Bresse (01)	Stage d'harmonie fanfare (niv. acquis : prép. 12 ans révolus)	M. H. Truffaz, le Vionnais, 01710 Thoiry. Tél. : 04 50 41 06 68
15 au 26 juillet 1997	Savigny (69)	Stage de direction et de monitorat	Paul Thévenon, Féd. du Rhône, 235, rue Vendôme, 69000 Lyon, Tél. : 04 78 95 08 96

15 au 29 juillet 1997	Jonzac (17)	Stage pour vents, percussions, cordes, accordéons, guitares. Travail en orch. d'Hie, symph., d'accord. et ens. de guit.	F.M. Poitou Charentes, J.M. Dazas, école de musique de Lençloitre, Pl. Robert Darbrissel, 86140 Lençloitre. Tél. : 05 49 90 55 46
21 au 25 juillet	Chatenoy le Royal (71)	10e stage d'accordéons (basses composées et chromatiques), batterie, percussions, synthétiseur (travail d'ensembles)	Gilbert Drigon, accordéon club de Chatenoy, 7 av. Gén. de Gaulle, 71880 Chatenoy le Royal. Tél. : 03 85 87 81 00, fax. : 03 85 87 77 18
27 juillet au 2 août 1997	Cublize (69)	Colonie musicale 9/14 ans	R. Prajoux, Fédération du Rhône, 235, rue Vendôme, 69000 Lyon, Tél. : 04 78 08 95 96
30 juillet 1997	Artemare (01)	Stage de B.-F. (Ts nivx)	M. A. Patermo, Brens, 01300 Belley. Tél. 04 79 81 90 86
28 juillet au 2 août 1997	Munster (68)	jazz en grande formation Big Band (approche et perfectionnement)	F.S.M.A. maison des associations, 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél. : 03 88 35 11 25 / fax : 03 88 35 11 27
3 au 8 août 1997	Munster (68)	Direction d'orchestre d'harmonie, initiation et perfectionnement	"
4 au 8 août 1997	Munster (68)	Trombone tous niveaux avec Gilles Millière	"
2 au 7 août 1997	Uzès (30)	Stage de piano	UDSM 30, Place Albert 1er, Hôtel de Ville, 30700 Uzès.
2 au 17 août 1997	Uzès (30)	Stage orch. d'Hie de 7 à 17 ans	UDSM 30, Place Albert 1er, Hôtel de Ville, 30700 Uzès.
8 au 17 août 1997	Uzès (30)	Stage de direction 1ère et 2e année, à partir de 17 ans.	UDSM 30, Place Albert 1er, Hôtel de Ville, 30700 Uzès
10 au 15 août 1997	Munster (69)	Orchestre d'harmonie junior (fin 1e cycle minimum)	F.S.M.A. maison des associations, 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél. : 03 88 35 11 25 / fax : 03 88 35 11 27
17 au 24 août 1997	Munster (69)	Grand orchestre d'harmonie avec Robert Houlihan (fin 2e cycle min.)	"
18 au 22 août 1997	Chatenoy le Royal (71)	10e stage d'accordéons (basses composées et chromatiques), batterie, percussions, synthétiseur (travail d'ensembles)	Gilbert Drigon, accordéon club de Chatenoy le Royal, 7 av. Gén. de Gaulle, 71880 Chatenoy le Royal. Tél. : 03 85 87 81 00, fax. : 03 85 87 77 18
25 au 30 août 1997	Aubrac (12)	Stage de restructuration de l'Orchestre d'harmonie Junior de la FDSMA (16-25 ans)	M. Serge Hugonnet, 1 rue des Acacias, 12200 Villefranche de Rouergue, tél. : 05 65 45 65 16
27 septembre 1997	Ste Marie aux Mines (68)	Journée de la Chanson contemporaine avec Michel Schwingrouber	André Valentin, 7 rue Muhlenbeck, 68160 Ste Marie aux Mines. Tél. 03 89 58 50 62



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 04 78 27 31 59

Fax 04 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945



Editions CORÉLIA

CD - Partitions de Musique

Très important catalogue spécialisé de CD
d'orchestre d'harmonie,
batterie-fanfare,
fanfare,
trompe de chasse
et instruments à vent.

Grands Prix de l'Académie Charles Cros

Orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine / Musique et Batterie-Fanfare de l'Air de Paris / Musique et Batterie-Fanfare des Gardiens de la Paix de Paris / Musique et Batterie-Fanfare de la Police Nationale / Musique et Batterie-Fanfare de la Gendarmerie Mobile / Musique et Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine / Musique et Batterie Fanfare des Troupes de Marine / Musique des Equipages de la Flotte de Toulon / Musique des Equipages de la Flotte de Brest / Musique de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris / Fanfare des Carabiniers de Monaco / Fanfare du 1er Spahis / Fanfare Principale de l'Armée Blindée Cavalerie / Trompes de l'Ecole de Cavalerie de Saumur / Chœur de l'Armée Française / Chants de la Légion Etrangère par la Chorale du 6° R.E.G. / etc...

Pour enregistrer le CD de
votre Société Musicale ou Chorale,
nos services satisfont depuis 25 ans
amateurs et professionnels de la musique.

Renseignements, catalogue gratuit, et vente par correspondance:

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS - Tél. 01 64 95 41 93 - Fax. 01 64 95 48 51

Editions Pierre LAFITAN

LATIN TEMPO...

Enfin les rythmes afro-cubains adaptés
pour Orchestre d'Harmonie ou Fanfare...

CUBANITO

de Claude DAVIDE (Arrgt D. HERMET)

CHA CHA MOUSE

de Pierre LAFITAN (avec clairons ad lib)

MAMBO LA DO

de Claude DAVIDE (Arrgt D. HERMET)

KING CHA CHA

d'André BECK (B.F. avec Harmonie)

Cassette de démonstration sur demande

Editions Pierre LAFITAN

17, bd du Lac 95880 ENGHYEN-les-BAINS
Tél. 01 34 17 20 25 - Fax : 01 34 28 59 48



Feeling

 musique

fournisseur des grands orchestres
d'Harmonie et Musiques
de la Garde Républicaine,
Armée de l'Air, Police Nationale,
Gardiens de la Paix, Gendarmerie...

**Grand choix,
Atelier spécialisé**

Catalogue gratuit sur simple demande

Feeling musique : 61, rue de Rome, 75008 PARIS - ☎ 01 45 22 30 80 +
Télécopie FAX : 01 45 22 40 18

recherche

Recherche tous instruments de musique: saxophones Selmer, flûtes traversières, fanfare complète, violons, violoncelles, archets, contrebasses. Contacter Patrick Delpierre, 5 et 7, villa Biron, 93400 Saint-Ouen. Tél: 01 40 11 25 94.



Recherche flûtes: de Louis Lot, Bonneville, Godfroy, Rive... Et toutes flûtes anciennes. Contacter: M. William Petit, au 01 49 57 05 33.

divers

«Un musicien seul est comme un vélo sans roues...»: l'Orchestre d'Harmonie d'Antony recrute et

accueille tout musicien voulant participer à l'interprétation d'un répertoire étendu et varié (allant du classique au moderne et Jazz), dans une ambiance sympathique. Instruments recherchés: clarinettes, flûtes, hautbois, bassons, saxophones baryton, cors, trompettes, trombones, tubas, percussions... Contact téléphonique: M. Jean Bergemer, président, 01 60 11 29 45 (répondeur).

Stages vocaux en Brenne dans PNR. Dates: 23 juillet au 02 août et du 29 juillet au 10 août. Concerts et randonnées musicales. Renseignements: École municipale de Musique, 36 300 - Le Blanc. Tél: 02 54 37 36 84.

Harmonie de 70 musiciens, recherche échange avec Société équivalente, départements: 21, 67, 68, 73, 74. Téléphone: 03 44 86 29 17 (le soir).

occasions

Vends trompette Bach Sib, argentée, ML pavillon 72, étoile BR normale. Cornet Sib Bach, argenté avec étui. Trompette piccolo Selmer 465BLF, vernie avec étui. Téléphoner au 02 37 25 41 04.

L'Union Musicale d'Esves (37) vend un lot de 70 costumes bleus marine, avec liséré doré et lyre sur col. Bon état, 300 F l'unité. Téléphoner au 02 47 65 73 88 (heures repas).

Vends trombone basse Yamaha YBL.612, pavillon rose. Comme neuf, belle sonorité, facture du 28 juin 1994. Prix: 7 000F à débattre. Transport assuré. Tél: 05 63 57 15 11 (le soir).

Vends basson d'étude Buffet. Très bon état, peu servi, avec étui et accessoires. Prix: 12000F. Tél: 02 47 53 28 08.

Harmonie vend Saxophone basse Selmer, argenté, peu servi, état excellent. Prix à moitié du neuf, à débattre. Contacter M. Marionnet au 03 85 79 02 54.

Société de Musique vend 2 hélicons Couesnon + 1 tuba contrebasse en bon état. Prix: 6 500F pièce, à débattre. Contacter Musique Hammer Strasb. Tél: 03 88 62 65 82, fax: 03 88 33 53 28.

Harmonie vend différents instruments: 2 clarinettes, 2 saxophones, 1 hautbois, 2 cornets à pistons, 1 saxhorn, 1 flûte piccolo. Téléphoner au 03 44 86 29 17 (après 19h).

demandes d'emploi

Directeur EMM et orchestre d'harmonie, Professeur de trombone et tuba, titulaire de la Médaille d'Or CNR, expérience de 15 ans: recherche poste ou mutation. Ecrire au Journal sous le n° 375 qui transmettra.

Directrice d'École de Musique et d'Orchestre d'harmonie, titulaire du DADSM (ex sous-chef de musique militaire), cherche emploi similaire, à temps complet, toute région. Tél: 03 26 66 37 76.

offres d'emploi

La ville de La Machine (Nièvre-58), 4 238 hab., recrute au 30 juin, par contrat de 3 ans renouvelable: un responsable d'activités musicales. Missions: Direction, enseignement solfège et instruments à l'École municipale de Musique. Direction société musicale locale. Développement des activités musicales. Titres: Titulaire d'un Diplôme requis pour concours Assistant spécialisé d'enseignement artistique, option Musique. Rémunération: idem cadre d'emploi des assistants spécialisés. Poste à pourvoir le plus rapidement possible. Contact (avec lettre de motivation plus CV): Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 58 260 - La Machine. Tél: 03 86 50 49 00.



103, bd. de Magenta
75010 Paris
Tél.: 01 42 82 10 17
Fax: 01 45 96 06 86

SARL au capital de 124 000F

Payables d'avance, conformément au tarif ci-après:

- | | |
|--|-----------|
| • De 1 à 5 lignes | 105,00 F. |
| • De 6 à 10 lignes | 194,00 F. |
| • De 11 à 15 lignes | 294,00 F. |
| • De 16 à 20 lignes | 400,00 F. |
| • Plus de 20 lignes, la ligne supplémentaire | 12,00 F. |
| • Pour la reproduction d'une illustration: supplément de | 50 F. |

Ces prix s'entendent TVA et toutes taxes comprises. Le règlement est à effectuer à l'ordre de CMF Diffusion. La ligne comporte 32 signes ou espaces.

Pour les annonces numérotées, écrire au Journal de la CMF qui transmettra, sans omettre de joindre une enveloppe timbrée, portant le numéro de l'annonce.

Veuillez inscrire votre annonce dans un cadre semblable au modèle ci-joint: une lettre, signe ou espace par case, en majuscule.

Tarif

PETITES ANNONCES

Instrument à vent - les Bois

Clarinettes Soprano

La clarinette est un instrument à anche simple possédant un registre de presque quatre octaves. Les musiciens de l'orchestre ont généralement un jeu de clarinettes, une en Si b, une en La et une en Mi b. La petite clarinette en Mi b est fréquemment utilisée dans les orchestres d'harmonie et les fanfares.



Cor de Basset

Clarinette Alto

Clarinette Basse (ut)



Saxophone Soprano

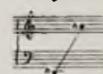


Saxophone Alto



Saxophone Ténor

Saxophone Baryton



Les saxophones possèdent le même système d'anche simple et de bec que les clarinettes. Mais contrairement à la clarinette de perce cylindrique, celle du saxophone est conique. Les saxophones sont généralement en laiton et quelquefois en cuivre. A l'origine, il y a cent ans, la famille des saxophone comptait quatorze tailles différentes. Aujourd'hui il ya quatre instruments principaux parmi lesquels le ténor (Si b) et l'alto (Mi b) qui sont les plus couramment utilisés.



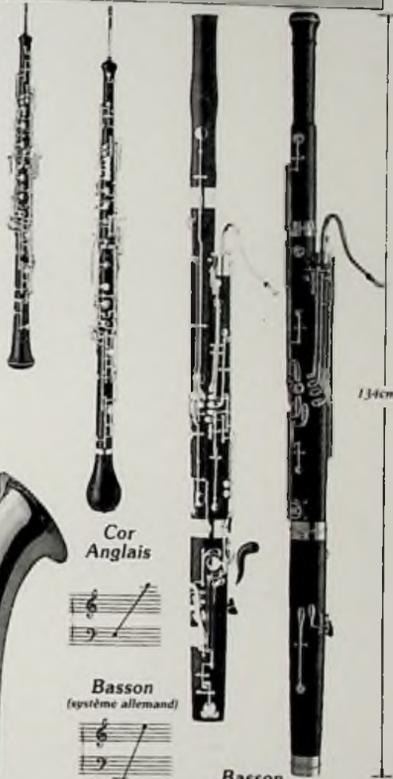
Flûte

Piccolo

À l'origine, il y a plusieurs siècles, les flûtes étaient en roseau. L'instrument moderne, d'abord en bois, est aujourd'hui en maillechort, en argent massif ou en or. La flûte traversière est l'instrument qui possède le registre le plus élevé, exception faite de la flûte piccolo qui, moitié moins grande, possède une octave de plus.

Les autres membres de la famille des clarinettes sont le cor de basset, la clarinette alto et la clarinette basse qui sont des instruments de taille plus importante et donc plus graves.

Hautbois



Cor Anglais

Basson (système allemand)

Basson (système français)

Le hautbois, le cor anglais et le basson sont des instruments à anches doubles. Les hautboïstes jouent aussi le cor anglais dont le son velouté est très apprécié dans les soli d'orchestre. Le basson et le contrebasson sont les bois les plus longs et par conséquent les plus graves. Le basson mesure plus de 2,30 m, d'où sa configuration en deux parties assemblées par des tubes en U.



BOOSEY & HAWKES

BUFFET CRAMPON

5, rue Maurice Berteaux - 78200 Mantes-la-Ville - Tél. 01 30 98 51 30 - Fax. 01 34 78 79 02

Internet Web : <http://www.boosey.com>

Etes-vous déjà abonné ?

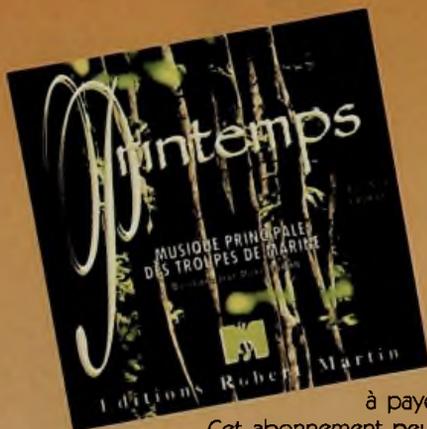


4 raisons pour vous abonner...

1. Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel : **80 F le CD** au lieu de 120 F
2. Vous serez informé **en avant première** des dernières parutions.
3. Vous recevrez **systématiquement** chaque nouveau Compact-Disc pour Orchestre d'Harmonie.
4. **Ce tarif préférentiel** vous est consenti sur les compact-discs déjà publiés.

Proposez cet abonnement aux musiciens de votre société et à toutes personnes intéressées.

CD déjà parus



CHORALS	<input type="checkbox"/>	MOSAÏQUE	<input type="checkbox"/>
CONCERT A LA BELLE ÉPOQUE	<input type="checkbox"/>	MUSIQUE FRANÇAISE	<input type="checkbox"/>
CONCERTOPÉRA	<input type="checkbox"/>	PRINTEMPS <i>Nouveau</i>	<input type="checkbox"/>
DÉCOUVERTE	<input type="checkbox"/>	PRIVILÈGE	<input type="checkbox"/>
FRESQUE	<input type="checkbox"/>	RHAPSODIE	<input type="checkbox"/>
LIVE	<input type="checkbox"/>		

OUI, je suis intéressé(e) par votre abonnement. Je recevrai directement, sans en faire la demande, chaque nouveau CD "Orchestre d'Harmonie" dès sa parution. Je m'engage à payer le prix de 80 F l'unité + les frais d'envoi dès réception de mon colis. Cet abonnement peut éventuellement être annulé à tout moment, par simple lettre.

Je désire recevoir le(s) compact-disc(s) que vous avez déjà publié(s) et dont j'ai coché le(s) titre(s) sur la liste ci-dessus.

Voici mes coordonnées :

NOM _____ Prénom _____

Société _____ Fonction _____

Adresse _____

Date _____ Signature obligatoire _____



A retourner à :

Editions Robert Martin - 106, Grande-Rue de la Coupée - 71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON - Tél. 03 85 34 46 81 - Fax 03 85 29 96 16